239 route de Bouldoire
48100 MONTRODAT
Tél : 04.66.32.23.81
foyerbouldoire@closdunid.asso.fr

Palherets
48100 PALHERS
Tél : 04.66.32.08.07
palherets@closdunid.asso.fr

Avenue des Martyrs
de la Résistance
48100 MARVEJOLS
Tél. : 04.66.42.62.00
foyercolagne@closdunid.asso.fr

Rapport de Vie Institutionnelle 2020
Foyers d'Hébergement et SATeLi

La Valette
48100 CHIRAC
dispositifetap@closdunid.asso.fr
sateli@closdunid.asso.fr

Quartier de Costevieille
48100 MARVEJOLS
Tel : 07.70.25.20.35
samo@closdunid.asso.fr

15 place Henri Cordesse
48100 MARVEJOLS
Tél. : 06.31.29.83.23
dispositif.ressourcessoins@closdunid.asso.fr

Préambule

Le présent rapport a pour objet de présenter la vie institutionnelle de l'établissement/du service. Il définit les principes permettant de garantir aux Usagers le bien-être, la dignité et toutes les possibilités d'épanouissement personnel et explicite la dimension qualitative de l'engagement de l'institution au service des Personnes en situation de handicap.

Il apporte des éléments relatifs au public accompagné, au fonctionnement de l'établissement ou service ainsi qu'aux démarches mises en œuvre afin d'améliorer les prestations proposées aux Usagers. Il tend à témoigner de la vie institutionnelle, de l'action conduite au quotidien. Il explicite l'utilité sociale de l'établissement.

L'utilité sociale se définit comme une action combinée visant à :

- la réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits ;
- la solidarité (nationale, internationale ou locale) et la sociabilité ;
- l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (éducation, santé, culture, etc.).

Au regard des dispositions de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, les « missions d'intérêt général et d'utilité sociale » des établissements sociaux et médico-sociaux sont précisément :

1. Évaluation et prévention des risques sociaux et médico-sociaux, information, investigation, conseil, orientation, formation, médiation et réparation ;
2. Protection administrative ou judiciaire de l'enfance et de la famille, de la jeunesse, des personnes handicapées, des personnes âgées ou en difficulté ;
3. Actions éducatives, médico-éducatives, médicales, thérapeutiques, pédagogiques et de formation adaptées aux besoins de la personne, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l'évolution de son état ainsi qu'à son âge ;
4. Actions d'intégration scolaire, d'adaptation, de réadaptation, d'insertion, de réinsertion sociales et professionnelles, d'aide à la vie active, d'information et de conseil sur les aides techniques ainsi que d'aide au travail ;
5. Actions d'assistance dans les divers actes de la vie, de soutien, de soins et d'accompagnement, y compris à titre palliatif ;
6. Actions contribuant au développement social et culturel, et à l'insertion par l'activité économique.

Sur la base de ces éléments, le présent rapport cherche à rendre compte de l'activité mise en œuvre lors de l'année écoulée.

SOMMAIRE

I. Paroles Introductives de la Direction **5**

II. Eléments de contexte **9**

1. Organisme Gestionnaire 9

2. Actions du Pôle Travail et Habitats Inclusifs 16

3. Présentation des établissements et service 18

a) Foyer d'Hébergement Bouldoire 21

b) Foyer d'Hébergement de Palherets 23

c) Foyer d'Hébergement de la Colagne 26

d) Service d'Accompagnement Extérieur 27

e) Service d'Accompagnement au Temps Libéré 27

f) Dispositif Ressources et Soins 28

g) ETAP 29

h) ATOM 30

4. Modalités d'accueil 31

a) Les Hébergements et le Service d'Accompagnement Extérieur 31

b) Le Dispositif Ressources et Soins 32

c) Le Service d'Accompagnement au Temps Libéré et ETAP 33

d) ATOM 33

5. Coopération/mutualisation 33

6. Relation avec les familles d'Usagers 38

III. Activité de l'établissement **39**

1. **Quantitatif** 39
2. **Qualitatif** 51
3. **Adaptation des personnes accompagnées au Projet d'établissement** 68
4. **Réponse accompagnée pour tous** 69

IV. Accompagnements 70

1. **Zooms sur des temps marquants de l'année** 70
2. **Participation des Usagers** 74
3. **Vie sociale** 83
4. **Santé** 94
5. **Activités citoyennes / Inclusion** 97
6. **Séjours vacances/transferts organisés par l'établissement** 100
7. **Transport** 101
8. **Restauration** 101

a) **Foyer d'Hébergement Bouldoire** 101
b) **Foyers d'Hébergement de Palherets et de la Colagne** 103

V. Démarche d'amélioration continue de la qualité 108

1. **Organisation de la démarche d'amélioration de la Qualité** 108
2. **Réalisation des Evaluations internes et externes** 110
3. **Retour sur le plan d'actions 2020** 111
4. **Plan d'actions envisagé année 2021** 117
5. **Focus outils** 123

VI. Gestion des Risques 124

1. **Focus sur la lutte contre la maltraitance** 124

a) Foyer d'Hébergement Bouldoire 124
b) Foyer d'Hébergement de Palherets 124
c) Service d'Accompagnement au Temps Libéré 124
2. Actions de gestion des risques 126
a) Foyer d'Hébergement Bouldoire 126
b) Foyer d'Hébergement Palherets 128
3. Ressources patrimoniales et sécurité 131
VII. Actions en faveur de l'environnement **134**
VIII. Perspectives pour les années à venir de l'établissement **135**

I. Paroles Introductives de la Direction

Reflet de la vie des établissements, ce rapport franchit une nouvelle étape dans son élaboration.
Transversal aux trois Foyers d'Hébergement[1] de l'Association Le Clos du Nid, au Service d'Accompagnement au TEmps LIbéré[2], à Etape de Transition Adaptée Professionnelle[3], au Dispositif Ressources et Soins[4], au Service d'Accompagnement Extérieur[5], à l'ATelier Occupationnel Marvejolais[6] et au Service d'Accompagnement à la Mobilité et à l'Orientation FH-ESAT[7], il vient témoigner de la dynamique commune engagée par les directions des Foyers d'Hébergement et des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) de l'Association afin d'accompagner, fédérer et constituer le Pôle Travail et Habitat Inclusifs.

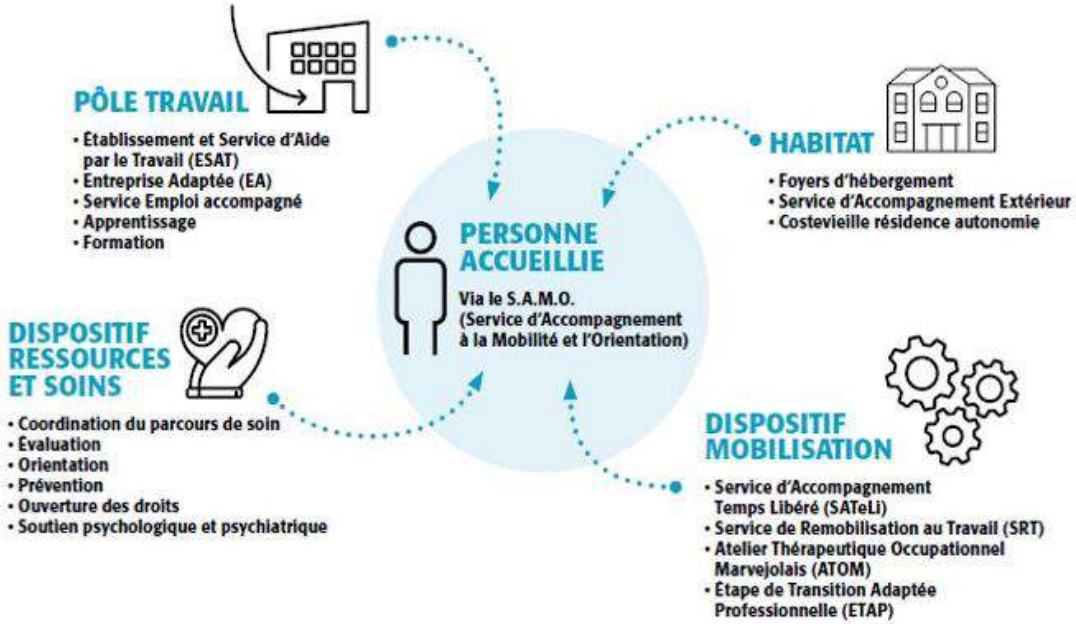

[1] FH
[2] SATeLi
[3] ETAP
[4] DRS
[5] SAE
[6] ATOM
[7] SAMO

Cette construction n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit en effet dans un processus à la fois réflexif mais pas seulement qui s'est concrétisé d'une part, par la création de SATeLi à travers le redéploiement de 10 places du Foyer d'Hébergement La Colagne en 2010, la mise en place du SAMO en 2012 et la fusion des SAE des 3 Foyers d'Hébergement en 2018. D'autre part, elle a pris forme par la signature du Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens[8] faisant apparaître comme objectif une autorisation commune pour, d'un côté les ESAT du pôle et de l'autre les FH et SATeLi sous la forme d'un Etablissement d'Accueil Non Médicalisé[9]. Nous avons donc, dans la continuité de cette signature, déposé ces demandes auprès des autorités administratives compétentes en 2019, 2020 et 2021.

Un autre facteur extérieur et inattendu est venu accélérer cette construction et ce besoin de consolidation du Pôle : la pandémie. Cela s'explique à notre sens parce que ce choc sanitaire a été « révélateur du degré de maturité des organisations pour fonctionner en mode agile ».

En effet, submergés par un nombre important de recommandations, de préconisations, de documentations et par différents flux et vecteurs de communication, il s'est avéré indispensable de trier, résumer et communiquer sur les évolutions impactant tant le quotidien des résidents que des professionnels. Les secrétariats pilotes des « systèmes d'informations […] »[10] ont été à la manœuvre contribuant indéniablement à une coordination des établissements et de l'accompagnement proposé pendant les différentes phases de la pandémie. Enfin ils ont veillé naturellement à la bonne information, au fil du temps, des instances : Comité Sociale Economique des Etablissements, Commissions Santé, Sécurité et Conditions de Travail, Conseil de la Vie Sociale, partenaires, Agence Régionale de Santé et autres autorités compétentes dans la gestion de cette crise.

L'instauration d'une cellule de crise transversale ESAT et FH a été primordiale dès le début de la crise afin d'assurer une cohérence dans les orientations données. Elle a permis de simplifier les circuits de remontée et descente d'informations, mais a aussi facilité les prises des décisions concertées afin d'essayer de prendre en compte tous les aspects liés à l'accompagnement des personnes accueillies et l'organisation des structures. Cette cellule de crise composée des Directeurs, Chefs de Services, secrétaires, représentants des infirmiers du Pôle, s'est réunie au fil de l'actualité en essayant d'anticiper les situations potentiellement à risque, la création et la validation d'outils, la rédaction de notes à destination des résidents, familles, représentants légaux, salariés ou pour la mise en place, par exemple, du dépistage massif. Les acteurs de cette cellule de crise ont été positionnés comme des relais et des référents auprès de tous les salariés dans le cadre de cette pandémie. Ce fonctionnement nous a permis de réajuster des protocoles pour tenir compte de toutes les spécificités des situations individuelles ou collectives mais aussi de construire un plan d'actions commun, outil de communication, mais surtout permettant de planifier par exemple le déconfinement progressif des FH et ESAT de manière concertée et articulée.

[8] CPOM
[9] EANM
[10] Regards croisés, Les Changements organisationnels induits par la crise de la Covid-19, CAIRN. Info, matière à réflexion, Covid-19 : révélateur du niveau de maturité des organisations face aux défis du XXIème siècle, Philippe Castilla, Corporate Programs Designer, ESSEC Executive Education.

Moment au combien délicat car il fallait « *peser de multiples interactions. Pas seulement l'effet des mesures de protection de santé sur l'économie, mais aussi sur les libertés, sur le lien social, mais aussi l'effet symétrique du ralentissement économique sur la santé physique et mentale, sur l'environnement, et donc à nouveau, indirectement sur la santé. [….]. Le réglage de tels compromis est au cœur de la résilience, considérée ici comme une propriété systémique. Ce n'est plus la capacité d'un métal, d'un individu, d'une société à encaisser les coups. C'est la capacité d'un système à maintenir ou à redéfinir les équilibres dynamiques qui le font exister comme quelque chose de stable, dans un environnement variable.* »[11]

Bien que ce choix d'un déconfinement progressif ait pu être critiqué[12] au sein des établissements du pôle Travail et Habitat inclusifs et nous nous félicitons de ce débat démocratique, un cap a été donné. La progressivité s'est imposée comme une évidence au regard du périmètre concerné et de la nécessité de réduire au maximum les situations à risque professionnel au sein des organisations. Ce travail, fruit d'une concertation entre des représentants de six établissements, d'un service et de trois dispositifs représentant plus de 300 personnes accueillies et de 217 professionnels reste une belle réalisation soucieuse de la qualité et des conditions de l'accompagnement proposé aux personnes au présent comme à l'avenir.

Conscients de la nécessité d'essayer d'appliquer avec finesse les préconisations et autres recommandations délivrées, nous avons pu constater avec plaisir la capacité des équipes à s'autoriser à alerter, sur des situations particulières nécessitant un aménagement et des entorses aux notes de services. L'observation de l'équilibre psychique de chacun a été primordiale de façon à être réactifs et à intervenir en cas de nécessité. Seules les équipes de terrain sont qualifiées dans cet exercice d'équilibriste en raison de leur connaissance des personnes qu'elles accompagnent quotidiennement. Sensible à cet « *Empowerment des équipes* […] »[13], il nous importe de le préciser ici, malgré, il faut bien le dire, un contexte sanitaire qui pousse à la « standardisation ». Si nous ne croyons pas, qu'une culture d'entreprise se créé au moment d'une pandémie, cette crise est venue percuter celle du pôle, la tester et nous pensons, la renforcer parce que « *les relations d'autorité et de dépendance laissent place à des rapports d'interdépendance et de responsabilisation. […].* » [14] entre les acteurs. À ce titre, les Chefs de Services, ont eu un rôle primordial dans cette gestion afin de fluidifier la mise en œuvre des orientations données, assurer avec empathie le soutien des équipes et faire preuve d'inventivité en s'appuyant sur les propositions qui émergeaient de l'ensemble des acteurs. « *Si beaucoup de repères professionnels et organisationnels ont été gravement et brutalement affectés par cette crise pandémique, elle a permis de dégager les lignes de force et de faiblesse de chaque entité organisationnelle, que ce soit au niveau des groupes, des entités ou des simples unités opérationnelles confrontées à une réalité imposée, et non*

[11] Tribune de la sécurité industrielle, 2020, n°1, « Crise de la Covid-19 : quelle résilience ?, Jean Pariès, Directeur scientique Isci-Fonci.
[12] Groupe de Réflexion Ethique, Foyer d'Hébergement Bouldoire et Civergols compte rendu du 7 juillet 2020.
[13] Regards croisés, Les Changements organisationnels induits par la crise de la Covid-19, CAIRN. Info, matière à réflexion, Covid-19 : révélateur du niveau de maturité des organisations face aux défis du XXI ème siècle, Philippe Castilla, Corporate Programs Designer, ESSEC Executive Education.

[14] Regards croisés, Les Changements organisationnels induits par la crise de la Covid-19, CAIRN. Info, matière à réflexion, Covid-19 : révélateur du niveau de maturité des organisations face aux défis du XXI ème siècle, Philippe Castilla, Corporate Programs Designer, ESSEC Executive Education.

immédiatement maitrisable. Elle a mis en évidence la capacité d'initiative d'un encadrement, devant de telles situations : « hors manuelle » et exemptes d'expérience en la matière. »[15].

Cette méthodologie transversale aux structures visant à lutter contre cette pandémie, nous a offert l'opportunité, nous semble-t-il, d'asseoir un fonctionnement et donc de faire face, avec plus de sérénité que de manière isolée, à l'aspect temporel. Cette *« recherche de stabilité dans un environnement variable* »[16] est un des enjeux majeurs dans la gestion de la crise. Nous entendons par-là que le système dans son ensemble doit trouver un équilibre entre la réorganisation constante et l'ankylose. Savoir d'où on part et où l'on va. C'est une des raisons pour lesquelles, notre quotidien n'a pas été happé par la crise et que bon nombre de réalisations ont pu être faites au bénéfice des personnes accueillies pendant cette période, sans qu'il y ait eu « *tellement de peur, d'affolement et de sidération que la pensée a été mise en veille*. »[17].

« *Il nous faut apprendre de cette expérience exceptionnelle. […]. Il ne suffira pas d'ajouter le SARCov2 au catalogue des ennuis connus. […]. Il faut entrer dans un méta apprentissage, mémoriser non pas comment on a fait face à la Covid-19, mais comment on a appris à le faire alors qu'on ne savait pas. Mémoriser et consolider ce qui a rendu possible les arbitrages, l'invention des réponses, la mise en œuvre sociale des réponses*. »[18].

En conclusion, nous ne pourrons conserver cette agilité si précieuse et cette résilience nécessaires à la transformation de notre offre et à la diversification de celle-ci, au service des personnes accueillies, qu'à travers une organisation du Pôle Travail et Habitat Inclusifs consolidée et donc portée par une forte cohésion des équipes de direction naturellement et à présent aussi, de façon élargie, par les équipes cadres et techniques.

[15] Regards croisés, Les Changements organisationnels induits par la crise de la Covid-19, CAIRN. Le coronavirus comme test cardiaque de nos organisations, Gérard Taponat, DRH, professeur associé et directeur de master à l'Université Paris Dauphine.
[16] Regards croisés, Les Changements organisationnels induits par la crise de la Covid-19, CAIRN. Info, matière à réflexion, Covid-19 : révélateur du niveau de maturité des organisations face aux défis du XXI ème siècle, Philippe Castilla, Corporate Programs Designer, ESSEC Executive Education.
[17] Groupe de Réflexion Ethique, Foyer d'Hébergement Bouldoire et Civergols compte rendu du 7 juillet 2020.
[18] Tribune de la sécurité industrielle, 2020, n°1, « Crise de la Covid-19 : quelle résilience ?, Jean Pariès, Directeur scientique Isci-Fonci.

II. Eléments de contexte

1. Organisme Gestionnaire

L'Association « le Clos du Nid », fondée en 1956 par l'Abbé OZIOL en Lozère (48) et régie par la loi 1901, a pour vocation la prise en charge et l'accompagnement thérapeutiques, éducatifs, scolaires et médicaux d'enfants, d'adolescents et d'adultes handicapés. Compte tenu des différentes formes de déficiences des Usagers accueillis, l'Association s'est fixée un objectif de valorisation des capacités de chacun par un accompagnement spécialisé et évolutif tout au long de son parcours, dans les établissements et services, ainsi qu'à l'extérieur.

"Le Clos du Nid" gère 1 034 places d'établissements et services médico-sociaux.

L'effectif de l'Association est de 901 professionnels (personnels éducatifs, aides-soignants, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, médecins psychiatres, psychologues, personnels administratifs…), pour 781,41 ETP.

Au terme de l'année 2020 ici concernée, l'Association est gestionnaire de 21 établissements et services médico-sociaux et d'une Entreprise Adaptée, listés ci-après :

Institutions	Capacité d'accueil au 31/12/2020	Compétence de contrôle et de tarification
IME « les Sapins »	42[1]	Assurance Maladie
IMPro « le Galion »	38[2]	Assurance Maladie
SESSAD « les Dolines »	20	Assurance Maladie
SESSAD Pro	9	Assurance Maladie
ESAT « la Valette »	89	Assurance Maladie
ESAT « de Bouldoire »	65	Assurance Maladie
ESAT « la Colagne »	150	Assurance Maladie
Foyer de vie « Saint Hélion »	24	Aide Sociale Départementale
Foyer de vie « Lucien Oziol »	35[3]	Aide Sociale Départementale
Foyer de vie « l'Horizon »	42[4]	Aide Sociale Départementale

[1] Dont 27 places en internat, 11 places d'accueil de jour et 4 places en centre d'accueil familial spécialisé
[2] Dont 10 places d'accueil de jour
[3] Dont 3 places d'accueil de jour
[4] Dont 2 places d'accueil de jour

FAM « de Bernades »	32	Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale
FAM « Saint Hélion »	12	Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale
MAS « Aubrac »	56	Assurance Maladie
MAS « la Luciole »	60	Assurance Maladie
MAS « d'Entraygues »	60	Assurance Maladie
EATU « La Maison des Sources »	24	Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale
Foyer d'hébergement de « Bouldoire »	61	Aide Sociale Départementale
Foyer d'hébergement « la Colagne »	130	Aide Sociale Départementale
Foyer d'hébergement de « Palherets »	81	Aide Sociale Départementale
SATeLi	4	Aide Sociale Départementale
Siège Social		Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale

Institution	**Capacité d'accueil au 31/12/2020**	**Compétence administrative**
Entreprise Adaptée du « Gévaudan »	12 postes	DIRECCTE

L'Association est présidée par le Docteur Jacques BLANC. Son Assemblée Générale associe des Membres Actifs, d'Honneur, Honoraires et de Droit. Elle est administrée par un Conseil d'Administration aujourd'hui composé de 21 membres actifs auxquels s'ajoutent 2 membres de Droit (représentants du Personnel).
Son Directeur Général est le garant de la mise en œuvre de la politique associative et des politiques transversales. Il veille à la dynamique globale et au développement des projets, optimise la communication interne et externe et exerce une mission de conseil et de contrôle interne auprès des établissements et services et plus précisément auprès des directeurs et des équipes de direction. De plus, la Direction Générale siège dans différentes instances au niveau National, Régional et Départemental.
Le 25 janvier 2010, l'Association a signé, avec effet rétroactif au 1er janvier, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2010-2014 qui dispose, en article 6-1 que *« L'Association produit et transmet, pour chacun des établissements et services gérés : dès réception de l'arrêté de tarification : un budget exécutoire au sens de l'article R. 314-37 du CASF, avant le 30 avril de l'année suivant l'exercice considéré : un compte administratif au sens des articles R. 314-49 et suivants du CASF, accompagné d'un rapport d'activité détaillé sur l'utilisation des crédits alloués ; ce rapport fera notamment référence à l'affectation des économies de charges issues de la mise en œuvre de la*

loi du 23 février 2005 et inclura les dispositions prévues à l'article R. 314-28 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatives aux indicateurs. »

Ce CPOM a fait l'objet de 5 avenants successifs ayant pour objet sa prorogation pour 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

COOPERATION

En 2012, suite aux constats partagés par les Associations « le Clos du Nid » et l'« Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux » (A2LFS) s'agissant à la fois de la construction indispensable d'une stratégie d'avenir au profit des patients et Usagers des établissements et services gérés, de complémentarités clinique, organisationnelle, administrative, financière et géographique, d'objets sociaux similaires ainsi que de partenariats forts, les deux institutions ont convenu de tisser des liens plus étroits. Cependant, au regard de la force historique de ces deux organisations, et des différences juridiques les caractérisant (Reconnaissance d'Utilité Publique et Convention Collective Nationale notamment), une fusion est apparue inenvisageable à court terme. Par conséquent, il a été arrêté de conserver les deux entités sans en modifier ni le projet, ni les statuts, ni la composition.

Prenant en compte ces éléments et les coopérations déjà existantes (mutualisations, Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale de Lozère, etc.), les deux Associations ont engagé une coopération progressive.

En 2013, une première étape a été franchie par la création d'un "Pôle de Compétences Partagées" (PCP). Ainsi les fonctions de Directeur des Ressources Humaines et de Directeurs des Affaires Financières puis de responsable du Service Droits, Qualité et Développement ont été mutualisées entre les deux Associations, par l'intermédiaire de contrats de mises à disposition. Ce Pôle s'est construit entre 2013 et 2015.

Par la suite, un projet de création d'une troisième association a émergé.

Réunies le 27 avril 2015, les instances statutaires des deux Associations ont pris la décision de mettre en place une Union. Le même jour, l'Assemblée Générale constitutive de l'Union Lozérienne des Institutions Sanitaires et Sociales (ULISS) s'est réunie, suivant les modalités actées par les deux associations (composition paritaire, membres désignés par les deux institutions).

L'objet de cette Union d'Associations est le suivant : " […] *dans le respect du caractère propre et de l'autonomie de chaque Association adhérente, l'Union a pour objet d'élaborer, formaliser, accompagner et évaluer la mise en œuvre des stratégies communes et/ou coordonnées aux membres*".

Sur les années 2017 et 2018, l'Association ULISS a été mandataire de gestion des associations « le Clos du Nid » et A2LFS. Malgré la satisfaction partagée de l'ensemble des acteurs sur l'action conduite par cette Union, il est apparu que cette action très intégrée avait été mise en œuvre de manière anticipée au regard des projets spécifiques en cours de construction (mentionnés ci-dessous) par chacune des associations membres. Ainsi, ULISS ne sera plus mandatée par les deux Associations à compter du 1er janvier 2019 sur la gestion de leur établissements et services mais continue

à exister et à entretenir les coopérations entre elles. 2019 a été l'occasion de penser le futur de cette union et au gré des projets à venir ses instances dirigeantes, ainsi que celles des Associations membres ont pris la décision d'utiliser ULISS pour les missions nécessitant une approche transversale mobilisant des compétences spécifiques.

En 2020, les associations ULISS, Clos du Nid et A2LFS ont confirmé leur intérêt pour la poursuite des actions de partages de compétences et ont envisagé une extension des missions d'ULISS vers de la coordination de projets d'ampleur demandant une expertise appuyée.

Actions transversales marquantes de l'année 2020

a. CoVid 19

Traiter de 2020 nous conduit immanquablement à évoquer la gestion de la crise sanitaire que nous traversons. Cette dernière a nécessairement impactée notre action. Il a fallu intégrer de nouvelles pratiques, de nouvelles organisations et nous adapter en permanence au contexte qui était particulièrement évolutif. D'une institution à l'autre, d'un contexte à un autre, il a fallu construire de nouvelles modalités de réponses aux besoins des personnes accueillis.
Grâce à un travail de coordination à l'échelle territoriale (avec le Groupement Hospitalier de Territoire 48, le GCSMS des établissements et services du handicap et plus particulièrement au sein d'ULISS), les moyens de lutte contre cette épidémie ont été facilités.

Quelques-uns des établissements ont été directement impacté par la maladie, que ce soit des patients, des usagers ou des professionnels. Malgré cela, nous devons tirer un bilan positif de l'année, car la mobilisation de tous a permis de réduire les effets indésirables au maximum.

b. Groupes de réflexion éthique (GRE)

Par cette démarche l'association ULISS entend :

- créer et maintenir les conditions pour que les droits de la personne, les principes éthiques et les valeurs humanistes soient pris en compte dans chaque établissement, dans chaque service, par chaque intervenant, quelle que soit sa place auprès de la personne accueillie ou accompagnée.
- permettre aux équipes de réaliser des prises en charge de qualité et les soutenir en amenant « une ressource de pensée indispensable pour maintenir vivant le désir d'agir pour et avec l'autre ».

L'objectif de ces temps de rencontre et d'échange est donc de permettre aux professionnels de s'interroger sur leurs pratiques tant collectives qu'individuelles, tout en construisant ensemble une démarche destinée à garantir aux usagers des accompagnements de qualité en tentant d'apporter la solution «la moins mauvaise ».

Une expérimentation est conduite depuis quatre ans de manière transversale entre les 4 Foyers d'hébergement gérés par les associations membres d'ULISS. Au regard de la satisfaction de l'ensemble des participants ainsi que des directions concernées, une nouvelle expérimentation est menée par extension de l'action aux 4 MAS et 4 ESAT gérés par les associations membres d'ULISS. Cette expérimentation a pu être mise en œuvre en 2020 malgré le contexte sanitaire, en réunissant à deux reprises les 2 GRE des MAS, le GRE des ESAT et de poursuivre les rencontres des 2 GRE des Foyers d'hébergement.

Au regard du bilan positif exprimé par l'ensemble des acteurs (participants et directions de établissements bénéficiaires), cette action sera reconduite en 2021.

c. CPOM

2020 a été la première année de mise en œuvre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2020-2024 signé par le Clos du Nid, l'ARS Occitanie et le Conseil Départemental de la Lozère.

Malgré un contexte défavorable à la conduite de projet du fait de la pandémie, le Clos du Nid a pu mettre au travail de nombreux objectifs à finaliser d'ici 5 ans.

Voici pour rappel les grands objectifs négociés dans le CPOM :

- Inclusion : développer des actions d'inclusion sociale, culturelle, d'hébergement etc. en faveur des Usagers de nos institutions.
- Décloisonnement de l'accompagnement : proposer à chaque Usager un accompagnement « sur mesure » en modulant, adaptant, coopérant plus avant.
- Soutenir les Usagers au quotidien et dans leur souhait : trouver les moyens adaptés pour assurer un quotidien de qualité et étayer les Usagers dans l'évolution de leur projet de vie.
- Accentuer le développement de nos expertises pour répondre à des besoins spécifiques : autisme, polyhandicap, vieillissement, etc.

- Conforter les organisations pour assurer un accompagnement de grande qualité.
- Ancrer l'ouverture sur l'environnement.

d. Recherche-action Montessori

La philosophie Montessori est une pédagogie basée sur les observations et découvertes de Maria Montessori, première femme médecin en Italie et dévouée à la cause des enfants. Il s'agit pour les tenants de cette approche de s'appuyer sur les capacités (intellectuelles, sensorielles et physiques) des personnes accompagnées pour faciliter le développement et l'épanouissement en respectant le rythme de chaque individu et en favorisant les relations interpersonnelles, le lien aux autres.
Intégrer l'approche Montessori dans le quotidien des Usagers a pour but de rendre la personne actrice de sa propre vie, de faire des choix et de s'ouvrir vers l'environnement dans un but d'inclusion dans la communauté, avec comme objectifs l'amélioration de la qualité de vie et celle du bien-être psychique. D'autre part, s'associer à une telle démarche permet aux professionnels de pourvoir s'interroger sur les pratiques et les organisations de travail dans les institutions ainsi que de travailler sur l'enrichissement des journées des Usagers.
La M.A.S. Aubrac, les Foyer de vie et F.A.M. Saint Hélion ainsi que le Foyer de vie Lucien Oziol sont les trois premières institutions de l'Association choisies pour débuter l'expérimentation de la mise en place de la méthode Montessori auprès des Usagers au regard des cultures professionnelles, de la diversité des publics accueillis et des capacités de développement envisageables.
Cette expérimentation dont les premiers éléments structurant se sont réalisés en 2020 se fait en lien avec des acteurs du monde universitaire en France et au Canada.
Les résultats, en prenant en compte les améliorations éventuelles, permettront à l'avenir à d'autres institutions de l'association de mettre en place cette méthode.

e. Projets structurants

- Création d'une direction de la communication

L'action de communiquer l'action des établissements et services de l'Association le Clos du Nid est devenue un enjeu majeur. Beaucoup de projets nécessitent l'appui de compétences expertes en la matière. Par ailleurs, une approche transversale pour garantir les communications interne et externe de l'association est apparue comme une nécessité.

En ce sens, grâce à l'action de mutualisation d'ULISS, un poste de Directeur de la communication partagé entre l'A2LFS et le Clos du Nid a pu être créé et est occupé depuis le mois de septembre 2020.

- Filière d'excellence Plantes et Santé

Les associations le Clos du Nid et A2LFS s'inscrivent depuis leur création dans une logique de réponse aux besoins des plus vulnérables en mobilisant les solutions reconnues mais aussi en recherchant des moyens nouveaux. Le champ de l'aromathérapie est encore peu exploré comme soutien thérapeutique mais semble pouvoir répondre à des besoins essentiels et pourrait ainsi compléter l'offre thérapeutique déjà existante.

Avec l'appui du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural-Pays du Gévaudan, une filière d'excellence est en cours de création dans le but de voir émerger un projet de territoire visant la consommation de plantes (nées, cultivées et transformées localement) dans un objectif de santé.

4 établissements gérés par les associations membres d'ULISS (Clos du Nid et A2LFS) ont engagé cette réflexion : CRF de Montrodat, MAS de Civergols, MAS d'Entraygues et MAS Aubrac.

Ces institutions sont des établissements de santé ou médico-sociaux dans le champ du handicap ou de la grande vulnérabilité.

Chaque établissement présente des caractéristiques différentes du fait d'une spécialisation dans un accompagnement en soin spécifique et tend à répondre à des besoins diversifiés, toujours dans la recherche du bien-être des personnes prises en soins.

2. Actions du Pôle Travail et Habitats Inclusifs

Les demandes accueillies par le Service d'Accompagnement à la Mobilité et à l'Orientation et qui se présentent à nous, sont parfois issues de personnes aux situations très dégradées, faites de ruptures avec le cercle parental, amical et institutionnel, avec des difficultés économiques importantes, traversées par les addictions, la violence, la maladie mentale. Envisagée dès lors une spécialisation de l'établissement sur la base d'une réponse unique à une seule problématique est donc, dans ce contexte, vouée à l'échec et contraire à l'esprit des politiques publiques actuelles. À l'inverse, souhaiter répondre, seul, à l'ensemble des besoins d'accompagnement d'une personne, s'avère mission impossible. Comment dès lors un établissement peut-il relever seul le défi de l'inclusion qui se présente à lui ?
Les réorganisations internes à nos structures sont encore nécessaires et possibles mais les marges de manœuvre ne permettent pas de penser redéploiement de moyens et création de « dispositifs accompagnant les transitions » de manière isolée. Ainsi la recherche de la souplesse, nécessaire à l'accompagnement des personnes, ne peut se réaliser qu'à travers un travail plus global sur l'ensemble des ESAT et des Foyers de l'Association « Le Clos du Nid » en résumé à travers le Pôle Travail et Habitat Inclusifs.
C'est cette dynamique qui s'est concrétisée en 2020 à travers quelques actions décrites ci-dessous et que les trois directions souhaitent consolider encore davantage en 2021, dans le souci d'une plus grande qualité du service rendu aux personnes accueillies.

zOOm – SATeLi et ETAP (Etape de Transition Adaptée Professionnelle)

Les personnes accompagnées par les dispositifs SATELI et ETAP ont, depuis le 23 novembre 2020, définitivement quitté le site de Palherets et ont pu emménager dans leurs nouveaux locaux situés sur le site de l'ESAT La Valette.
Les Usagers ainsi que le personnel éducatif des Foyers et des ESAT ont ainsi participé avec dynamisme et bonne humeur à cette installation. Chacune des personnes accueillies a pu mettre une touche à la décoration, l'agencement ou l'organisation dans ces nouveaux locaux.
De nouveaux défis attendent donc l'équipe éducative de ces deux dispositifs : accompagner, innover, soutenir, et cela dans un esprit d'ouverture et de partenariat
Pour ETAP, il s'agira de permettre aux jeunes travailleurs une entrée dans le monde du travail, en individualisant au mieux l'accompagnement et en incluant la notion de pair aidance et de respect, afin de favoriser l'épanouissement personnel.
Pour SATeLi, il s'agira de désinvestir progressivement le domaine professionnel à travers diverses activités, tout en mettant à profit leur compétences et leurs capacités dans un objectif de transmission en direction des jeunes travailleurs d'ETAP.
Cette mise en lien entre les deux dispositifs, favorise les relations de pair-aidance, de soutien et d'entraide mutuelle en tant qu'individu et que professionnel.
Gageons que, tous ensemble, les équipes parviennent à relever ces défis et à permettre aux bénéficiaires de s'épanouir tant sur le plan personnel que professionnel.

zOOm - 3000 masques pour les Usagers et l'encadrement du Pôle Travail et Habitat Inclusifs et du Pôle Enfance

Pendant 8 semaines, sans relâche, des monitrices éducatrices des Foyers d'Hébergement, monitrices d'atelier des ESAT, lingères, psychologue, psychomotricien, assistantes de services sociales sont devenu(e)s couturiers/ères volontaires et ont œuvré pour équiper les résidents du Pôle Travail et Habitat Inclusifs, les établissements du Pôle Enfance ainsi que tous les salariés l'Association.
Ce ne sont pas moins de 20 salariés des établissements de l'Association qui ont été mobilisés pendant la période du confinement pour réaliser des masques grand public.
Cette opération a été pilotée pendant 8 semaines, sur le site de l'ESAT Bouldoire, par M. Olivier Blanc, Chef de Services et trois salariées des Foyers d'Hébergement de Bouldoire et Palherets et des ESAT de l'Association.
Symbole et illustration parfaite de la mobilisation des salariés de l'Association en cette période et de la solidarité indispensable à la lutte contre la propagation du virus dans les établissements.

zOOm - Evolution de l'équipe du Dispositif Ressources et Soins

Le Dispositif Ressources et Soins, depuis son ouverture en septembre 2019, est devenu un point de repères pour les résidents des Foyers d'Hébergement de Bouldoire et Palherets.
Depuis le 07 septembre 2020, ses missions d'accueil, d'accompagnement et de coordination du parcours de soin ont été ouvertes aux résidents du Foyer d'Hébergement de la Colagne. Pour se faire, 2 infirmiers et 1 aide-soignante de cet établissement ont rejoint l'équipe déjà en place.
Fortes d'une expérience d'une année de fonctionnement, les infirmières et aides-soignantes de Bouldoire et Palherets ont pu soutenir leurs homologues et prévenir des éventuels dysfonctionnements du début. Cette intégration par étape, a été bénéfique et a permis une prise en charge optimale de toutes les personnes accueillies au Dispositif Ressources et Soins assurant ainsi une continuité des soins proposés.
L'harmonisation des pratiques des services infirmiers permet également d'appréhender, de façon plus sereine, le contexte sanitaire actuel et d'apporter une réponse collégiale quant à la gestion des situations. Un travail rigoureux de prévention a été effectué depuis mars 2020 ce qui a limité la propagation du virus au sein des établissements. Le travail de proximité des équipes pluridisciplinaires (éducative, paramédicale et médicale) a permis de soutenir chaque personne touchée de façon individualisée en fonction de ses besoins et en parfaite coordination. Cette organisation a permis par ailleurs de maintenir, malgré l'actualité Covid, les accompagnements aux rendez-vous médicaux habituels. La qualité du suivi des personnes a été maintenue.
Le Dispositif Ressources et Soins continue son évolution pour permettre aux Usagers du Pôle Travail Hébergement Inclusifs de bénéficier du meilleur accompagnent possible autour de leur parcours de soin.

3. Présentation des établissements et service

HABITAT

SERVICES ADMINISTRATIFS - TECHNIQUES - GENERAUX

Service Accompagnement Extérieur

68 personnes accompagnées

Foyer d'Hébergement de la Colagne

98 personnes accompagnées

Foyer d'Hébergement Palherets

Costevieille - Site de Colagne - La Rodde

69 personnes accompagnées

Foyer d'Hébergement Bouldoire

30 chambres - 6 Appartements - 10 studios

46 personnes accompagnées

Direction

Services Administratifs

Service Comptable

Agents d'Entretiens - Equipe technique

Restauration - Economat

HABITAT

Service d'Accompagnement Extérieur

68 personnes accompagnées

FH de la Colagne

107 personnes accompagnées

Directeur Pilote

Chef de Services

Chef de Services

Surveillants de Nuit

Lingerie - Entretien des locaux

Moniteurs Educateurs
Educateurs Spécialisés
Gestionnaire des locations

Moniteurs Educateurs
Educateurs Spécialisés
Infirmière Coordinatrice de Santé
Animateur
Educateur Sportif

FH Palherets - 62 personnes accompagnées

La Rodde - 10 appartements T2

Costevieille - 29 studios

Directrice Pilote

Chef de Services

Educateur Sportif

Lingères

Surveillants de Nuit

Moniteurs Educateurs
Educateurs Spécialisés Coordonnateurs
Technicienne Intervention Sociale et Familiale

FH Bouldoire - 46 personnes accompagnées

30 chambres - 10 studios - 6 appartements

Chef de Services

Surveillants de Nuit

Moniteurs Educateurs - AMP
Educateur Spécialisé Coordonnateur
Technicienne Intervention Sociale et Familiale

DISPOSITIF MOBILISATION

SATeLi - ETAP (20 ETP personnes accompagnées)

Directeurs

Chef de Services

Educateur Spécialisé Coordinateur

- Moniteur Atelier
- Montrice Educatrice
- Technicienne en Insertion Sociale et Familiale
- Educateur Sportif

ATelier Occupationnel Marvejolais (ATOM)

Directeur

Chef de Services

- Educateurs Spécialisés
- Moniteurs Educateurs

S.R.T. (Service Remobilisation au Travail)

Directeur

Chef de Services

- Educateur Technique Spécialisé

DISPOSITIF RESSOURCES ET SOINS
300 personnes accompagnées

DISPOSITIF RESSOURCES ET SOINS

Directrice

Chef de Services

Secrétaire

- Infirmiers
- Aides Soignantes
- Psychologues
- Psychiatre

	FOYER HÉBERGEMENT BOULDOIRE	FOYER HÉBERGEMENT PALHERETS	FOYER HÉBERGEMENT COLAGNE	SATELI	SAMO	SAE	ATOM	DISPOSITIF RESSOURCES ET SOINS	ETAP
Création	**Décembre 1973**	**Octobre 1960**	**Mars 1965**	**Juin 2010**	**2012**	**2018**	**2019**	**Octobre 2019**	**Mars 2020**
Origine	1973 à 2010 Établissement géré par l'Association « Les Ateliers de la Colagne »	1960 à 1980 Centre Médico Professionnel 1980 à 1984 : C.A.T. 1985 : Foyer d'Hébergement	1966 à 2010 Établissement géré par l'Association « Les Ateliers de la Colagne »	Besoin repéré sur le bassin de Marvejols pour les Usagers en cessation progressive d'activité.	Besoin de candidatures et d'un observatoire des demandes sur les FH et les ESAT	Mutualisation des SAE des 3 Foyers d'Hébergement	SA ESAT + SAJ = ATOM en lien avec SATeLi	Réajustement des modalités d'accompagnement, résolument plus inclusives, demandées par les Usagers et encouragées par les politiques publiques.	Besoin repéré pour les Usagers en rupture avec le travail.
Mission		« L'accueil, le soin, l'accompagnement et l'épanouissement social des Personnes en situation de handicap mental, physique et associé quel qu'en soit la nature et le degré. »							
Autorisation	**1999 : 61 places**	**1985 : 81 places**	**2010 : 130 places**	**2010 : 4 places**					
Localisation	48100 MONTRODAT	48100 PALHERS	48100 MARVEJOLS	48100 PALHERS	48100 MARVEJOLS				

a) Foyer d'Hébergement Bouldoire

Le Foyer d'Hébergement Bouldoire relève à ce jour de l'ancienne nomenclature des établissements médico-sociaux soit du 7° du I de l'article L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles: « *Les établissements et les services, y compris les Foyers d'accueil médicalisé, qui accueillent des personnes adultes handicapées, quel que soit leur degré de handicap ou leur âge, ou des personnes atteintes de pathologies chroniques, qui leur apportent à domicile une assistance dans les actes quotidiens de la vie, des prestations de soins ou une aide à l'insertion sociale ou bien qui leur assurent un accompagnement médico-social en milieu ouvert* ».

Le Foyer d'Hébergement Bouldoire accueille à ce jour 61 Résidents de 18 à 60 ans travaillant en milieu protégé ou ordinaire.

Ses missions sont de :

- Proposer des hébergements diversifiés et adaptés à la réalité des situations des personnes exerçant une activité en ESAT.
- Mettre en place et développer un contexte institutionnel offrant les conditions les plus favorables à l'épanouissement, au développement et à l'évolution vers l'autonomie de chacun.
- Proposer un accompagnement personnalisé, tenant compte de la singularité de chacun.
- Promouvoir l'accession et la participation des personnes à une vie sociale ouverte.
- Permettre à toutes les personnes accueillies de diriger leurs existences, aussi librement que leur permet leurs handicaps et leurs problématiques, sans entrave ni limitation arbitrairement imposée par l'établissement.
- Prendre en compte les besoins en soins somatiques et/ou psychiques et prendre les dispositions pour que leur soit apporté la réponse la mieux adaptée.

Le Foyer d'Hébergement Bouldoire relève de la compétence de contrôle et de tarification du Conseil Départemental de Lozère.

Dates	Evènements
1973	Acquisition d'une ancienne pension religieuse pour jeunes filles à Montrodat par les Ateliers de la Colagne.
27 décembre 1973	Autorisation initiale pour la création du Foyer d'Hébergement Bouldoire accueillant 58 femmes en situation de handicap.
1991	Construction du bâtiment annexe La Maisonnette.
1997	Rénovation du bâtiment central.
1998	Instauration de la mixité.
1999	Nouvelle autorisation pour l'accueil en internat de 61 personnes déficientes intellectuelles ou psychiques travaillant en milieu protégé.
2008	1ère évaluation interne. Rénovation de « La Maisonnette ».
1er janvier 2010	Gestion transférée à l'Association Le Clos du Nid.
Avril 2012	Validation du 1er projet d'établissement 2012-2016 par le CA.

2014	Inauguration du nouveau bâtiment « La Source » comprenant 9 studios.
Décembre 2014	1ère évaluation externe.
Octobre 2016	Début du travail de révision du projet d'établissement 2018-2022.
2018	Mutualisation des Services d'Accompagnement Extérieurs.
Octobre 2019	Dispositif Ressources et Soins.
02 mars 2020	Ouverture de la SA ESAT intitulée E.T.A.P. (Etape de Transition Adaptée Professionnelle).

Le Foyer est situé à 4 km de la ville de Marvejols, bourg d'environ 5000 habitants, dont les activités principales sont le tourisme et le médico-social, avec une douzaine d'établissements assurant un accompagnement de personnes en situation de handicap.

Le Foyer est composé de :

- Un bâtiment principal sur 4 niveaux. Au rez-de-chaussée, sont installés les services administratifs (Direction, Chef de Services, Secrétariat, Comptabilité, Archives), le service Restauration et les réserves. Au premier étage, l'ancienne chapelle accueille la cafeteria, sur le même palier se trouvent le service médical, les bureaux du psychiatre et le bureau éducatif. Les 2ème, 3ème et 4ème niveaux sont affectés à l'accueil des résidents avec à chaque étage une douzaine de chambres ou de studios, une salle à manger commune avec salon. Le bâtiment principal a été rénové en 1997.
- Un hébergement appelé « La Maisonnette » a été construit en 1991 de l'autre côté de la route, rénové en 2008. Il propose 9 studios et un espace commun.
- Un autre bâtiment dit « La Source » a été aménagé en 2014 pour accueillir 12 Usagers en studios.
- Un point accueil au centre de Marvejols permet de rencontrer des résidents hébergés en appartements autonomes. Il est rattaché au Service d'Accompagnement Extérieur mutualisé des trois Foyers d'Hébergement.

b) Foyer d'Hébergement de Palherets

Le Foyer d'Hébergement de Palherets est un établissement médico-social au sens de l'article L312-1 du Code l'Action Sociale et des Familles.
Ses missions s'inscrivent dans un cadre d'intervention définit à l'article L311-3 du Code l'Action Sociale et des Familles qui dispose que :

« L'exercice des droits et libertés individuels est garanti à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, lui sont assurés :

1° Le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité, de sa sécurité et de son droit à aller et venir librement ;

2° Sous réserve des pouvoirs reconnus à l'autorité judiciaire et des nécessités liées à la protection des mineurs en danger et des majeurs protégés, le libre choix entre les prestations adaptées qui lui sont offertes soit dans le cadre d'un service à son domicile, soit dans le cadre d'une admission au sein d'un établissement spécialisé ;

3° Une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit systématiquement être recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. À défaut, le consentement de son représentant légal doit être recherché ;

4° La confidentialité des informations la concernant

5° L'accès à toute information ou document relatif à sa prise en charge, sauf dispositions législatives contraires ;

6° Une information sur ses droits fondamentaux et les protections particulières légales et contractuelles dont elle bénéficie, ainsi que sur les voies de recours à sa disposition ;

7° La participation directe ou avec l'aide de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne. ».

Sous l'impulsion de son fondateur, Monsieur l'Abbé Oziol, l'action de l'Association « Le Clos du Nid » a été engagée le 25 décembre 1955. L'Association, régie par la loi 1901, est enregistrée en Préfecture de la Lozère le 16 décembre 1956.

Dans son objet statutaire, l'Association a alors pour but « la prise en charge jusqu'au terme de leur vie des handicapés mentaux, moteurs ou polyhandicapés, d'assurer leur accueil, leur Hébergement, leur entretien et d'une façon générale, toutes les prestations de toute nature que leur état ou leur condition rend nécessaire ».

L'établissement d'origine, situé sur la commune de Grèzes, s'est au fil du temps, redéployé. Sous l'impulsion du Docteur F. TOSQUELLES, la structure a apporté d'autres réponses institutionnelles et thérapeutiques aux besoins des personnes accueillies, par la création de plusieurs établissements.

Le Foyer d'Hébergement de Palherets, alors Centre Médico PROfessionnel, voit le jour le 14 octobre 1960, sur une propriété agricole acquise par l'Association.

Le CMPro accueillait 90 adolescents de 16 à 18 ans pour un préapprentissage des gestes de travail polyvalents avec un encadrement adapté. Une fois l'apprentissage acquis ou partiellement acquis, les personnes continuaient leur parcours de vie vers le Centre d'Aide par le Travail de La Colagne (géré alors par l'Association « Les Ateliers de la Colagne »).

Dates	Evènements
21 juillet 1980	Un premier arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Languedoc Roussillon approuve la création du Centre d'Aide par Le Travail et d'un Foyer d'Hébergement de 90 lits pour adultes handicapés. La capacité de l'établissement prévoit 45 lits de C.M.Pro pour « débiles profonds », de sexe masculin de plus de 14 ans et 45 places de Centre d'Aide par le Travail pour « débiles profonds » de sexe masculin de plus de 18 ans.
18 novembre 1981	Un arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Languedoc Roussillon prévoit la réduction de 10 % de places de C.A.T. créées par reconversion des places de C.M.Pro. L'agrément porte donc sur 36 places de C.A.T., avec Foyer d'Hébergement. Foyer d'Hébergement et C.A.T. sont alors étroitement liés.
29 mai 1985	La signature de la convention avec le Conseil Général de la Lozère, autorise et habilite l'Association « Le Clos du Nid » de Lozère à recevoir « des adultes handicapés mixtes âgés de 18 ans minimum pour une capacité de 81 places, sur le site de Palhers ».
1996	Le C.A.T. est délocalisé à « La Valette », commune de Chirac à Bourgs Sur Colagne. Cette même année, l'Association fait l'acquisition d'un foyer de jeunes travailleurs, à Marvejols, quartier de Costevieille. L'Hébergement de 23 résidants sur ce site, permet de réduire l'effectif sur Palherets et diversifie une offre de services en matière d'Hébergement et d'accompagnement éducatif.
2003	6 studios individuels destinés à des personnes autonomes voient le jour, sur le site de Costevieille. Ces personnes sont suivies par le Service d'Accompagnement Extérieur (SAE).

Conformément à la loi du 11 février 2005 et au Schéma Départemental 2008-2013, les CAT, devenus Etablissements et Services d'Aide par le Travail, sont dissociés des Foyers d'Hébergement de l'Association, ce qui ouvre la possibilité aux Usagers de choisir distinctement leur vie de leur travail.	
2010	Pour répondre aux nouvelles normes d'Hébergement le site de Palhers est complètement reconstruit avec la création de quatre unités de vie dénommées : Aouro, Mistral, Ecir et Ponant.

Au 31-12-2020 le site de Costevieille accueille 28 Usagers, le site de Palhers 31 Usagers répartis entre la Rodde et les sites du Foyer d'Hébergement de La Colagne et le Service d'Accompagnement Extérieur 20 Usagers.

c) Foyer d'Hébergement de la Colagne

Le Foyer d'Hébergement la Colagne, géré initialement par l'Association « Les Ateliers de la Colagne », a reçu, pour cet établissement, un premier agrément de la DDASS de la Lozère par arrêté du 25 mars 1965 de M. le Préfet de la Lozère fixant l'effectif à 60 personnes, puis par arrêté du 31 mars 1966 de M. le Préfet de la Lozère fixant l'effectif à 70 personnes. Une Convention relative à la prise en charge des frais de séjour a été conclue le 18 janvier 1967 avec le Préfet de la Lozère. Un arrêté du 25 avril 1968 de M. le Préfet de la Lozère fixe l'effectif à 80 personnes. Une convention a été conclue le 20 mai 1985 qui fixait la capacité du Foyer d'hébergement à 140 personnes. Le dernier arrêté portant la capacité à 130 personnes, date du 25 juin 2010.

Aujourd'hui, le Foyer d'Hébergement la Colagne est un établissement géré par l'Association « Le Clos du Nid » depuis la fusion entre les deux Associations en 2010.

L'établissement accueille des personnes en situation de handicap bénéficiant d'orientation Foyer d'Hébergement. Le développement de la démarche d'amélioration de la qualité, amène à repenser en les adaptant, les différentes offres d'hébergement et de formes d'habitat.

L'établissement se donne pour objectif, d'accompagner les projets des Résidents hébergés et ainsi, favoriser l'intégration sociale et la qualité de vie. L'accompagnement est mis en œuvre dans le cadre d'une offre d'habitat diversifiée, proposant de plus en plus de dispositifs d'habitat inclusif et une palette de prestations d'accompagnement et de soutien.

Le site du Foyer est implanté dans un parc de sept hectares à proximité immédiate de la ville de Marvejols, offrant ainsi un accès facile au tissu social urbain. La capacité d'accueil intra-muros est de 104 résidents répartis sur cinq sites d'habitats distincts.

d) Service d'Accompagnement Extérieur

Un **S**ervice d'**A**ccompagnement **E**xtérieur mutualisé avec les Foyers d'Hébergement de Bouldoire et de Palherets permet de proposer des hébergements accompagnés en centre-ville de la cité Marvejolaise, ainsi que dans les villages proches de ce centre bourg (Antrenas, Montrodat, etc.).

Ce dispositif constitué d'un habitat diffus a pour objectif, de permettre à des personnes accompagnées, d'accéder à une vie d'habitant citoyen dans des conditions sécurisées.

Ce dispositif favorise et permet un accès à l'habitat inclusif conformément aux souhaits des personnes accueillies et aux orientations actuelles données par les politiques publiques. Ce dispositif d'hébergement inclusif est complété depuis l'automne 2019 par le Dispositif Ressources et Soins en charge de l'accès et de l'accompagnement aux soins. Ce dispositif d'accompagnement structure une proposition inclusive construite autour de l'accès aux logements « extérieurs ».

e) Service d'Accompagnement au Temps Libéré

Ce service créé en 2010 est venu répondre à un besoin repéré sur le bassin de Marvejols et répertorié dans le Schéma Départemental en faveur des Personnes Adultes Handicapées du département de la Lozère 2008-2013 (cf. fiche 5-3annexe 2) : *« Trouver un aménagement dans le règlement départemental, permettre le travail à temps partiel, valoriser le temps libéré. Adapter une offre standardisée au cas par cas. ».*

Il cible un public spécifique dans le cadre d'un accueil en ½ journée, soit 8 personnes handicapées employées en Etablissement et Service d'Aide par le Travail afin d'accompagner leur projet de cessation d'activité.

SATeLi accueille les personnes remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Personnes souhaitant anticiper leur fin de carrière professionnelle.

- ✓ Titulaire d'une orientation mentionnant « SATeLi » délivrée par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap (C.D.A.P.H.).

Les objectifs de SATeLi :

- ✓ Légitimer un temps d'adaptation à la cessation progressive d'activité et reconnaître le besoin de se préparer temporairement à un nouveau projet de vie.
- ✓ Respecter la cohérence entre le projet personnalisé de la personne accueillie et son orientation administrative, émanant de la C.D.A.P.H.
- ✓ Proposer des activités dans lesquelles sera privilégiée la qualité d'un accompagnement personnalisé, respectueux du rythme de chacun et cohérent avec le projet de vie.
- ✓ Favoriser et/ou maintenir le développement des compétences cognitives de la personne.
- ✓ Répondre avec efficience aux besoins et attentes des Usagers et de leur famille, de l'environnement et des partenaires.
- ✓ Assurer un accompagnement en matière d'autonomie, de conduite sociale, de sécurité, d'hygiène et d'inscription dans des repères temporels.
- ✓ Veiller à la sécurité et à la protection de la personne, en dehors de son temps de travail, en limitant le risque d'isolement et en préservant le lien social.

Les missions de SATeLi sont principalement de :

- ✓ Offrir aux personnes accueillies des activités adaptées, en complément d'une activité professionnelle, de façon à préserver un équilibre et une sécurité psychique.
- ✓ Proposer une alternative transitoire et évolutive dans le contexte de la préparation d'une réorientation (vers un Foyer de Vie, un Foyer d'Accueil Médicalisé par exemple).
- ✓ Favoriser et/ou maintenir le développement des compétences cognitives de la personne.
- ✓ Promouvoir des activités à vocation sociales, culturelles, artistiques dans un souci de développement personnel.
- ✓ Favoriser l'épanouissement personnel de la personne accueillie.
- ✓ Appréhender un rythme de vie nouveau, préfigurant le modèle du Foyer de Vie.
- ✓ Assurer un accompagnement en matière d'autonomie, de conduite sociale, de confort, de sécurité, d'hygiène et d'inscription dans des repères temporels.
- ✓ Solliciter la participation active de chacun, en termes de proposition et d'organisation du temps libéré.

f) Dispositif Ressources et Soins

Ce dispositif, ouvert en septembre 2019, concerne 138 Usagers. Il est venu répondre aux besoins repérés quant à l'évolution du public d'ESAT. En effet, face à ces changements et donc au réajustement des modalités d'hébergement et de travail, résolument plus inclusives, demandées par les Usagers et encouragées par les politiques publiques, le Dispositif Ressources et Soins nous permet d'accompagner cette transformation de l'offre au niveau médical et paramédical.

Il prend en compte la grande diversité des problématiques et besoins d'accompagnement (vieillissement, addictions, parentalité, trouble de la personnalité, troubles liés aux pathologies psychiatrique, etc.) rencontrés par les personnes accueillies, ainsi que les mouvements importants entre établissements et services de ces Usagers, dans le cadre de leur parcours.

Dans un premier temps, le Dispositif Ressources et Soins a la volonté de se positionner comme un lieu de soins ordinaire accessible à chacun selon les diverses attentes des Usagers en mutualisant l'ensemble des ressources.

Par la suite, et pour continuer le travail débuté, il sera impératif de coordonner et d'optimiser le parcours de soins de manière pluridisciplinaire et en collaboration avec les réseaux existants.

Nous nous devons, également, de renforcer cette continuité dans le service rendu auprès des Usagers sur les différents établissements.

Avoir un fonctionnement plus efficient, favoriser la coordination avec les services externes, assurer l'accompagnement et l'éducation à la santé, améliorer les pratiques.

g) ETAP

Le dispositif ETAP a officiellement ouvert ses portes le 02/03/2020. Après la fermeture de ce service, en lien avec le confinement, le service a pu reprendre son activité le 29 juin 2020.
Les objectifs de ce dispositif sont :

- Permettre des modes d'accompagnement différents et complémentaires pendant le temps dévolu au dispositif ETAP hors temps ESAT.
- Respecter le rythme, le profil et les difficultés en lien avec l'environnement professionnel.
- Amener les sujets à investir la notion du « travail » par une adaptation progressive.
- Permettre un travail sur les habiletés sociales, techniques, la relation avec les autres et l'épanouissement personnel.

Les services SATeLi et ETAP ont mutualisé leurs moyens humains et matériels. Cela se traduit par un partage des locaux et du matériel à disposition des deux services. Cela se traduit également par une mutualisation des moyens humains, par un décloisonnement entre les activités proposées par les deux services et par l'élaboration de projets d'accompagnement et d'activités communs. Une extension du site dédiée à ETAP/SATeLi a débuté en 2020. Elle a pour but d'accueillir des ateliers techniques visant à acquérir des apprentissages professionnels.

h) ATOM

Conformément au rapport de l'ONU publié en Mars 2019 (Rapporteuse Mme Catalina Devandas-Aguilar), il s'agit de répondre aux besoins de façon décloisonnée afin de garantir à tous une aide accessible et inclusive.

L'accompagnement des Usagers tend à répondre à un principe de compensation du handicap compatible avec la prise en compte de la participation du résident dans les décisions qui le concernent, mais aussi dans les limites de l'accompagnement que propose le dispositif AtOM.

Aujourd'hui, l'objectif principal de ce dispositif est de proposer un accueil à des personnes en situation de handicap résidant dans un FH au titre d'une orientation MDPH, dans leur temps libéré.

Sur le bassin Marvejolais, les résidents des trois FH (Palherets, Bouldoire et la Colagne) peuvent prétendre à un accompagnement dispensé par le dispositif AtOM. Ces personnes peuvent être à temps partiel ou ne plus avoir d'activité professionnelle en ESAT.

Les Ateliers collectifs ou individuels socio-éducatifs proposés ont plusieurs objectifs et attendus : favoriser le lien social, développer le bien-être et l'image de soi, l'autonomie, apprendre à gérer son quotidien, etc. L'accompagnement est individualisé et adapté afin de rechercher l'adhésion de l'Usager.

L'AtOM (ATelier Occupationnel Marvejolais) est un dispositif, maillon de l'accompagnement global de la personne au travers de son Projet Personnalisé.

Le Dispositif AtOM fait partie intégrante du Pôle travail et Habitat inclusif de l'Association Le Clos du Nid.

4. Modalités d'accueil

Les accueils au sein des établissements font l'objet d'un premier contact par le biais du Service d'Accompagnement à la Mobilité et à l'Orientation[5]. Le SAMO est en effet le guichet unique de réception des candidatures pour les ESAT, les Foyers d'Hébergement et le Service d'Accompagnement au Temps Libéré[6] géré par l'Association « Le Clos du Nid ». La visite du ou des établissements est donc proposée en fonction du projet de la personne (souhait de travailler dans tel ou tel atelier ou d'être éloignée ou pas du centre-ville). Un stage permettant d'essayer un ou plusieurs ateliers et de vivre au sein d'un Foyer est ensuite proposé. Ces étapes sont facultatives, seule une orientation « Foyer d'Hébergement » de la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap[7] est obligatoire.

a) Les Hébergements et le Service d'Accompagnement Extérieur

Les Foyers d'Hébergement sont ouverts 365 jours par an. Les Usagers, en fonction de leurs projets ou possibilités, peuvent s'absenter.

Différents types de prestations peuvent être proposés en interne par :

- **Un accompagnement éducatif** : permettant l'élaboration des projets d'accompagnement personnalisé et leur mise en œuvre, l'accompagnement à la vie quotidienne et à la vie sociale et citoyenne.

- **Un accompagnement quotidien par des interventions ciblées** dans les projets des personnes accueillis, proposé par des professionnels : Technicienne d'Intervention Sociale et Familial, Technicienne en Economie Sociale et Familiale : gestion de l'espace personnel, apprentissage dans l'élaboration des repas ou concernant l'hygiène.

- Un accompagnement à la mise en œuvre **des projets sportifs** par un éducateur sportif.

- **Un service de nuit** pour assurer l'accompagnement et la sécurité des personnes et des biens et désignation d'un cadre d'astreinte chaque nuit.

- **Un service administratif et comptable** qui assure en lien avec la Direction, la bonne gestion administrative et financière de l'établissement avec l'appui de la Direction Générale.

---

[5] *SAMO*
[6] *SATeLi*
[7] *CDAPH*

- **Un service de restauration** est proposé sur chaque site, le Foyer d'Hébergement Bouldoire dispose d'une cuisine interne, le Foyer d'Hébergement de Palherets fait appel aux services de la Production Culinaire de l'Association, il en est de même pour le Foyer d'Hébergement la Colagne.

- **L'entretien des bâtis** assuré par la personne de l'entretien avec le soutien de l'équipe technique de la Direction générale et des entreprises qui interviennent dans le cadre d'un contrat d'astreinte en cas de nécessité et d'urgence.

- **L'entretien du linge** : cette prestation est confiée à l'ESAT Bouldoire et est complétée par les lingères sur le site de Palhers. Le Foyer d'Hébergement la Colagne dispose également d'une équipe de lingères, en soutien de la prestation des ESAT. Cette équipe est constituée de deux travailleurs de l'ESAT mis à disposition.

- **L'entretien des communs** : cette prestation est confiée à l'ESAT La Valette sur les FH Bouldoire et Palherets. Le FH La Colagne dispose de personnel dédié pour cette prestation.

b) Le Dispositif Ressources et Soins

Le dispositif est ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00. L'équipe est composée d'infirmiers, d'aides-soignants, d'un psychiatre, de psychologues, d'un chef de service et d'une secrétaire.

La pharmacie partenaire livre les traitements par Foyer à raison d'une fois par semaine, le mardi et plus souvent si nécessaire. À la suite de la livraison, les infirmières répartissent les sachets dans des boites individuelles nominatives. Les éducateurs viennent chercher les traitements. Les personnes accueillies peuvent selon leur projet et après échange avec le médecin traitant gérer seul leur traitement et le préparer seul.

Un accompagnement psychiatrique : propose un accompagnement individuel continu ou ponctuel auprès des Usagers qui le souhaitent deux jours par semaine.

Un accompagnement psychologique : veille à la reconnaissance et au respect de la personne dans sa dimension psychique, à travers une démarche clinique, afin de contribuer à son épanouissement, son bien-être et son autonomie psycho-affective. Elle a pour mission principale l'accompagnement psychologique des personnes accueillies, dans le respect de leur libre choix et de leur libre adhésion du lundi au vendredi.

c) Le Service d'Accompagnement au Temps Libéré et ETAP

Le dispositif ETAP a officiellement ouvert ses portes le 02/03/2020. Après la fermeture de ce service, en lien avec le confinement, le service a pu reprendre son activité le 29 juin 2020. Il comptait alors 4 travailleurs accompagnés dans ce dispositif. Au 31 décembre, ils sont au nombre de 10 encadrés par une éducatrice spécialisée, un moniteur d'atelier, un éducateur sportif et une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale.
Suite au départ à la retraite de l'animatrice, une nouvelle professionnelle a été recrutée au 1er septembre 2020. Elle a rejoint l'équipe de SATéLi.

Les services sont ouverts tous les jours de semaine du lundi au vendredi hormis les semaines de fermeture de l'E.S.A.T. et les jours fériés.

d) ATOM

En 2020, le dispositif ATOM a maintenu son activité malgré le confinement, dans le respect des gestes barrières et en évitant le croisement des personnes. Un planning personnalisé a été proposé aux Usagers accueillis, en lien avec le PP de chacun suivant les objectifs identifiés.
29 Usagers ont été accueillis de façon permanente sur 2020 et 44 Usagers ont été accueillis de façon temporaires. Cet accueil peut être à court terme ou moyen terme, suivant les objectifs visés.
Le dispositif offre ses prestations du Lundi au Vendredi midi.
Le Mardi après-midi est un temps de réunion pour l'équipe, avec des interventions du médecin Psychiatre/Psychologue ou autres partenaires.

5. Coopération/mutualisation

Les prestations proposées par le Pôle Habitat et ses Dispositifs, quelles qu'en soient leur qualité, ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des besoins des Usagers. De nombreux partenaires viennent donc étoffer l'offre en termes d'activités, de soins, de formation du personnel et autres. La mutualisation d'activités entre les établissements de l'Association « Le Clos du Nid » se renforce d'année en année et permet d'offrir une palette plus large répondant ainsi aux demandes individuelles des Usagers.

	Partenaires	Objectif du partenariat	Formalisation des partenariats
Sanitaire	• Etablissement Public de Santé Mentale François Tosquelles de St Alban Limagnole (psychiatrie)	• Fluidifier le parcours de soin des Usagers • Préciser les conditions aménagées de l'accueil, objet de la convention, du séjour au centre hospitalier et de la sortie des personnes handicapées accueillies dans les établissements de l'association	Partenariat associatif
	• ULISS	• Pôle de compétences partagées • Assurer une optimisation de la prise en charge des personnes accueillies par le développement d'une réponse coordonnée et graduée tout en optimisant l'emploi des ressources	Partenariat associatif
	• Centre Hospitalier de Mende	• Améliorer les conditions d'accueil des résidents	Plan bleu avec convention annuelle
	• Astrhalor	• Collecte des DASRI	Convention depuis 2010
	• Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie de Lozère	• Proposer aux Usagers de Bouldoire un accueil et un accompagnement en cas de difficultés avec une addiction • Proposer aux équipes un regard distancié vis à vis des problèmes liées aux addictions de certains Usagers	Convention pour des formations en 2016
	• Planning familial 48	• Former, informer et développer des outils autour de différentes questions concernant la sexualité, la contraception, l'interruption de grossesse, les IST, le sida, les violences, etc. • Informer en matière d'éducation familiale	
	• Unité Psychiatrique de Soins et de Réadaptation Chartreuse de Valbonne (30)	• Proposer des séjours de répit et de soins programmés • Évaluer la situation psychiatrique des personnes qui y sont accueillies • Proposer des actions quant à l'accompagnement de ces personnes • Proposer régulièrement des candidatures pour nos établissements, en assurant un suivi de celles-ci	
	• Centre de Rééducation Fonctionnelle de Montrodat (48)	• Accueillir des Usagers du Foyer dans le cadre de rééducations importantes • Proposer des candidats	Convention individuelle

	• Centre appareillage La Canourgue	• Optimiser le bien-être et l'état de santé des Usagers dans le cadre de la prévention et de la correction des affections de l'appareil locomoteur.	
	• Centre Médico-Psychologique La Clairière de Marvejols (48)	• Recevoir des Usagers des Foyers dans le cadre de suivis psychologiques	
	• Unité d'Admission Psychologique et Psychiatrique Paul Eluard de Mende (48)	• Accueillir des résidents des Foyers en urgence psychiatrique ou en séjour programmé • Évaluer la situation psychiatrique des personnes qui y sont accueillies • Proposer des actions quant à l'accompagnement de ces personnes	
	• Sages-Femmes libérales	• Proposer un accompagnement non curatif basé sur l'information, la sensibilisation et l'échange. • Dépistage • Sensibilisation et suivi de la contraception.	
	• Médecins spécialistes	• Proposer une surveillance annuelle	
	• Handiconsult	• Fluidifier le parcours de soin • Faciliter la prise en charge de la personne le jour de l'intervention avec un accompagnement individualisé et adapté	
Médico-social	• Institut Médico Educatif, Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique, Centre d'Evaluation et de Mobilisation des Aptitudes, Institut Médico-Professionnel, ESAT et autres Foyers d'hébergement, etc.	• Recevoir des candidats au travers du SAMO • Suivre les stages	Conventions individuelles
	• Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (48)	• Informer les personnes accueillies de leurs prestations • Informer les professionnels • Présenter des candidatures, ponctuellement • Préparer des sorties vers le milieu ordinaire	
	• Ferme de Daudé (15), Le Peyron (30), familles d'accueil, …	• Proposer des séjours d'accueil temporaire aux Usagers des Foyers (repos, éloignement du collectif, etc.)	Convention individuelle
	• Mandataires judiciaires : UDAF, ATL, ATAL	• Établir un lien à travers la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé des Usagers	

	• Autres établissements médico-sociaux de l'Association ULISS	• Mettre en œuvre le parcours des Usagers • Organiser certaines manifestations.	Convention individuelle
	• Groupe d'Entraide Mutuelle de la Lozère	• Proposer aux Usagers des Foyers intéressés des temps de rencontres et d'échanges autour d'activités à Marvejols et ainsi créer du lien social	Convention de parrainage associative en 2013
	• Services d'Accompagnement à la Vie Sociale[8] 48	• Informer les personnes accueillies de leurs prestations • Informer les professionnels • Présenter des candidatures, ponctuellement • Préparer des sorties vers le milieu ordinaire	
	• SAMO	• Mutualiser et développer le partenariat dans le traitement des candidatures entre les Foyers d'hébergement et les ESAT associatifs, • Constituer un observatoire et un lieu d'échanges autour de problématiques communes.	Organisation Associative
	• Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	• Offrir des solutions d'hébergement pour les résidents des foyers âgés de + de 55 ans qui souhaitent ce type d'orientation	
	• Protection Maternelle et Infantile[9] en lien avec le Service Enfance Famille du Centre médico-social de Marvejols (Conseil Départemental de Lozère)	• Proposer, aux couples désirant un enfant, aux femmes enceintes, etc. un accompagnement adapté à leur situation personnelle, familiale et sociale	
	• Etablissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence Maison des Sources	• Proposer des séjours d'accueil temporaire aux Usagers des Foyers (repos, éloignement du collectif, etc.), en lien avec le SAMO	Convention individuelle si accueil programmé
	• Centre Médico-Social de Marvejols	• Organiser des entretiens autour de situations individuelles • Aider à la préparation de la sortie vers le milieu ordinaire • Proposer ponctuellement des candidats	
Administrations	• Conseil Départemental 48	• CPOM	2010/2014, reconduit en 2015 2016, 2017, 2018 et 2019
	• MDPH des départements de secours des Usagers des Foyers	• Entretenir un lien permanent, ponctuellement renforcé pour des situations particulières qui nécessitent une réponse rapide	
Organismes de formation	• ACTIF	• Proposer des formations diverses	Convention
	• GERFI+	• Proposer des formations diverses	Convention
	• ANPAA	• Proposer des formations diverses	Convention

	• IHOS	• Analyses des pratiques formatives	Convention 2016, 2017
	• Organisme de Formation en Travail Social	• Accueil stagiaires élèves (formation ES, ME, AES)	Conventions individuelles
Activités	• Centre sportif Marceau Crespin	• Créneaux horaires à disposition des différentes infrastructures du CSMC pour les établissements de l'association	Convention associative
	• Comité Départemental de Sport Adapté de Lozère	• Proposer une prestation de service pour l'encadrement des activités physiques et sportives sur les Foyers	Convention 2016-2017
	• Organismes de séjours vacances adaptées	• Proposer des vacances adaptées aux Usagers de	Conventions individuelles
	• Association Loisir et Sport Adapté[10]	• Proposer des activités aux Usagers affiliés Sport Adapté	
	• Complexe Euro-méditerranéen au Centre d'Education Motrice à Montrodat	• Utiliser les infrastructures du complexe : Balnéothérapie, gymnase, salle de musculation, etc.	Convention associative et établissement
	• Diocèse (mandatant la Pastorale des personnes handicapées)	• Participation de certains résidents à l'aumônerie (hors établissement)	Convention associative
	• Équiphoria	• Proposer une thérapie non-médicamenteuse, menée par un thérapeute, lors de certaines difficultés, avec pour support le cheval	Convention associative renouvelée chaque année

[8] *SAVS*
[9] *PMI*
[10] *ALSA*

6. Relation avec les familles d'Usagers

Le principe :

Les personnes accueillies restent libres de choix dans leurs relations avec leur famille.

Tout au long de l'année, les Foyers d'Hébergement mettent en place des actions associant les familles à la vie des établissements avec l'accord des personnes accueillies : entretiens informels à l'occasion d'une visite ou plus formels tels que les réunions de projet personnalisé ou dans l'exercice d'un mandat de protection par exemple.

Les relations avec les familles sont facilitées par les actions menées par l'A.P.E.F.A.O. (Association des Parents et amis des Enfants des établissements Fondés par l'Abbé Oziol) qui peut octroyer une aide financière aux familles qui en expriment le besoin (transports, prestations hôtelière, etc.).

Par ailleurs, les visites sont favorisées par l'existence de la Maison Peysson et la location d'appartement.

Temps forts des relations avec les familles, il n'a pas été possible d'organiser les fêtes annuelles auxquelles les résidents convient leurs familles ou proches.

Du fait de la pandémie les visites sur site des proches ont été encadrées dans le respect des recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) avec un lieu dédié et dans le respect des gestes barrières.

Nous avons aussi installé sur les ordinateurs de l'établissement des logiciels permettant une discussion en visuel pour les familles qui n'avaient pas la possibilité de venir. Ces dispositifs ont adouci quelque peu la dureté de l'éloignement imposé par la situation et ont été appréciés par tous.

Les retours en famille des personnes accueillies ont quant à eux suivis l'actualité des confinement et recommandations de l'ARS.

Soucieux de maintenir le lien entre les établissements, les résidents et les proches : ce ne sont pas moins de 24 versions du plan bleu, 13 notes de services, 14 notes d'informations, 14 courriers et 10 calendriers des numéros de permanence des cadres, qui ont été transmis par mail ou voie postale, à l'attention des familles ou proches, des représentants légaux et des membres du Conseil de la Vie Sociale.
Enfin nous avons maintenu le lien aussi avec l'ensemble des résidents chez leurs proches pendant la période du premier confinement de manière hebdomadaire ou plus.

III. Activité de l'établissement

1. Le Service d'Accompagnement à la Mobilité et à l'Orientation (SAMO)

A. Rappel des missions du SAMO et des évolutions récentes

Le SAMO est un service dédié à la gestion du parcours des usagers (admissions, mouvements internes et sorties), au sein de 12 établissements (4 Foyers d'hébergement, 4 ESATs, 4 MAS) et un service (Service d'Accompagnement du Temps Libéré), dans le cadre du pôle de compétences partagées de l'association « le Clos du Nid » et de « l'ALLFS ».

Ses missions et objectifs sont les suivants (fiche CPOM) :

- ✓ Information
- ✓ **Guichet unique** permettant la simplification des démarches
- ✓ Étude des demandes partagées pour permettre une adéquation entre l'offre et la demande
- ✓ Déploiement de Via trajectoire
- ✓ Coordination pour éviter les ruptures de parcours
- ✓ Mobilité et orientation
- ✓ Accès aux droits
- ✓ Observatoire
- ✓ Partenariat
- ✓ Renforcement des moyens pour le déploiement et l'extension du service
- ✓ Repérage des situations « hors radar »

Depuis 2016, le SAMO est l'un des services de la Direction Générale, avec un professionnel dédié, l'objectif étant de poursuivre l'ancrage de ce service.

En mars 2017, au regard de la réussite de l'expérimentation SAMO pour les Usagers d'ESAT/Foyer d'hébergement et afin de répondre aux exigences règlementaires et aux ambitions de spécialisation, les Maisons d'Accueil Spécialisés, gérées par ULISS, rejoignent le service avec notamment, la mise en place d'une commission d'admission commune et d'un dossier unique d'admission mis en ligne sur le site web de l'association.

En 2018, dans un souci d'amélioration du fonctionnement du SAMO Foyers d'hébergement/ESAT, notamment dans la réponse aux demandes des personnes, un temps de secrétariat est mis à disposition par le FH Bouldoire. Ce qui a permis, entre autres, une réponse systématique à toute demande des personnes et une meilleure traçabilité des demandes et réponses.

Depuis décembre 2019, le SAMO est rattaché au service des Affaires Générales, adaptation de l'offre et démarches qualité.

Il est composé de deux branches :

- ✓ une coordinatrice pour les ESAT/FH/SATeLi
- ✓ une coordinatrice pour les MAS

Des missions transversales sont confiées aux deux professionnelles en charge des SAMO en fonction de leur formation respective :

- ✓ l'observatoire des candidatures et mobilités
- ✓ la coordination des parcours complexes

B. *Le SAMO en 2020*

a) *Profil des Candidatures externes*

De janvier 2020 à décembre 2020, il a été étudié 72 candidatures.

Genre

Hommes	48
Femmes	24

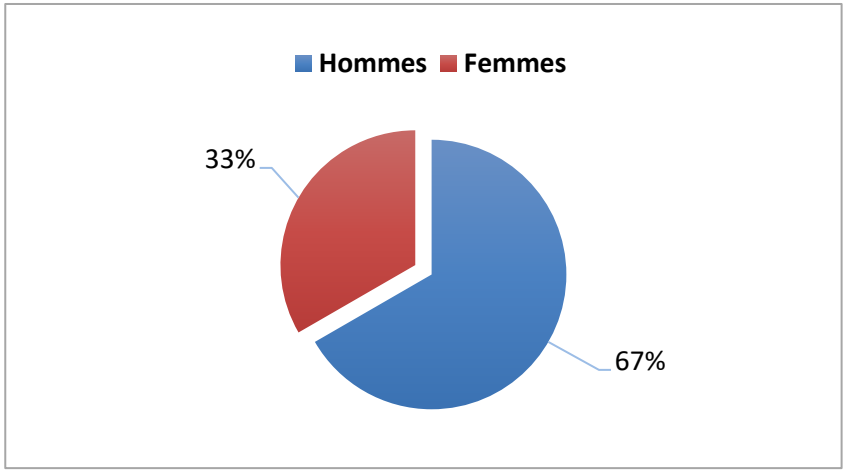

Commentaires

Malgré la crise sanitaire, qui aurait pu faire craindre une diminution des démarches de candidature, le nombre de candidatures en 2020 reste important.
La répartition des candidatures externes selon le sexe fait apparaître une proportion plus importante de candidatures d'hommes, comme les années précédentes, sans que cette donnée puisse être mise en lien avec des éléments objectifs.

Origine des Candidatures

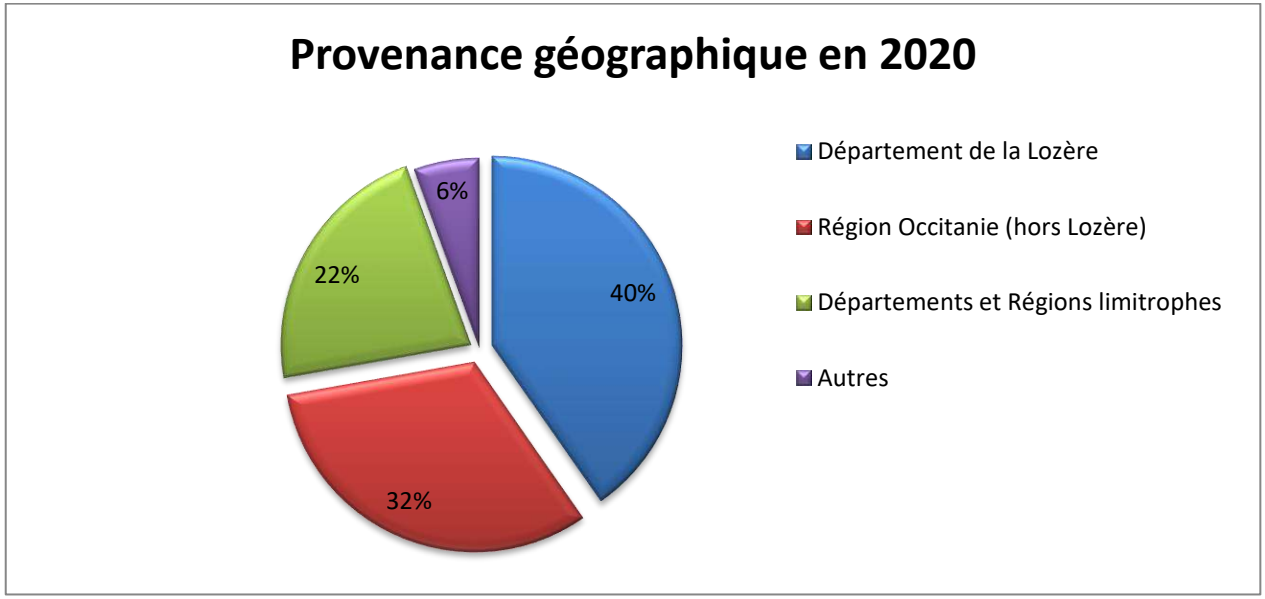

Commentaires

Depuis quelques années, nous observons un recentrage du recrutement sur la Région Occitanie et sur les départements ou régions limitrophes, essentiellement ceux desservis par l'Autoroute A75, ce qui se confirme à nouveau en 2020.
Les candidatures provenant de départements plus éloignés se justifient par un souhait de rapprochement familial, des proches résidants en Lozère ou en Occitanie.
L'augmentation des candidatures émanant du département de la Lozère (21,51% en 2018, 46% en 2019) se maintient en 2020, nos dispositifs répondant aux besoins du territoire.
Le développement du partenariat avec des services du territoire intervenant auprès des personnes vivant à leur domicile et la communication sur l'évolution de nos dispositifs contribuent à la construction d'une nouvelle image des établissements et services.

Type de provenance

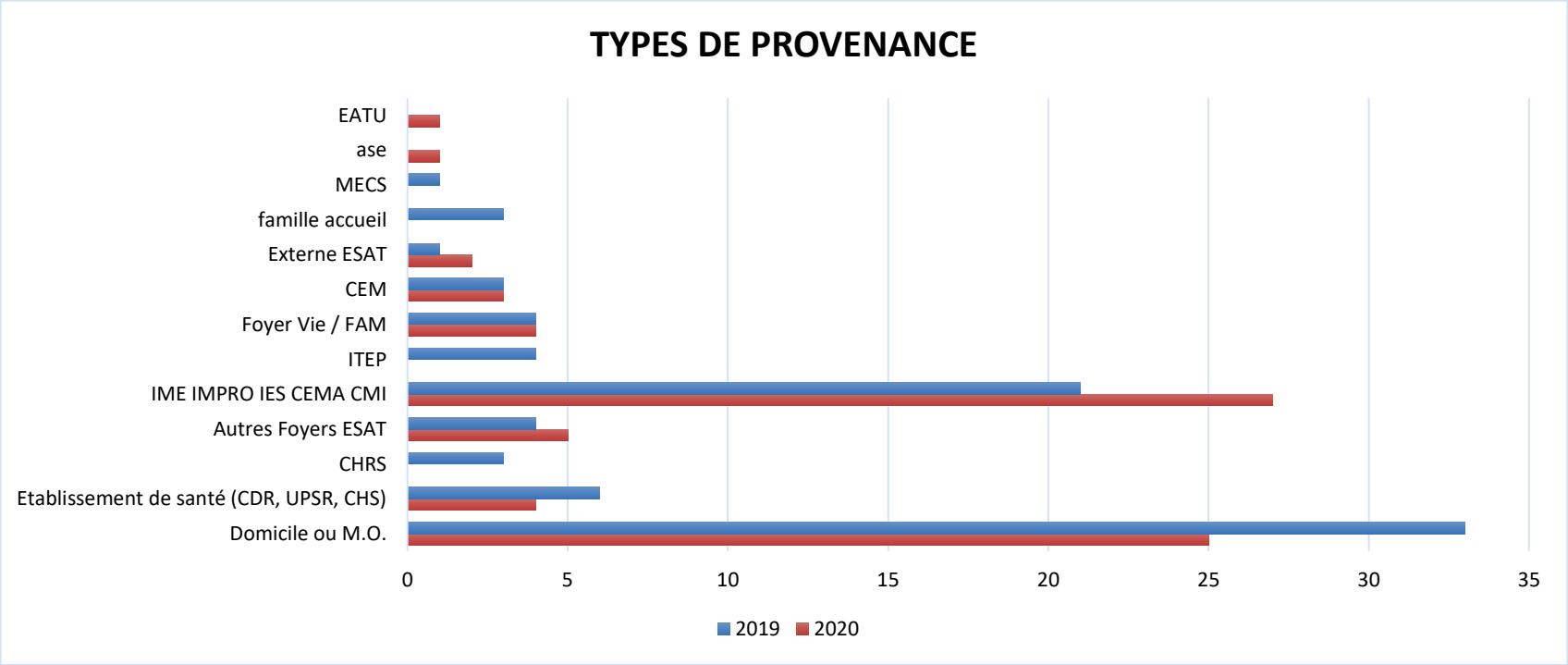

Commentaires

En 2020, le nombre de candidatures provenant d'établissement accompagnant des enfants (IME, IMPro) est majoritaire. Les dispositifs facilitant la transition entre les établissements accueillant des enfants et ceux accueillant des adultes (ETAP, possibilité donnée aux mineurs d'effectuer des stages…) semblent grandement contribuer à cette attractivité.
La part de candidature de personnes provenant du domicile reste importante mais, contrairement aux années précédentes, elle n'est pas majoritaire.

Traitement des Candidatures

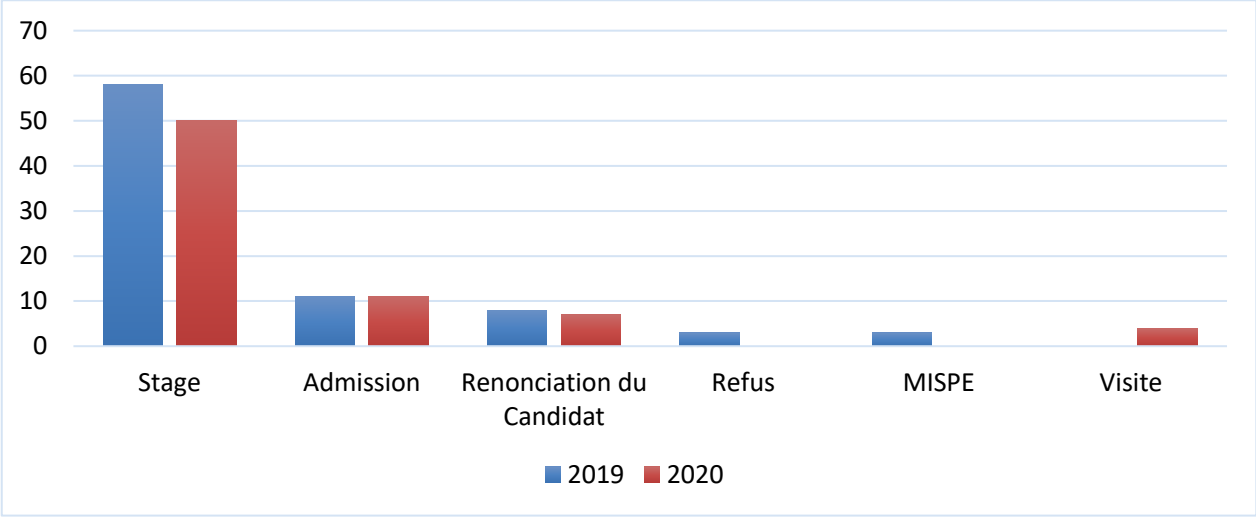

Commentaires

La plupart des candidatures étudiées en 2020 suivent un processus d'admission (stage puis admission) pour aboutir à une admission en 2021.
De plus, en raison du contexte sanitaire, de nombreux stages prévus au 1er semestre 2020 ont dû être reprogrammés fin 2020 ou début 2021.
En 2020, il n'y a eu aucun refus de la commission SAMO. Les situations qualifiées de complexes, et pour lesquelles un refus aurait pu être prononcé les années précédentes, ont mobilisé les acteurs afin de mettre en œuvre des ajustements et des adaptations de l'accompagnement ce qui a permis de donner une suite favorable aux candidatures. Ces adaptations ont permis de répondre à des situations atypiques et individualisées: FH sans ESAT, ESAT avec hébergement en Foyer de vie…
Les renonciations des candidats sont, comme en 2019, en nette diminution ce qui peut s'expliquer par la diversification des dispositifs qui permettent d'adapter notre accompagnement aux souhaits de la personne.

Si renonciation il y a, elle est expliquée par l'éloignement géographique avec les proches, l'absence d'activité souhaitée en ESAT, la carence d'un accès internet privatif dans leur mode d'hébergement.
Il n'y pas eu cette année de demandes de Mise en Situation Professionnelle en ESAT. D'une part, en raison de l'interruption momentanée de l'activité des CDAPH pendant la crise sanitaire. Et, d'autre part, par des difficultés de mobilité entre les ESAT et les lieux de résidence des personnes, essentiellement le bassin Mendois, les transports en commun ne permettant pas de rejoindre Marvejols aux horaires d'ouverture des ESAT.

Choix des structures

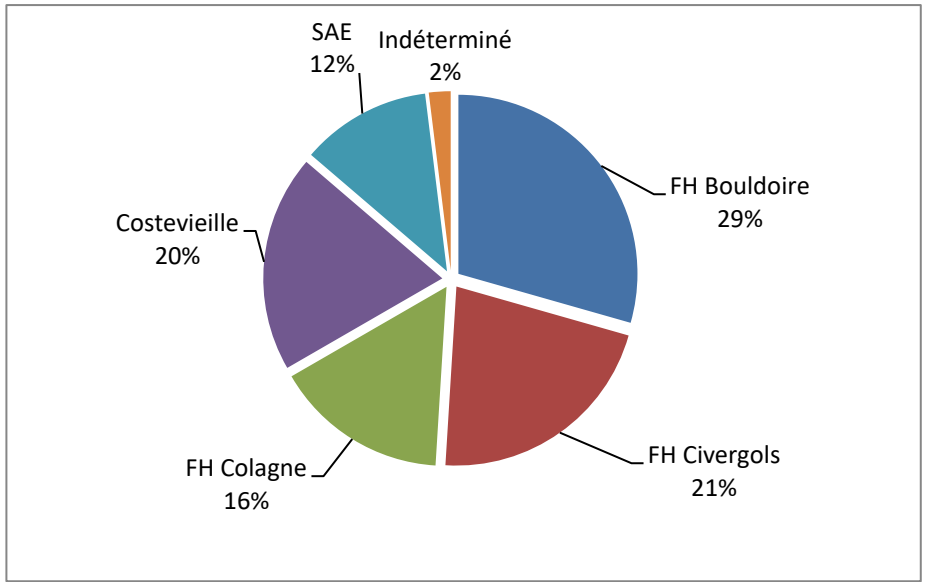

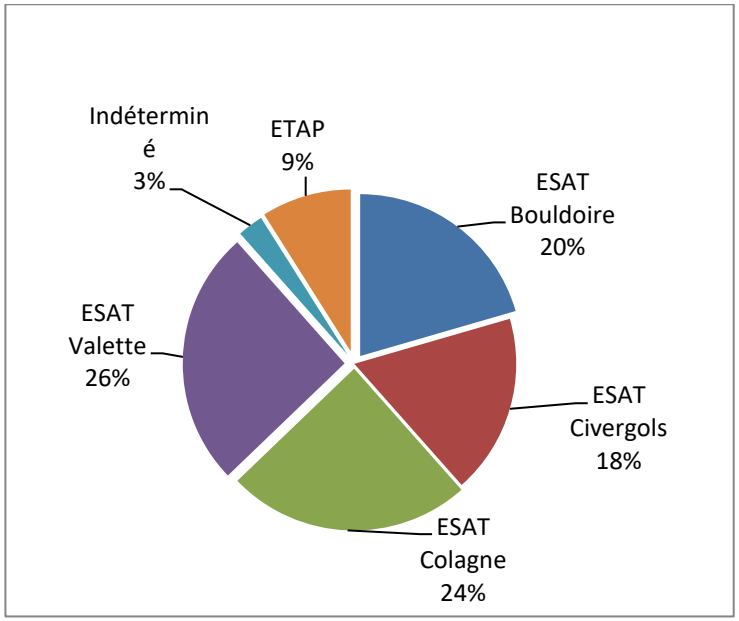

Commentaires

Les candidats nous sollicitent pour un hébergement en Foyer sans choix préalable. Le choix de l'hébergement se fait souvent après la visite et en fonction de nos propositions sur la base des désirs et des besoins exprimés par la personne mais aussi en fonction de la disponibilité de nos dispositifs.

Concernant les ESAT, le choix d'une activité est souvent établi avant la visite mais, il peut s'affiner ou évoluer à l'issue de celle-ci. Les candidats souhaitent souvent visiter plusieurs ESAT et la confrontation entre l'idée qu'ils se font d'une activité et la réalité entraine alors un choix nouveau. La commission peut également orienter les personnes vers un certain type d'activités en fonction de leurs besoins, de leurs possibilités et des disponibilités des ateliers.

Il est à noter, en 2020, la constitution d'une liste d'attente importante pour admissions et stages pour le FH Bouldoire, le FH Colagne, le site de Costevieille et de la Rode et pour le dispositif ETAP.
Même si cela atteste d'une attractivité certaine de nos dispositifs, elle nécessite une vigilance et un travail de gestion et de priorisation. Le défaut de réactivité peut engendrer la dégradation de certaines situations faute de solutions rapides mais peut aussi altérer les relations partenariales.

b) Profil des mouvements des Usagers

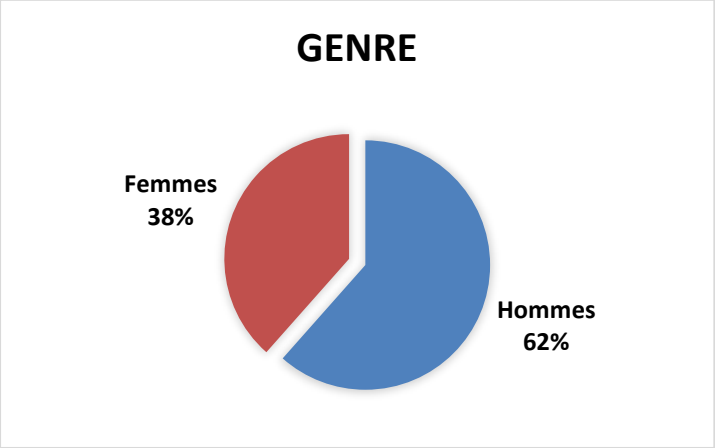

Les mouvements internes représentent la mobilité des Usagers accueillis au sein des dispositifs FH/ESAT de l'Association "le Clos du Nid".
De janvier 2020 à décembre 2020, il a été étudié **13** demandes, dont 2 de couples. En 2019, il avait été étudié **62** demandes de mobilité interne.
Sur ces 13 demandes, 11 concernent une demande de changement d'hébergement et 2 une demande de changement d'ESAT.

Malgré cette année particulière en raison du contexte sanitaire, la notion de « parcours » est aujourd'hui bien intégrée aux pratiques des ESAT et FH. La mobilité permet de maintenir les personnes dans le dispositif associatif et de leur apporter, autant que possible, choix et bien-être.

Origine des Candidatures

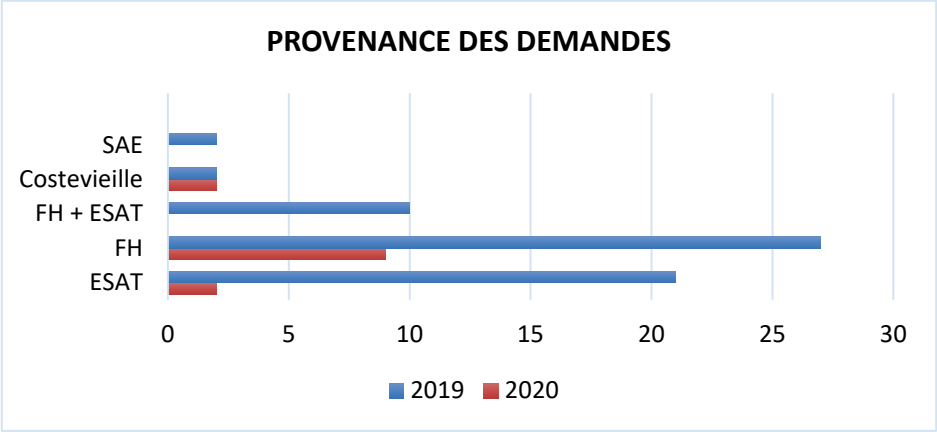

Traitement des candidatures

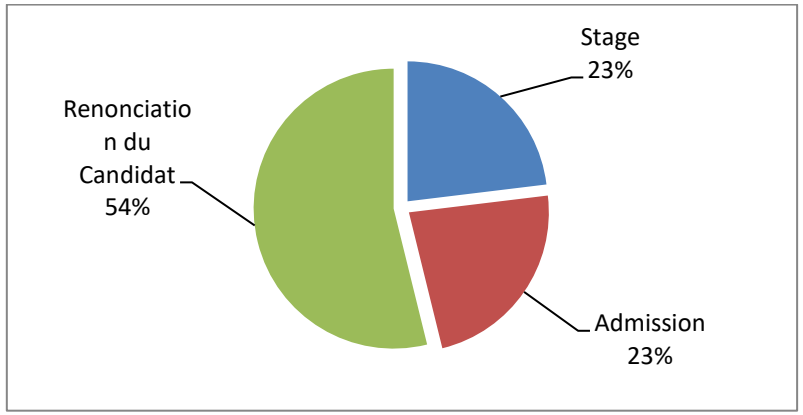

Commentaires

Un comparatif avec l'année 2019 ne paraît pas judicieux au vu du peu de candidatures étudiées en 2020.
Concernant les renonciations des candidats dont le taux est de 54%, elles concernent essentiellement des demandes de stage ou d'admission au Service d'Accompagnement Extérieur.

C. ***Perspectives pour les années à venir***

1. Projet à venir

L'utilisation de la nouvelle trame des bilans de stage FH/ESAT, issue d'un groupe de travail constitué en 2020, est à poursuivre.

Basée sur la nomenclature des besoins « SERAFIN-PH » tout comme le dossier de candidature, elle permet de recueillir, dès le stage, l'ensemble des éléments nécessaires à la construction du futur accompagnement du candidat.

Ainsi, l'objectivation des besoins doit permettre de limiter les obstacles et les freins à la personnalisation de l'accompagnement inhérents à la vie en collectivité.

Il s'agit aussi de proposer, en amont de l'admission, les services adaptés aux besoins de compensation des personnes qu'ils soient existant en interne, à rechercher en externe, ou à créer venant ainsi réduire le nombre de refus de la commission SAMO.

L'Evolution de la commission d'admission engagée fin 2020 permet également de mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et d'adapter ou renforcer nos modalités d'accueil, de conseil et d'orientation avec la mobilisation de nouvelles compétences en matière d'adaptation des postes de travail en ESAT.

L'organisation de la Commission mobilité interne lors de la réunion hebdomadaire de coordination des chefs de service ESAT/foyer d'Hébergement est à poursuivre car elle permet plus de réactivité quant à l'étude des candidatures et aux réponses apportées.

L'extension du SAMO, notamment auprès des foyers de vie de l'association, sera à l'œuvre dès 2021. Son organisation en sera définie à l'issue de groupes de travail communs aux deux foyers de vie.

Cette extension prévue, dans un premier temps pour les établissements accueillant des adultes, nous permettra également de renforcer et de formaliser le partenariat déjà existant avec « la Maison des Sources ».

Enfin, l'élaboration d'un projet de service commun aux SAMO, dans le cadre du Service des Affaires Générales, adaptation de l'offre et démarche qualité, contribue à la structuration et au développement du service.

2. Projet en cours de réflexion

Il sera nécessaire de travailler avec les Directions concernées la question de la gestion de la liste d'attente et des critères de priorisation des situations pour plus de clarté et de transparence auprès des candidats et des partenaires nous adressant des candidatures.

La recherche de locaux permettant de réunir les bureaux des professionnelles en charge du SAMO mais aussi d'accueillir, dans le respect de la confidentialité, les candidats, familles et partenaires dans un lieu identifié est à envisager.

2. Quantitatif

Activités en journées	FH BOULDOIRE				FH DE PALHERETS				FH LA COLAGNE				SATeLi			
	2020	**N-1**	**N-2**	**N-3**	**2020**	**N-1**	**N-2**	**N-3**	**2020**	**N-1**	**N-2**	**N-3**	**2020**	**N-1**	**N-2**	**N-3**
Théorique	**22 326**	22 265	22 265	22 265	**29 646**	29 565	29 565	29 565	**47 580**	47 450	47 450	47 450	**1 920**	1 920	1 920	1 920
Prévisionnel	**21 193**	21 071	20 953	21 004	**26 859**	26 455	26 735	26 864	**43 443**	44 301	44 348	44 690	**1 454**	1 508	1 553	1 508
Réalisé	**21 607**	21 422	21 471	21 065	**27 589**	28 669	26 716	24 553	**43 014**	43 645	42 123	43 886	**1 785**	1 682	1 271	1 453
Ecart Prévisionnel /Réalisé	**+ 414**	+ 351	+518	+61	**730**	2 214	- 19	- 2 311	**- 429**	656	2 261	804	**+331**	174	-282	-55
Taux d'occupation	**96.78%**	96,21%	96,43%	94,61%	**93.06%**	96,97%	90,36%	83,05%	**90,40%**	92,0%	88,8%	92,5%	**92.97%**	87,60%	66.20%	75.68%
Stages accueillis / convention avec étab. d'origine	**169**	363	141	249	**163**	236	185	395	**257**	66	310	276	**0**	1 920	1 920	1 920

La file active du Foyer d'Hébergement Bouldoire est de : 75 contre 86 en 2019.
La file active du Foyer d'Hébergement de Palherets est de : 89 contre 90 en 2019.
La file active du Foyer d'Hébergement La Colagne est de : 133.
La file active de SATeLi est de : 13.

Absentéisme des Usagers en nombre de jour	FH BOULDOIRE			FH DE PALHERETS			FH DE LA COLAGNE		
	Convenance personnelle	Hospitalisations	Hospitalisations psychiatriques	Convenance personnelle	Hospitalisations	Hospitalisations psychiatriques	Convenance personnelle	Hospitalisations	Hospitalisations psychiatriques
	1 657	7	1	1 223	41	14	3 191	27	45

Nonobstant une liste d'attente existante, le Service d'Accompagnement au Temps Libéré est pénalisé par la difficulté pour les résidents à obtenir cette orientation. Notre demande auprès du Département de la Lozère pour une requalification du service en Etablissement d'Accueil Non Médicalisé est motivé aussi par cette difficulté pointée chaque année.

Malgré la pandémie générant stress et angoisse, le nombre de journée d'hospitalisation en psychiatrie est resté stable. Par ailleurs aucune personne infectée par le Covid-19 n'a nécessité d'hospitalisation.

Le nombre d'absences pour convenances personnelles s'accroît notamment en raison d'un public dont l'origine géographique est régionale et donc pouvant plus facilement s'absenter le temps d'un week-end pour maintenir le lien familial. Enfin le contexte sanitaire et le confinement imposé ont induit plus de départs en famille que l'an passé. Les personnes ont ressenti le besoin de traverser cette période près de leurs proches et même à la sortie du confinement ce qui explique l'impact négatif sur l'activité de SATeLi malgré une file active de 13 pour 4 places.

Activité	Médiane 2019 EANM (FH+FDV)		
	National	Régional	Lozère
Taux de réalisation de l'activité	100,00%	100,00%	100,77%
Taux d'occupation des lits ou des places financées en internat	95,11%	94,37%	98,08%
Taux d'occupation des lits ou des places financées en AJ	91,64%	95,22%	69,83%
Nombre moyen de journées d'absence	35,33	38,61	15,97
File active	33	41	49,5
Taux de rotation des lits (hors accueil temporaire)			
Taux de rotation des places financées en accueil de jour	7,14%	6,56%	0,00%
Taux d'admission sur les places financées	5,20%	5,13%	4,31%
Taux de rotation des Usagers accompagnés	5,49%	5,77%	3,96%

3. Qualitatif

Ces analyses ne portent pour l'heure que sur les établissements et services avec une autorisation administrative.

A. *Profil des Usagers accueillis*

a. *Genre*

	FH BOULDOIRE		FH PALHERETS		FH DE LA COLAGNE		SATeLi	
	Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**
Femme	29	48 %	23	29 %	38	32%	4	36 %
Homme	31	52 %	56	71 %	82	68%	7	64 %
Au 31/12	**60**		**79**		**120**		**11**	

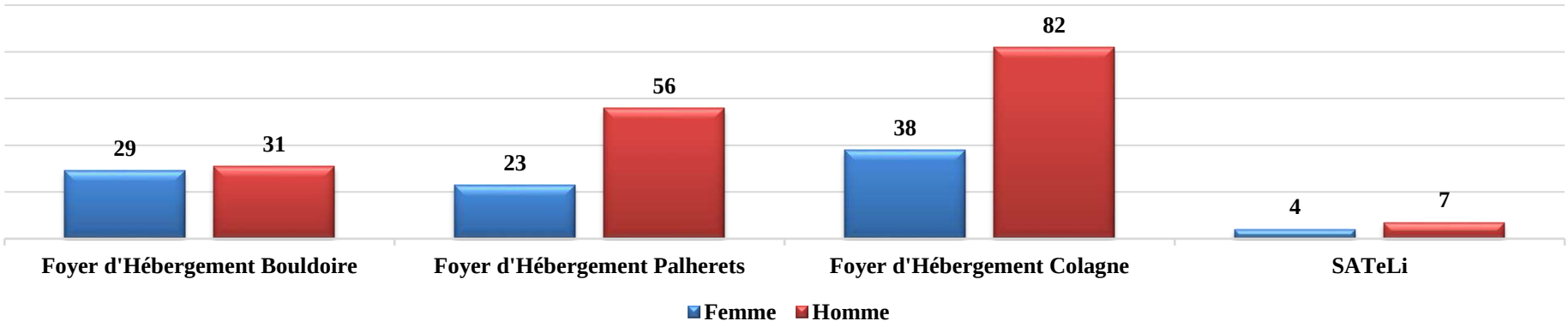

Les hommes représentent 65% du public accueilli sur les Foyers d'Hébergement de l'Association Le Clos du Nid.
La répartition hommes/femmes est restée stable sur SATeLi.

b. *Tranche d'âge*

Tranches d'âge	FH BOULDOIRE			FH PALHERETS			FH LA COLAGNE			SATeLi		
	Nombre	%	File active	Nombre	%	File active	Nombre	%	File active	Nombre	%	File active
de 18 à 20 ans	5	8%	13	4	5%	4	2	2%	7			
de 21 à 24 ans	7	12%	7	11	14%	13	16	13%	20			
de 25 à 29 ans	6	10%	7	11	14%	14	17	15%	19			
de 30 à 34 ans	8	13%	10	11	14%	11	22	18%	22			
de 35 à 39 ans	15	25%	16	21	27%	22	22	18%	23	3	27%	3
de 40 à 44 ans	7	12%	7	7	9%	8	17	14%	18	1	10%	1
de 45 à 49 ans	5	8%	6	6	8%	6	7	6%	7	2	18%	2
de 50 à 54 ans	5	8%	5	5	6%	5	10	8%	10	3	27%	3
de 55 à 59 ans	1	2%	2	3	3%	5	5	4%	5	2	18%	3
+ de 60 ans	1	2%	2	-	-	1	2	2%	2			1

Moyenne d'âge Bouldoire :	**34 ans**	**Moyenne d'âge Palherets :**	**35 ans**	**Moyenne d'âge Colagne :**	**35 ans**	**Moyenne d'âge SATeLi :**	**49 ans**

La Moyenne d'âge reste stable et équivalente sur les 3 Foyers d'Hébergement.

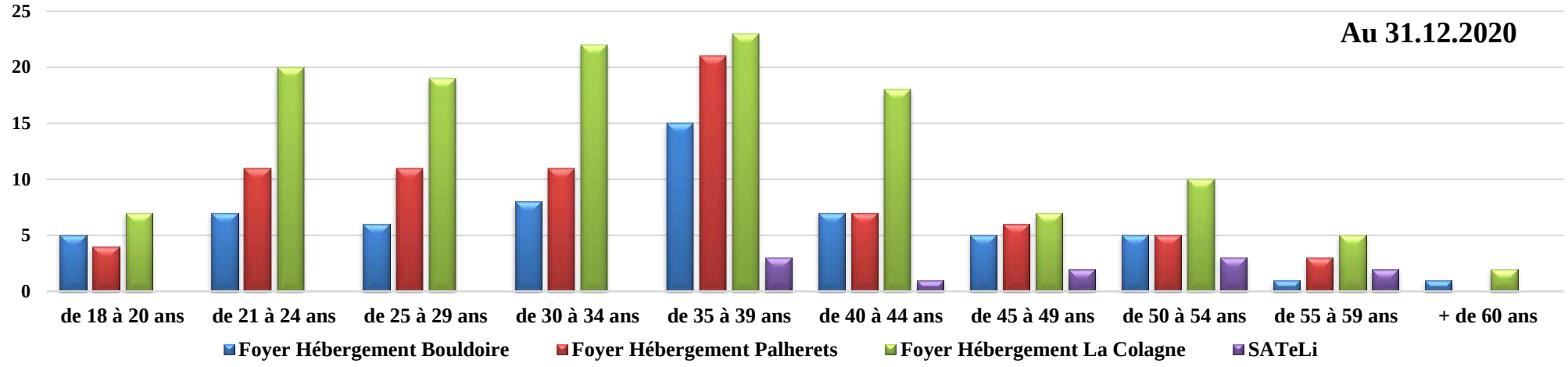
Au 31.12.2020
25
20
15
10
5
0
de 18 à 20 ans
de 21 à 24 ans
de 25 à 29 ans
de 30 à 34 ans
de 35 à 39 ans
de 40 à 44 ans
de 45 à 49 ans
de 50 à 54 ans
de 55 à 59 ans
+ de 60 ans
Foyer Hébergement Bouldoire
Foyer Hébergement Palherets
Foyer Hébergement La Colagne
SATeLi

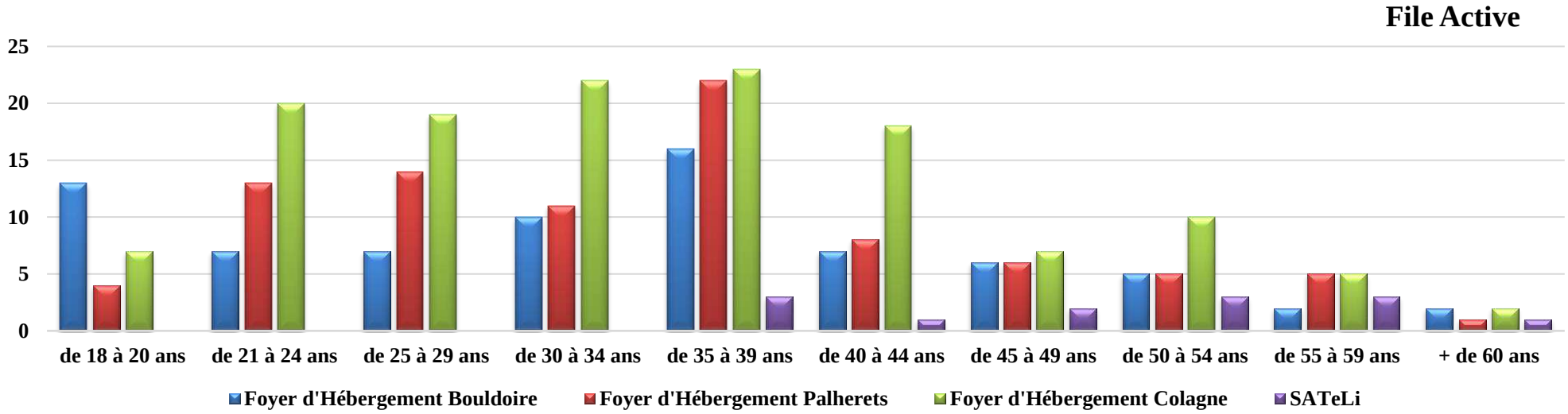
File Active
25
20
15
10
5
0
de 18 à 20 ans
de 21 à 24 ans
de 25 à 29 ans
de 30 à 34 ans
de 35 à 39 ans
de 40 à 44 ans
de 45 à 49 ans
de 50 à 54 ans
de 55 à 59 ans
+ de 60 ans
Foyer d'Hébergement Bouldoire
Foyer d'Hébergement Palherets
Foyer d'Hébergement Colagne
SATeLi

Répartition par âges	Médiane 2019 EANM (FH+FDV)		
	National	Régional	Lozère
de 20 à 24 ans	*7,69%*	*10,00%*	*5,90%*
de 25 à 29 ans	*10,17%*	*10,00%*	*6,25%*
de 30 à 34 ans	*10,00%*	*10,00%*	*3,32%*
de 35 à 39 ans	*9,52%*	*8,82%*	*7,18%*
de 40 à 44 ans	*8,70%*	*8,33%*	*4,91%*
de 45 à 49 ans	*10,75%*	*10,26%*	*9,32%*
de 50 à 54 ans	*11,11%*	*10,34%*	*9,76%*
de 55 à 59 ans	*9,52%*	*9,28%*	*11,98%*
de 60 à 74 ans	*4,55%*	*3,33%*	*31,41%*

c. Origine des Usagers

Origine	FH BOULDOIRE		FH PALHERETS		FH LA COLAGNE		SATeLi	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Département de la Lozère	17	23%	23	29%	19	16%	4	36%
Départements Limitrophes hors Région (15, 43, 07)	3	5%	7	9%	7	6%	0	-
Région Occitanie (hors Lozère)	24	40%	23	29%	20	17%	2	18%
Départements de proximité (42, 63, 13, 84)	2	3%	7	9%	9	7%	1	9%
Autre	14	28%	19	24%	65	54%	4	37%

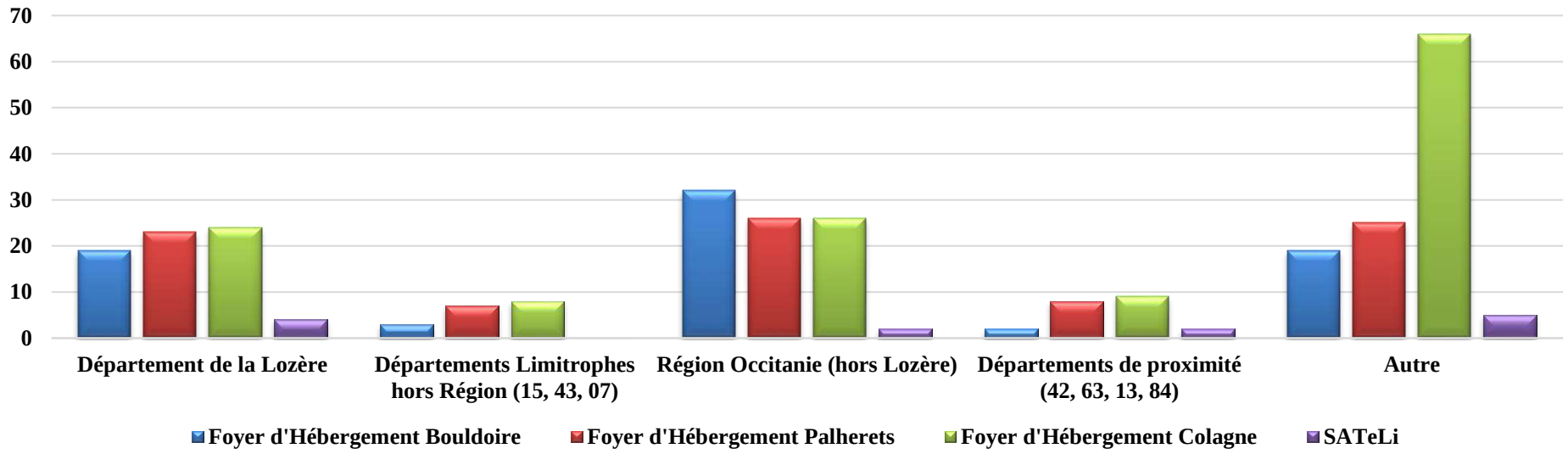

Hormis au Foyer d'Hébergement de la Colagne qui opère doucement un glissement, nous constatons que les établissements répondent déjà pour moitié, voir beaucoup plus, à des besoins issus du territoire régional.

Provenance	FH BOULDOIRE		FH PALHERETS		FH LA COLAGNE		SATeLi	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provenant du domicile ou du milieu ordinaire	7	12%	16	20%	19	16%	-	-
Provenant d'un établissement de santé	8	13%	9	11%	4	3%	-	-
Provenant d'un établissement médico-social (hors centres de consultations ambulatoires et services à domicile)	45	75%	54	69%	93	78%	11	100%
Provenance inconnue	-	-	-	-	4	3%	-	-

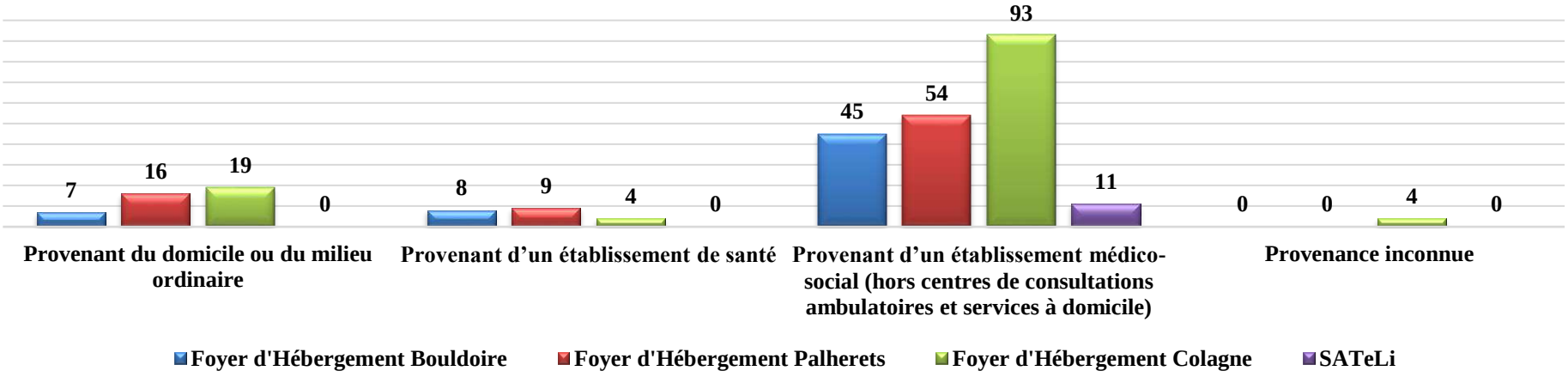

À noter que les résidents accueillis sur SATeLi proviennent nécessairement des ESAT de l'Association le Clos du Nid.
L'accueil en Foyer d'Hébergement reste, quant à lui, majoritairement le fruit d'un partenariat entre établissement et s'inscrit dans le cadre d'un parcours en ESSMS.

Provenance des Usagers	Médiane 2019 EANM (FH+FDV)		
	National	Régional	Lozère
% provenant du domicile ou milieu ordinaire	*15,54%*	*10,53%*	*8,31%*
% provenant d'un établissement de santé		*1,92%*	*11,58%*
% provenant d'un établissement médico-social	*74,33%*	*77,78%*	*76,73%*
% provenance inconnue			

d. Typologie des déficiences principales

Déficiences Principales	FH BOULDOIRE				FH DE PALHERETS				FH DE LA COLAGNE				SATeLi			
	2019		2020		2019		2020		2019		2020		2019		2020	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Autisme et autre TED	3	5%	**3**	**5%**					1	1%	**1**	**1%**				
Autre type de déficience	1	2%	**1**	**2%**	3	4 %	**2**	**2%**					1	9%	**1**	**9%**
Cérébro-lésion	1	2%	**1**	**2%**	5	6 %	**5**									
Déficience du langage et des apprentissages	1	2%	**1**	**2%**												
Déficience intellectuelle	29	50%	**29**	**48%**	40	49 %	**36**	**46%**	35	29%	**35**	**29%**	4	36%	**4**	**36%**
Déficience métabolique	1	2%	**1**	**2%**												
Déficience motrice	1	2%	**1**	**2%**												
Polyhandicap					1	1 %	**1**	**1%**					1	9%	**1**	**9%**
Troubles du comportement et de la communication			**1**	**2%**	4	5 %	**3**	**4%**								
Troubles du psychisme	24	39%	**20**	**33%**	28	35 %	**29**	**37%**	84	70%	**84**	**70%**	5	46%	**5**	**45%**
Diagnostic en cours			**2**	**3%**			**3**	**4%**								

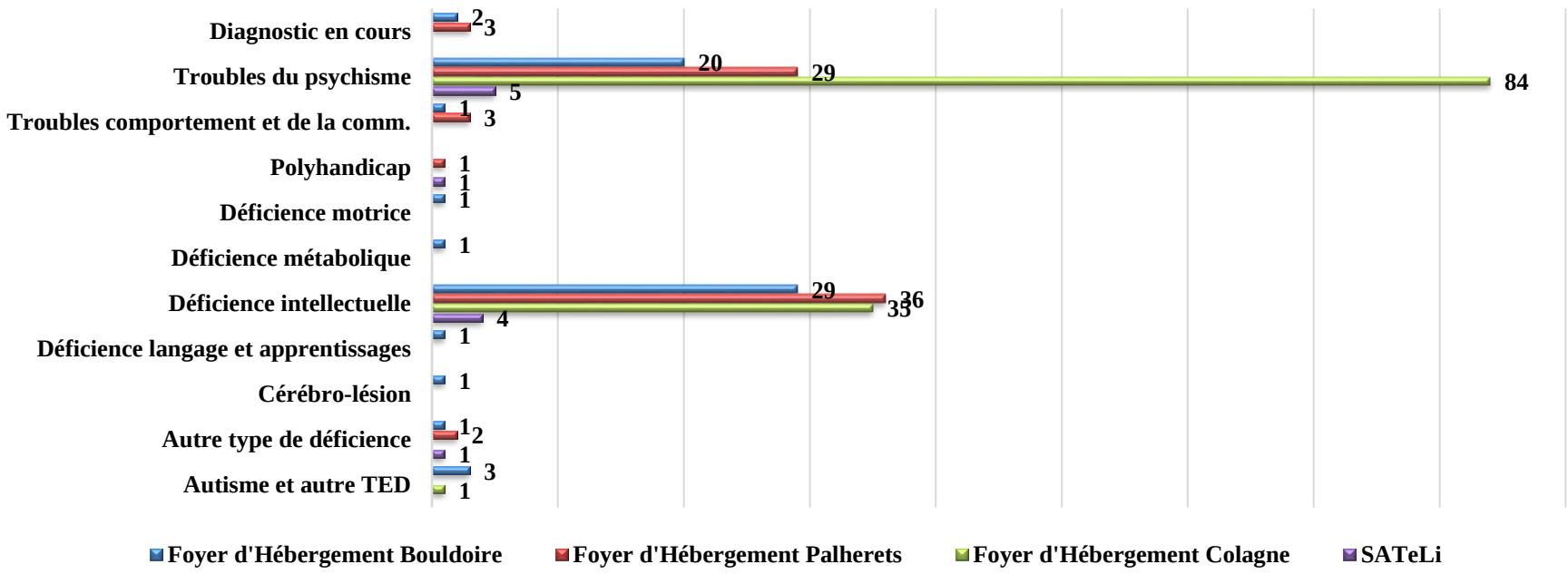

Les déficiences des publics sur les Foyers d'Hébergement de Palherets et Bouldoire sont diverses. Les personnes accueillies au sein du Foyer d'Hébergement La Colagne présentent majoritairement des troubles du psychisme.

Répartition des déficiences principales	Médiane 2019 EANM (FH+FDV)		
	National	Régional	Lozère
% Déficiences intellectuelles	*65,00%*	*54,72%*	*35,84%*
% Autisme et autres TED		*1,85%*	*3,21%*
% Troubles du psychisme	*9,33%*	*21,57%*	*32,67%*
% Cérébro-lésions			*1,84%*

e. Typologie des déficiences associées

Déficiences associées	FH BOULDOIRE				FH PALHERETS				FH LA COLAGNE				SATELI			
	2019		2020		2019		2020		2019		2020		2019		2020	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Autisme et autre TED			**1**	**2%**	1	1%										
Autre type de déficience	2	3%	**1**	**2%**					11	9%	**11**	**9%**				
Cérébro-lésion				**0%**	1	1%	**1**	**1%**								
Déficience du langage et des apprentissages	7	11%	**2**	**3%**					6	5%	**6**	**5%**				
Déficience intellectuelle	19	29%	**23**	**38%**	17	21%	**13**	**16%**	71	59%	**71**	**59%**	5	46%	**4**	**36%**
Déficience métabolique	3	5%	**2**	**3%**					24	20%	**24**	**20%**				
Déficience auditive	3	5%	**2**	**3%**					6	5%	**6**	**5%**	1	9%	**1**	**9%**
Déficience motrice	3	5%	**3**	**5%**	1	1%	**2**	**3%**	7	6%	**7**	**6%**				
Déficience visuelle	1	2%	**1**	**2%**					1	1%	**1**	**1%**				
Troubles du comportement et de la communication	3	5%	**5**	**8%**	3	4%	**3**	**4%**	3	3%	**3**	**3%**				
Troubles du psychisme	11	17%	**8**	**13%**	7	9%	**6**	**8%**	16	13%	**16**	**13%**				
Pas de déficience associée	14	21%	**13**	**21%**	51	63%	**54**	**68%**					5	46%	**6**	**55%**

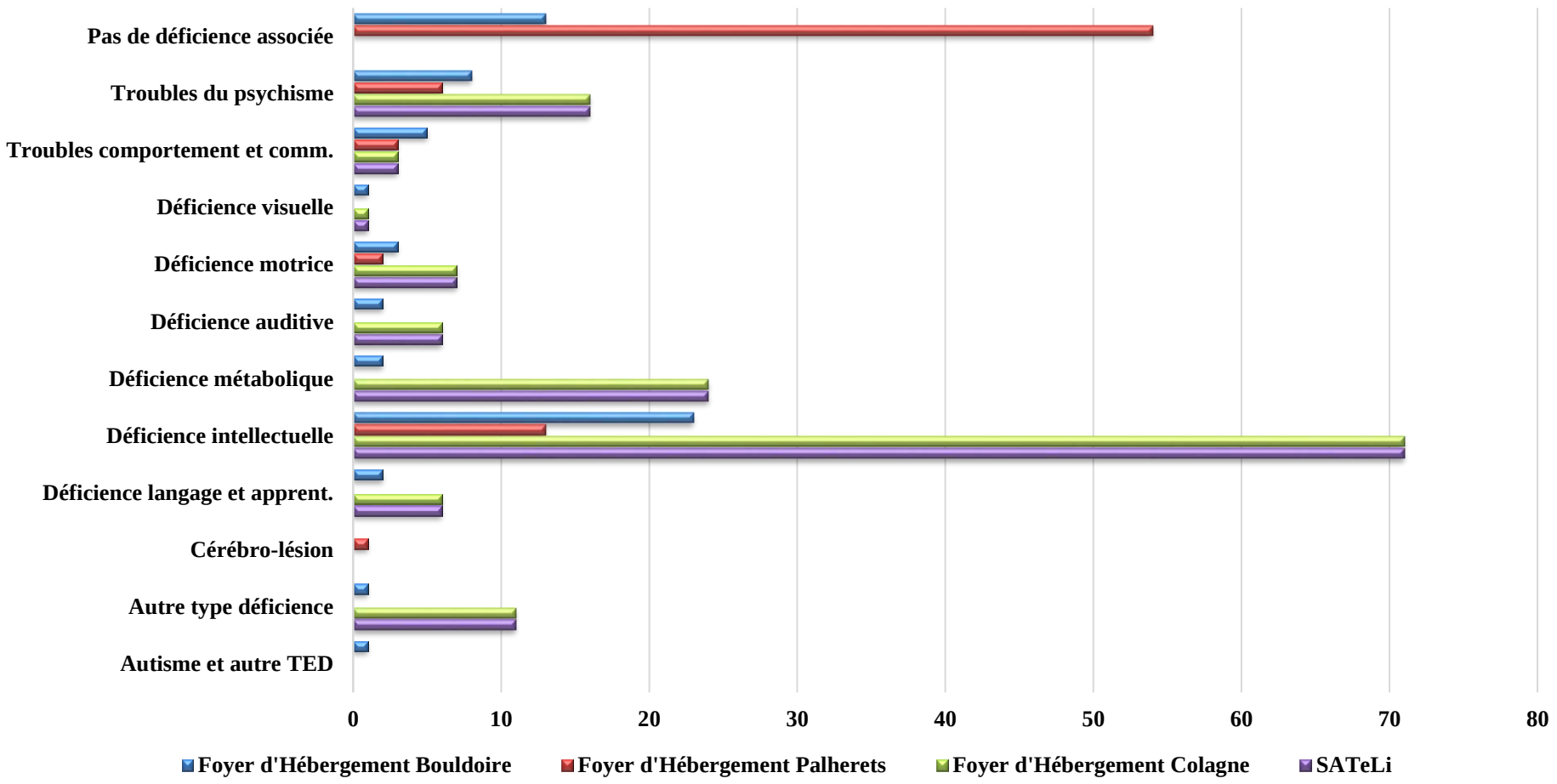

Les déficiences associées sont quant à elles principalement de 3 ordres : psychiques, métaboliques et intellectuelles.

Nous notons, au regard de ces deux graphiques, la capacité des établissements, en lien avec le Dispositif Ressources et Soins, à accueillir un public avec des déficiences diverses et donc à s'adapter à chaque personne.

Répartition des déficiences associées	Médiane 2019 EANM (FH+FDV)		
	National	Régional	Lozère
% Déficiences intellectuelles	*9,38%*	*16,67%*	*39,44%*
% Autisme et autres TED			
% troubles du psychisme	*12,50%*	*6,67%*	*3,66%*
% Troubles du langage et des apprentissages	*7,69%*	*3,77%*	*7,88%*
% Déficiences auditives		*0,83%*	*4,60%*
% Déficiences visuelles			*3,35%*
% Déficiences motrices	*2,63%*	*2,08%*	*6,72%*
% Déficiences métaboliques			*5,98%*
% Cérébro-lésions			
% Troubles du comportement et de la communication (TTC)	*2,94%*	*1,61%*	*20,60%*
% Autres types de déficiences			

f. Mesures de protection juridique des majeurs

MESURES PROTECTION JURIDIQUE	FH BOULDOIRE	FH DE PALHERETS	FH DE LA COLAGNE	SATeLi
Sans mesure de protection	4	8	12	
Tutelle	27	15	32	6
Curatelle Simple	2	11	2	
Curatelle Renforcée	26	43	74	5
Curatelle Aménagée		2		
Habilitation familiale	1			

Nous constatons que la grande majorité des personnes accueillies sur les établissements bénéficie d'une mesure de protection juridique. Les déficiences intellectuelles étant légères, les mesures de tutelles sont moins nombreuses au profit de mesures plus souples et modulables en fonction de besoins ciblés. La totalité des personnes accueillies sur SATeLi bénéficie d'une mesure de protection ce qui témoigne de la vulnérabilité de ce public.

Mesure de protection	Médiane 2019 EANM (FH+FDV)		
	National	Régional	Lozère
% d'Usagers bénéficiant d'une mesure de protection	88,00%	82,76%	97,89%

g. Sorties définitives

SORTIE DEFINITIVE	FH BOULDOIRE				FH PALHERETS				FH LA COLAGNE				SATeLi			
	2020	N-1	N-2	N-3	2020	N-1	N-2	N-3	2020	N-1	N-2	N-3	2020	N-1	N-2	N-3
Accès au milieu ordinaire avec accompagnement								4	**1**	2	2	1				
Accès milieu ordinaire sans accomp (domicile, parents…)	**3**	2	2	1	**4**	4	1	3	**4**	2	4	5				
Réorientation vers un ESSMS (hors EHPAD)	**4**	5	3	8	**5**	4	2	2	**NC**	3	8	4	**2**	1		
Admission en EHPAD			1		**1**			3						2	3	
Admission dans un établissement sanitaire								1							1	1
Autre (famille accueil, Foyer jeune travailleur)						1	2	2	**1**			1				

S'agissant du Foyer d'Hébergement Bouldoire, sur trois réorientations en Foyer de Vie : 2 admissions ont été prononcées vers des Foyers en Lozère hors Association Le Clos du Nid et une dans un département limitrophe dans le cadre d'un rapprochement familial. Le quatrième départ s'est effectué dans le cadre de la mobilité interne aux Foyers d'Hébergement de l'Association Le Clos du Nid.

S'agissant du Foyer d'Hébergement de Palherets, quatre personnes ont souhaité quitter la vie en institution et vivent à présent à domicile dont deux sans travail et hors du département de la Lozère. Trois personnes ont demandé la mobilité interne aux Foyers d'Hébergement de l'Association Le Clos du Nid. Trois départs à la retraite ont été accompagnés respectivement en maison de retraite, en Foyer de Vie en Lozère hors Association Le Clos du Nid, vers un Foyer de Vie en Lozère de l'Association Le Clos du Nid conformément à leur souhait. Ces deux dernières personnes étaient accueillies aussi sur SATeLi.

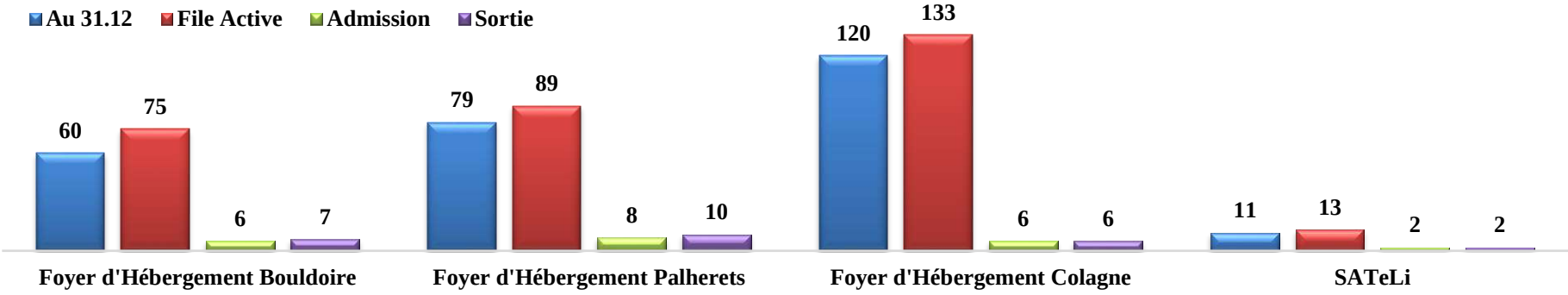

Motif ou destination des sorties définitives	Médiane 2019 EANM (FH+FDV)		
	National	Régional	Lozère
DMS d'accompagnement des Usagers sorties définitivement	2 315,00	3 077,84	5 035,20
% de sorties par décès			
% de sorties par hospitalisation			
% de sorties par retour à domicile ou milieu ordinaire			
% de sorties suite à une réorientation vers un autre établissement MS	*50,00%*	*50,00%*	*69,81%*
% de sortie destination inconnue			

h. Admissions

	FH BOULDOIRE	FH PALHERETS	FH LA COLAGNE	SATeLi
Nombre d'admission	6	8	6	2
Moyenne d'âge	29 ans	30 ans	29 ans	43 ans
Hommes	3	6	3	2
Femmes	3	2	3	-
Provenance	Établissement de Santé : 3 ESSMS : 3	Domicile : 4 ESSMS : 4	Milieu ordinaire : 2 ESSMS : 3 Autre : 1	ESSMS : 2
Origine	Lozère : 1 Occitanie : 4 Autres (92) : 1	Lozère : 4 Occitanie : 2 Autres (13, 91) : 2	Lozère : 3 Occitanie : 1 Autres : 2	Lozère : 1 Autre (91) : 1
Pathologies	Déficience Intellectuelle : 1 Trouble du comportement : 1 Trouble du psychisme : 2 Diagnostic en cours : 2	Trouble du psychisme : 1	NC	Déficience Intellectuelle : 2

Les nouvelles admissions répondent à des demandes de personnes du territoire régional. Nous constatons que ces demandes d'admission proviennent principalement de personne déjà en ESMS, ou en établissement sanitaire pour adultes, d'où une moyenne d'âge de 29 ans.

i. Temps d'accompagnement moyen

Nombre de personnes accompagnées	FH BOULDOIRE		FH PALHERETS		FH LA COLAGNE		SATeLi	
	2020	**N-1**	**2020**	**N-1**	**2020**	**N-1**	**2020**	**N-1**
Inférieur à 5 ans	24	23	**33**	37	**39**	41	**10**	10
6 à 10 ans inclus	5	9	**15**	14	**18**	20	**1**	1
11 à 20 ans inclus	26	25	**25**	21	**45**	45		
21 à 30 ans inclus	5	4	**3**	4	**13**	11		
Supérieur à 30 ans	0	0	**3**	5	**5**	3		

Ce tableau traduit l'important renouvellement du public qui s'est opéré ces cinq dernières années et bien entendu la mise en œuvre des projets de vie des personnes qui n'hésite pas à changer d'établissement au cours de leur vie d'adulte et sans attendre l'âge de la retraite ou de basculer sur un autre type d'orientation.

Le temps moyen d'accompagnement sur le Foyer d'Hébergement Bouldoire s'établit à ce jour autour de : 10,15 années contre 9.2 l'an dernier.
Le temps moyen d'accompagnement sur le Foyer d'Hébergement de Palherets s'établit à ce jour autour de : 8,89 années contre 9.2 l'an dernier.
Le temps moyen d'accompagnement sur le Foyer d'Hébergement La Colagne s'établit à ce jour autour de : 11 années.
Le temps d'accompagnement à SATeLi reste un temps inférieur à cinq ans, le temps de la réalisation d'un projet qui conduit souvent à un départ du Foyer d'Hébergement vers un Foyer de Vie.

j. *Stages réalisés par les Usagers vers d'autres ESSMS*

Nombre de stages réalisés	**FH BOULDOIRE**	**FH PALHERETS**	**FH LA COLAGNE**	**SATeLi**
	4	4	7	1
Motifs :	Famille d'Accueil : 1 Foyer de Vie : 3	Foyer de Vie : 1 Foyer d'Hébergement : 1 Séjour de répit, EATU, **VAO** **(V**acances **A**daptées **O**rganisées) : 2	NC	Foyer de Vie : 1

Nous constatons moins de stages que l'an passé. La crise sanitaire et ses restrictions en sont certainement la raison.

B. *Liste d'attente*

a. *Candidatures*

Nombre de candidature	**FH BOULDOIRE**	**FH PALHERETS**	**FH LA COLAGNE**	**SATeLi**	**ETAP**
2020	19	Palherets : 6 - Costevieille : 11	10	2	7
N-1	24	17		8	-
N-2	13	13		7	-
N-3	9	23		1	-

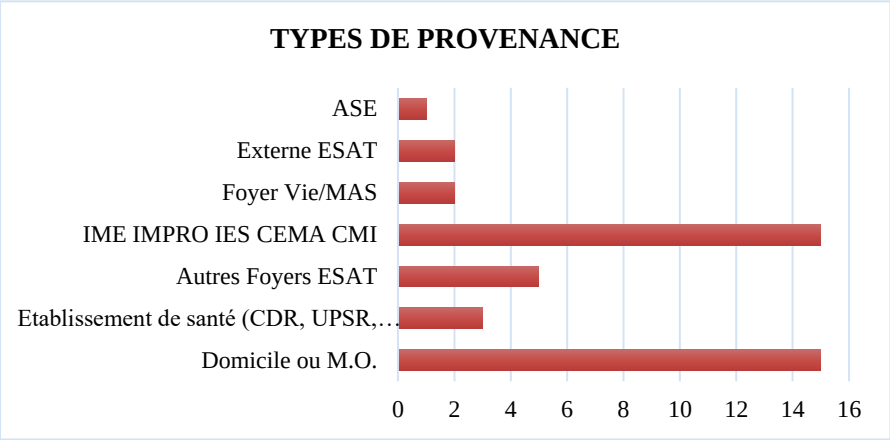

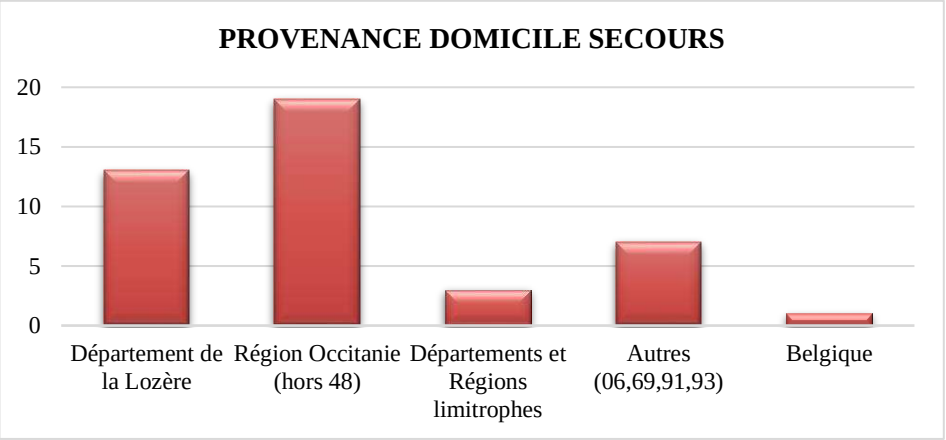

Les demandes d'admissions sont principalement issues des ESSMS pour enfants et du domicile. Ces demandes s'inscrivent sur le département ou plus largement sur la Région. La dynamique du S.A.M.O. permet à chaque établissement d'avoir constitué une liste d'attente pour les stages et admissions.

b. Nombre de personnes sur liste d'attente

Nombre de personnes sur liste d'attente	**FH BOULDOIRE**	**COSTEVIEILLE LA RODDE**	**FH LA COLAGNE**	**S.A.E.**	**SATeLi**	**ETAP**
	18	10	14	11	2	9

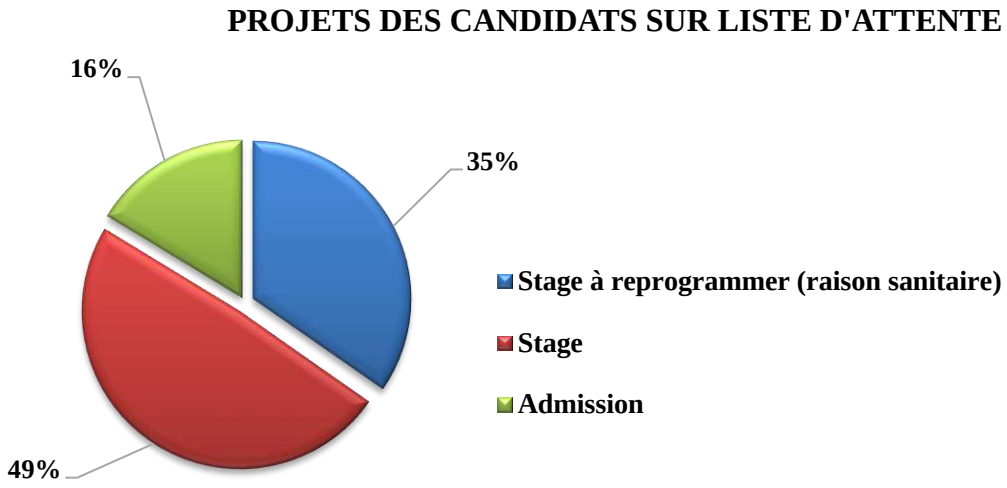

La crise sanitaire a ralenti mais n'a pas arrêté, hormis pendant la période du confinement de mars, les accueils en stage sur l'année 2020. Nous essayons de retrouver un rythme permettant à chacun de réaliser son projet de façon à ne pas décourager les personnes en attente, ou mettre à mal les partenariats.

4. Adaptation des personnes accompagnées au Projet d'établissement

Les profils des personnes accompagnées correspondent-ils aux missions des ESMS ? : Oui

	FH BOULDOIRE		FH PALHERETS		FH LA COLAGNE		SATeLi	
	2020	**2019**	**2020**	**2019**	**2020**	**2019**	**2020**	**2019**
Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation	**0,00%**	0%	**0%**	0%	**0%**	0%	**0%**	0%
Taux d'hospitalisation complète (dont domicile, hors consultations et séances) en %	**0,04%**	0,15%	**0,19%**	0,38%	**0,17%**	0,74%	**0%**	0%
Taux de rotation des lits/places financés en % (nombre d'admission / nombre de lits)	**10,66%**	13,93%	**10,49%**	22,22%	**4,62%**	6,15%	**31,25%**	87,50%

5. Réponse accompagnée pour tous

Les établissements et SATeLi n'ont pas été sollicités directement pour un Plan Accompagnement Global ou un Groupe Opérationnel de Synthèse. Les équipes sont toutefois mobilisées et répondent positivement à des accompagnements parfois compliqués à mettre en œuvre.

IV. Accompagnements

1. Zooms sur des temps marquants de l'année

Z**OO**m - Habitat inclusifs à La Rodde

Entre le « tout établissement » et le « tout domicile », l'ambition est de développer aujourd'hui des habitats alternatifs qui respectent le choix de vie des personnes tout en leur garantissant un accompagnement de qualité. C'est dans cet objectif que le Pôle Travail et Habitat Inclusifs a mis en œuvre le 5 octobre 2020 une nouvelle proposition d'offre d'habitats au centre-ville de Marvejols, quartier de la Rodde, pour les travailleurs en situation de handicap de l'Association Le Clos du Nid.
19 personnes adultes ont donc emménagé, conformément à leur projet, dans des appartements : 7 appartements sont situés au sein d'un même immeuble et 3 à proximité mais dispersés.
Le Copil, composé par les professionnels de terrain et piloté par une éducatrice spécialisée et une Chef de Services, a accompagné ce projet jusque dans sa mise en œuvre. Soucieux de la qualité de l'accompagnement proposé, le Copil a apporté une réponse à toutes les singularités des besoins exprimés.
Partant du principe qu'il est important pour tout un chacun de choisir son habitat, les personnes avec qui l'on vit et l'endroit. Chaque résident de La Rodde bénéficie aujourd'hui de l'appui d'un coordinateur de projet qui met en musique 4 types de prestations :

- Le soutien à la convivialité.
- Le soutien à l'autonomie de la personne.
- L'aide à l'inclusion sociale des personnes.
- La sécurité.

Ces coordinateurs de projets font partis d'une équipe d'intervention composée de surveillants de nuit mobiles sur les différents lieux d'hébergement et de lingères pour des accompagnements plus spécifiques. L'ensemble est piloté par un Chef de Services, en collaboration avec une éducatrice spécialisée coordinatrice dédié à ce dispositif d'hébergement.
Cet habitat intermédiaire à mi-chemin entre l'institution et la vie à domicile a considérablement allégé le sentiment de dépendance des personnes accueillies vis-à-vis de l'établissement et des professionnels. Cet habitat à proximité des commerces laisse place au pouvoir d'agir des personnes et propose un équilibre entre indépendance et isolement.
Les habitants de ce dispositif se sentent ainsi « chez eux » avec un accompagnement adapté à leurs besoins et leurs envies.

zOOm - Les personnes vulnérables accueillies à Palhers

Suite au communiqué de presse du Secrétariat d'Etat des personnes handicapées du 29 octobre 2020 intitulé « COVID-19 mesures concernant les personnes en situation de handicap et leurs aidants » et faisant lui-même suite à l'allocution du Président de la République, un deuxième confinement a été annoncé.

Cette annonce de la « deuxième vague » a pu susciter une forme de choc psychologique pour les personnes accueillies dans les établissements, renforcée par des mesures nécessaires mais venant une nouvelle fois restreindre les relations sociales habituelles de chacun.

Ainsi, afin de « *protéger nos concitoyens les plus fragiles et éviter une saturation des capacités de réanimation* »[29] les activités professionnelles en ESAT ne présentant pas de facteur de risque ont été maintenues. Toutefois les travailleurs handicapés « vulnérables » en ESAT ont pu aussi en concertation avec leur médecin traitant faire le choix de ne pas travailler pendant cette période.

À ce titre, plusieurs personnes en situation de vulnérabilité se sont saisies de cette possibilité et ont préféré rester en famille, ou sur leur lieu de vie, sans se rendre au travail.

Conscient d'être face à une période source d'inquiétude et d'anxiété, il paraissait important au Pôle Travail et Habitat Inclusifs de maintenir autant que possible un choix aux personnes accueillies dans une période de crise sanitaire ayant entrainé une restriction des libertés. Ainsi, en cette période traversée d'incertitude, permettre si nécessaire un isolement physique sans un isolement social, s'inscrivait dans la poursuite du principe d'auto détermination des personnes, portée par les établissements de l'Association.

La création d'un espace plus « cocooning » avec un accompagnement plus personnalisé permettant une protection renforcée par un cadre préservé s'est amorcé.

13 personnes des Foyers d'Hébergement de l'Association ont répondu favorablement à cette proposition et se sont donc installées le 16 novembre 2020 sur le site de Palhers accompagnées par dix personnels volontaires (6 éducateurs de jour et 4 surveillants de nuit).

Naturellement les personnes accueillies peuvent dans le respect des gestes barrières et des recommandations recevoir des visites de leurs proches et utiliser les motifs de déplacements comme tout à chacun. Leur quotidien est, toutefois jusqu'au 23 décembre 2020, rythmé conformément à leur souhait par des propositions d'activités en rapport avec les ateliers proposés par les ESAT afin de maintenir le lien avec le projet professionnel de chacun, des activités sportives adaptées ou d'ordre occupationnel.

zOOm -La réorganisation du service cuisine au Foyer d'Hébergement Bouldoire

Face aux attentes des personnes accueillies du Foyer d'Hébergement Bouldoire, nous avons engagé une réflexion autour de la distribution des repas au Foyer d'Hébergement Bouldoire. L'idée de servir les repas en plateaux individuels est aujourd'hui actée et constitue une première réponse. Au-

[29] Communiqué de presse du secrétariat d'état des personnes handicapée du 29 octobre 2020 intitulé « COVID-19-mesure concernant les personnes en situation de handicap et leurs aidants »

delà d'une remise en cause de l'ensemble de l'organisation du service cuisine, ce travail a mis en exergue des difficultés en termes d'utilisation de certains produits et de conception des menus. Un audit réalisé par un prestataire extérieur est venu conforter nos doutes et constats. Sans entrer dans les détails, les éléments sur lesquels nous devons apporter des changements sont autour de 3 thèmes principaux :

- Le fonctionnement du service et le positionnement des professionnels du service.
- La loi EGALIM.
- La qualité et le mode de distribution des repas servis.

Cet adage bien connu des cuisiniers illustre une des difficultés auxquelles nous sommes régulièrement confrontés à la cuisine du Foyer ! « Qui fait quoi ? Quand ? Comment ? ».
Ce manque de lisibilité génère, entre-autres, des tensions entre professionnels, des surcroîts de travail, de la perte d'énergie au détriment de la qualité des repas servis.
Il a donc été proposé aux personnels des cuisines de s'associer à la réflexion sur l'organisation du service. À l'issue de celle-ci, de nouveaux horaires ont été mis en place et des organigrammes ont été construits. Une dernière phase concernant la gestion des commandes est encore en cours.

La loi du 30 octobre 2018 « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous » modifie profondément l'approche de l'alimentation dans les cuisines de collectivités. Les points suivants doivent être pour nous l'objet d'attentions particulières et seront des objectifs à atteindre pour la production des repas au Foyer :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines.
- Une gestion plus durable des achats de la restauration collective.
- La guerre au plastique à usage unique, les bonnes pratiques.
- La diversification des sources de protéines.
- Une meilleure information des convives.

Pour faire suite à l'audit réalisé, une des premières mesures prises a été de supprimer au maximum les produits industriels utilisés dans la confection des repas tels les fonds de cuisine déshydratés. Les menus ont aussi été repensés partiellement pour les menus d'hiver. Les changements opérés sont l'abandon des fruits et légumes qui ne sont pas de saisons comme les tomates et l'élimination des préparations qui ne sont pas préparées maison.
La prochaine mouture des menus d'été sera quant à elle totalement revue pour que ceux-ci conviennent à la fois aux attentes des Usagers convives, à la loi EGALIM et au respect de la diététique. Un groupe de travail avec des Usagers et des professionnels (cuisinier, éducateur, chef de services)

va se constituer. La restitution des travaux du groupe sera proposée à l'expertise du Conseil de la Vie Sociale (CVS) avant une mise en œuvre ce printemps.
Parallèlement, un autre groupe s'est constitué pour réfléchir sur les petits déjeuners, leur composition, leur mode de distribution et dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), l'aménagement d'une pièce qui y serait dédiée.

La distribution des repas en plateaux individuels nous apparait donc comme la solution idoine pour répondre aux besoins et attentes des Usagers. La mise en place étant rendu difficile pour différentes raisons, par exemple :

- Le déménagement de l'ESAT Bouldoire est encore incertain, est-il pertinent dans ces conditions de réaliser des investissements d'adaptation sans être sûr de l'avenir.
- Des aménagements doivent être pensés pour organiser au mieux la distribution au sein du Foyer d'Hébergement.
- Des débats parfois vifs sur la méthode, liaison chaude ou froide, à utiliser. Nous avons constaté que les idées reçues ont la vie dure en ce qui concerne la qualité supposée de la liaison froide !

Nous en étions encore à un stade de réflexion lorsqu'est survenue la crise sanitaire, celle-ci venant finalement bousculer cet attentisme. En effet, pour favoriser la distanciation sociale, il a été demandé aux personnes accueillies de manger dans leur chambre ou dans leur studio quand cela leur était possible matériellement. La cuisine s'est donc adaptée dans l'urgence et propose depuis le mois de mars un service en plateaux individuels.
Cette expérimentation montre des limites en termes de logistique matérielle, néanmoins, nous pouvons acter de la pertinence de ce choix par la diminution importante du nombre de repas pris par défaut « en autonomie » pour échapper au collectif.

La réorganisation du service cuisine suit donc son cours, le processus de changement, par les questionnements et les doutes qu'il a suscité chez les professionnels, a été compliqué à accompagner. L'adhésion au choix de distribution n'était pas gagnée d'avance ! C'est chose faite aujourd'hui et l'arrivée d'un nouveau professionnel dans le service cet automne est un atout supplémentaire dans l'optique de réussite de ce projet.

zOOm -Les fiches d'accompagnement au domicile

Les professionnels du Foyer d'Hébergement Bouldoire faisant état de difficultés pour réaliser et suivre les accompagnements définis par les projets personnalisés, il a été créé cette année des fiches d'accompagnement au domicile des personnes. Celles-ci peuvent définir une aide à la réalisation des actes du quotidien ou permettre la mise en place d'espaces de discussion privilégiés. Cet outil de suivi facilite l'organisation du travail éducatif, il a aussi la vertu de responsabiliser les Usagers par la prise de rendez-vous avec une notion d'engagement. Une première évaluation après quelques semaines d'utilisation valide la pertinence des fiches. Un déploiement plus large est à l'œuvre avec pour objectifs principaux de proposer une réponse de qualité aux besoins et attentes des Usagers, d'organiser le travail éducatif pour plus d'efficacité et d'efficience en diminuant le sentiment de travail dans l'urgence.

2. Participation des Usagers

a. Dispositifs E.T.A.P. et SATeLi

Les groupes de paroles n'ont pas pu être maintenus en 2020 en raison de la crise sanitaire et du déménagement sur le site de La Valette et de la fermeture de ces services pendant le confinement. Néanmoins, pour 2021, un projet de mise en place d'une instance de participation commune pour les Usagers d'ETAP et SATeLi sera remise en place. Une réévaluation du questionnaire de satisfaction existant sur SATeLi est programmée pour 2021.

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE V - Coordination avec les Institutions et les intervenants extérieurs						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
SATeLi	GP	Renouveler l'atelier poterie	D	31/12/2020	oui	

GP : Groupe de Paroles
D : Directeur

b. Foyer d'Hébergement de Palherets

4 réunions du Conseil de la Vie Sociale se sont déroulées les 19 mai et 04 juin en visioconférence et les 18 septembre et 18 décembre en présentiel.

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE III - Administration Générale						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**

FH Palherets	CVS	achat lecteur DVD	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Installer un filet de badminton	D	31/12/2020	annulé	
FH Palherets	CVS	Reposition de l'abri à scooter sur le parking de Palhers	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Installation canal sport	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Bar Lou païo	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Meuble Lou Païo pour ranger cartons électro ménager	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Changer table groupe Ecir	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Plaques inductions studios Costevieille	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Compléter équipement office relai par égouttoir	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Éclairage scooter Costevieille	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Éclairage nouveau container	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Changer de lessives pour les buanderies	D	31/12/2020	oui	

D : Directeur

c. Foyer d'Hébergement Bouldoire

2 réunions du Conseil de la Vie Sociale se sont déroulées, le 18 mai en visioconférence et le 29 octobre en présentiel.

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE I - Conduite de la définition et de la mise en œuvre du PE et ou de service						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
FH Bouldoire	CVS	Adapter la fiche d'évènement indésirable aux Usagers	DG	31/12/2020	non	
FH Bouldoire	CVS	Multiplier les sorties des Usagers en boîte de nuit	CDS	30/04/2020	non	Covid-19

DG : Direction Générale
CDS : Chef de Services

d. Foyer d'Hébergement de La Colagne

Nous avons fait le choix de n'assurer que les réunions du Conseil de la Vie Sociale en présentiel, une première était prévue le 30 Octobre 2020, le contexte sanitaire n'a pas permis sa tenue.

Une réunion a eu lieu le 11 Décembre 2020.

Au-delà des aspects organisationnels liés à la gestion de la crise sanitaire l'avancée du projet de réhabilitation du Bâtiment self a pu être présenté. Malgré l'absence de réunion les résidents ont pu être accompagnés en vue de pouvoir exprimer leurs attentes dans la gestion quotidienne de l'établissement.

zOOm – Gestion de l'information Covid-19

Recueillir, traiter, informer, expliquer…

Au regard du contexte sanitaire, nous avons veillé à informer et consulter de la manière la plus réactive et transparente possible, les membres du Conseils de la Vie Sociale, sur les modifications opérées concernant le fonctionnement des établissements et les mesures mises en œuvre. Les ordres du jour des Conseils de la Vie Sociale ont donc largement été alimentés par l'actualité liée à la pandémie.

Ce travail important a été porté par le secrétariat de la Cellule de crise du Pôle Travail et Habitat Inclusif. Cette cellule était composée de la façon suivante :

-Un représentant de la direction du Pôle Travail et Habitat Inclusif.
-Un représentant du Dispositif Ressources et Soins.
-Un représentants des Chefs de Services du Pôle Travail et Habitat Inclusif.
-Un représentant des secrétariats Plan Bleu.

Cette cellule instaurée dès le début de la pandémie avec pour mission générale : d'estimer la gravité de la situation, d'évaluer les besoins et de mettre en œuvre les actions nécessaires pour faire face.

Réunie tout au long de l'année, cette cellule a agi sur la base d'un plan d'actions renouvelées 12 fois et communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale, l'ensemble du personnel et aux autorités, avec le plan de continuité de l'accompagnement.

Z00m – Copil Qualité FH Palherets/FH Bouldoire

Le Clos du Nid – Des engagements pour un devenir – Foyer d'Hébergement Bouldoire	**COMPTE RENDU** **RÉUNION TECHNIQUE COPIL version FALC**	**DATE : 07/02/2020**
PARTICIPANTS :	[redacted], résident FH Bouldoire [redacted], résident FH Palherets [redacted], résident FH Palherets [redacted], résident FH Bouldoire Coordinatrice SAMO Psychologue Educatrice Spécialisée Chef de Services Foyer d'Hébergement Palherets Chef de Services ESAT de la Colagne Chef de Services du FH Bouldoire	

DIFFUSION :	- Direction

Document validé par [redacted]

1 Présentation de la démarche qualité

La démarche qualité, cela permet de faire des choses pour :

- Améliorer votre accompagnement.
- Répondre à certaines de vos demandes.
- Respecter la loi.

Pour faire la démarche qualité dans les foyers,

Il y a un COPIL qualité.

Le COPIL, c'est le comité de pilotage.

La réunion d'aujourd'hui est une réunion du COPIL.

Pour faire la démarche qualité,

il y a aussi un plan d'actions.

Le plan d'actions, c'est une liste des choses à faire.

Les choses à faire sont appelées actions.

Dans la liste, il y a comme actions :

- Mieux respecter la vie privée des Usagers.

La vie privée, c'est l'ensemble des activités d'une personne qui concerne son intimité.

Pour mieux respecter votre vie privée,

les professionnels ne peuvent pas entrer dans votre chambre

si vous n'êtes pas d'accord.

Les professionnels ont le droit d'entrer dans votre chambre sans votre accord juste en cas d'urgence.

Pour respecter votre vie privée,

vous n'avez plus à écrire vos noms sur les tableaux

pour sortir du foyer Palherets.

Dans la liste, il y a aussi comme action :

- Revoir la distribution et le tri du linge.

Au foyer Bouldoire, le linge propre était posé sur les canapés dans les groupes.

Tout le monde pouvait toucher le linge des autres.

Maintenant, le linge arrive au foyer dans des sachets individuels

et le linge est rangé dans des casiers individuels.

Votre vie privée est mieux respectée de cette façon.

Pour entretenir le linge,

il a aussi sur le foyer Palherets et le foyer Costevieille des buanderies avec des machines à laver le linge et des sèche-linge.

Vous devez payer 20 centimes d'euros pour

utiliser les machines.

Au foyer Bouldoire, des travaux sont en cours

pour installer le même matériel.

Dans la liste, il y a aussi comme action :

- Veiller à un état des lieux régulier des chambres.

Pour vivre en bonne santé,

il faut des bonnes conditions d'hygiène.

Des bonnes conditions d'hygiène, c'est une chambre propre par exemple.

Pour avoir une chambre propre,

il faut faire le ménage.

Des fois, vous ne faites pas le ménage dans votre chambre

et cela peut entrainer des problèmes.

Les professionnels peuvent vous aider.

Pour vous aider,

les professionnels donnent des rendez-vous.

En réunion, vous avez dit

que vous appréciez les rendez-vous.

Pour vous aider,

les professionnels feront une formation sur l'hygiène au mois de mars.

Au foyer Costevieille, il y a une professionnelle spécialiste pour vous aider, c'est une technicienne en intervention sociale et familiale.

Il y aura bientôt au foyer de Bouldoire une technicienne en intervention sociale et familiale pour vous aider.

Dans la liste, il y a aussi comme action :

- Elargir les propositions de séjours vacances.

Vous utilisez des organismes pour

partir en séjour vacances.

Des fois, vous avez des problèmes pendant les séjours.

Pour améliorer les séjours,

nous avons rencontré les responsables des organismes.

Nous avons expliqué aux responsables les problèmes.

Pour éviter les problèmes,

nous avons choisi les meilleurs séjours.

Les propositions de séjours sont affichées dans les foyers.

La démarche qualité, c'est aussi vous donner des informations, par exemple :

L'Association Le Clos du Nid a mis en place un groupe de travail

pour refaire le document du projet d'accompagnement personnalisé.

Ce document sera le même pour tous les établissements de l'Association.

Ce document sera écrit avec la grille des besoins Serafin-ph.

Au foyer Bouldoire, vous avez rempli avec les éducateurs la grille des besoins Serafin-ph pour l'enquête des coûts en novembre 2019 et en janvier 2020.

- Les foyers Bouldoire, Palherets et Costevieille avec les ESAT la valette, Bouldoire et Colagne ont mis en place un groupe de travail.

Ce groupe de travail réalise un document pour les bilans de stages.

Ce document sera plus facile à comprendre

et à utiliser.

Ce document sera écrit avec la grille des besoins Serafin-ph.

- Pour les demandes et les observations faites par le COPIL,

nous les donneront à madame Gaumond-Plaza

qui répondra.

Lors de la réunion, il est demandé si les personnes

doivent aller obligatoirement en organisme pour

bénéficier de l'aide aux vacances.

3. Vie sociale

Les personnes accueillies sur les Foyers d'Hébergement ont eu la possibilité de participer à des activités proposées par les éducateurs de l'établissement, mais également à l'extérieur. L'année est également animée, malgré la crise sanitaire, par différentes manifestations. Toutefois nombre d'entre elles comme les 30 ans du Jumbo Run ont été annulées.

ZOOm - Activités proposées par les Foyers d'Hébergement

Des engagements pour un devenir
Le Clos du Nid

Activités proposées par les Foyers d'Hébergements

ULISS Union Lozérienne des Institutions Sanitaires et Sociales

Mise à jour le 25/01/2019

Le Clos du Nid

AU CHOIX…

Envie de bouger :
I. Activités physiques et sportives..... page 3

Envie de découvrir :
II. Activités artistiques et culturelles..... page 8

Envie de se divertir :
III. Loisirs et jeux de société..... page 9

Envie de proposer son aide :
IV. Citoyenneté ..... page 10

Envie d'améliorer son quotidien
V. Vie pratique et quotidienne..... page 11

ULISS Union Lozérienne des Institutions Sanitaires et Sociales

Page | 2

I. Activités physiques et Sportives

QUOI	OU	QUAND	Ça m'intéresse !
Basket Ball	**Bouldoire Palherets**	**Le mardi soir de 18h à 19h30,** 1 semaine sur 2 Une équipe est formée chaque année afin de participer au championnat régional de basket.	**Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
	Colagne	**Trois niveaux de pratiques** (divisions) selon les potentialités de chacun. **Tous les mardis de 20h à 22h** - Préparation aux rencontres Sport Adapté au niveau Régional. - Préparation aux rencontres amicales avec les milieux sportifs ordinaires (E.T.E.S., club de basket-ball de Mende).	**Contact Foyer** : 04.66.42.62.00
Football	**Bouldoire Palherets**	**Le lundi de 17h30 à 19h** sur un terrain de Mascoussel à Marvejols. Participations aux championnats de football à 7, aux niveaux Départemental, Régional, National.	**Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
	A La Canourgue Avec Palherets	**1 à 2 fois par mois.** Match amical contre les vétérans.	**Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
Rugby	**Colagne**	**Tous les jeudis de 17h30 à 19h** à La Colagne et une fois par mois au Stade de Mascoussel avec les élèves du Lycée "Terre Nouvelle" de Marvejols.	**Contact Foyer** : 04.66.42.62.00
Tir à l'arc	**Colagne**	**Le jeudi en deux groupes :** **l'un de 17 h à 19 h et l'autre de 20 h à 22 h.** Participation au Championnat régional de Tir à l'Arc Sport Adapté. Le cycle de tir à l'arc se déroule de septembre à mars.	**Contact Foyer** : 04.66.42.62.00
	Bouldoire Palherets	**Le mardi 17h30 à 19h** 1 semaine sur 2 Au gymnase de Montrodat. Participation au championnat régional adapté	**Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97

QUOI	OU	QUAND	Ça m'intéresse !
Pétanque	**Bouldoire Palherets**	**les jeudis 17h30 à 19h au Ranquet (Soirs et weekend ponctuellement)** Les joueurs peuvent s'affronter en individuel, en doublette voire en triplette. Participation aux concours départementaux et régionaux de pétanque en Sport Adapté. Participation au concours organisé par le club de pétanque de Marvejols les vendredis, durant la période estivale. Championnat départemental de pétanque de sport adapté, organisé par le CDSA, chaque année au mois de septembre à Saint Germain du Teil.	**Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
	Colagne	L'essentiel de cette activité a lieu **de mai à septembre avec des séances d'entrainement**. Participation aux tournois inter-foyers et aux tournois locaux.	**Contact Foyer** : 04.66.42.62.00
Boxe éducative	**Colagne**	**le lundi soir 20h15 – 21h30** **le mardi soir 17h15-18h30** La boxe éducative et une boxe à la touche : les coups ne sont pas portés. Le matériel mis à disposition par l'établissement nous permet de travailler en toute sécurité (casques, gants, protèges dents).	**Contact Foyer** : 04.66.42.62.00
Judo	**Bouldoire Palherets**	**Le mardi soir de 19h45 à 21h** Adhésion à l'Association « Judo club de Marvejols ».	**Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97

QUOI	OU	QUAND	Ça m'intéresse !
Musculation	**Palherets**	Salle de musculation au Foyer utiliser en interne par les Usagers.	**Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
	Colagne	**Le vendredi après-midi et le dimanche après-midi de 14h à 17h** Au complexe Euro-méditerranéen de Montrodat.	**Contact Foyer** : 04.66.42.62.00
	Bouldoire Palherets	**Le jeudi de 20h à 21h30** Au complexe sportif de Montrodat	**Contact Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
Escalade	**Colagne**	**Le jeudi soir de mars à juillet :** **1 groupe de 17h à 19h** **1 groupe de 20h à 22h** Mise en situation en milieu naturel équipé est organisée. (Accrobranche et Via Ferrata).	**Contact Foyer** : 04.66.42.62.00
Canoë–Kayak **Pédalo** **Paddle**	**Colagne**	Randonnées sur le Tarn (en eau vive) pour les Usagers les plus aguerris. Activités Nautiques sur lac (en eau calme). **Cette activité est ponctuelle, s'adapte aux conditions climatiques et aux envies des Usagers lors de la planification de la sortie.**	**Contact Foyer** : 04.66.42.62.00

QUOI	OU	QUAND	Ça m'intéresse !
Natation	**Colagne**	**Les mardis de 17h à 19h** Une ligne d'eau est réservée pour le Foyer à la piscine de Mende sur un créneau d'accès libre au public. Certains nageurs préparent des rencontres sportives adaptées selon leur niveau.	**Contact Foyer** : 04.66.42.62.00
	Bouldoire Palherets	**Tous les vendredis de 18h à 19h15** Piscine municipale de Mende Entrée à 1.40€ Un véhicule pour le déplacement à Mende conduit par l'Educateur sportif.	**Contact Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
Balnéothérapie	**Bouldoire Palherets**	**Le jeudi de 20h à 21h30** **ou** **Le samedi de 18h à 19h** Au complexe sportif de Montrodat	**Contact Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
Randonnée pédestre de 08 à 20 km	**Palherets**	Activité proposée sur le temps libre au Foyer Préparation et organisation de la sortie (topographie, logistique, météo, etc.) Découverte de l'orientation Sensibilisation à la faune et à la flore, aspects culturels et architecturaux. Activité possible sous forme de transfert ou en raquette à neige. Responsabiliser sur l'équipement nécessaire. 7 participants.	**Contact Educateur Sportif**: M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97

QUOI	OU	QUAND	Ça m'intéresse !
Petite Randonnée	**Palherets**	**Le Dimanche matin maximum 02h00.** Zone peu accidentée (stade de Mascoussel, tour du lac du Moulinet, berges du Lot, etc.) Adaptation aux rythmes de chacun. Fixation de petits objectifs de séance en séance.	**Contact Foyer :** **Corinne JELIDI** 04.66.32.08.07
	Bouldoire	**Ponctuellement le dimanche**	**Educateur Sportif :** M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
Equitation	**Bouldoire**	**Le jeudi de 17h45 à 19h** Poney Club la Crouzette	**Educateur Sportif :** M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
	Palherets	**Le vendredi de 14h15 à 15h30** **Ou de 15h30 à 17h** En fonction du niveau des sportifs	**Educateur Sportif :** M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
VTT	**Bouldoire** **Palherets**	**Ponctuellement, sorties le weekend**	**Educateur Sportif :** M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
Courses à pied	**Colagne**	**Tous les lundis de l'année, de 17h à 19h.** Ce sont des activités physiques de pleine nature. L'hiver, les sorties sont réalisées sur des chemins avec peu de relief au moyen de lampes frontales ou sur circuit éclairé. Le tapis de course est utilisé comme alternative. Par mesure de sécurité, un accompagnant supplémentaire est nécessaire dès lors que le nombre de coureurs est supérieur à 5.	**Contact Foyer :** 04.66.42.62.00
	Bouldoire	**Le mercredi de 18h15 à 20h** « Course Mag » **Le dimanche** « Course à pied »	**Educateur Sportif :** M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97
	Palherets	**Ponctuellement les weekends**	**Educateur Sportif :** M. Yannick Engelvin 07.85.37.84.97

II. Activités artistiques et culturelles

QUOI	OU	QUAND	Ça m'intéresse !
ALSA Danse	**Bouldoire**	**Le lundi de 18h30 à 20h** **La Compagnie ALSA danse** est composée de 9 Usagers et sous la direction d'un chorégraphe professionnel, M. Imbert.	**Contact Foyer :** 04.66.32.23.81
Atelier Vannerie	**Bouldoire**	**Le mercredi de 19h45 à 22h** L'Atelier "Rotin" est un atelier animé par un Usager du Foyer Bouldoire : Mr Bernard C. Partager auprès des autres résidents son savoir sur le tissage du rotin. Les participants réalisent essentiellement des corbeilles et des paniers tressés. L'approvisionnement en matières premières est assuré par l'association du Foyer « La Cie ALSA ».	**Contact Foyer :** 04.66.32.23.81
Ateliers Contes	**Palherets**	**Répétitions 2 fois par mois,** par 3 éducateurs en alternance. Représentation hors établissement devant un public (festival, théâtre, école, …)	**Contact Foyer :** 04.66.32.08.07
Expression Théâtrale **Ciné-Club** **Expression musical**	**Colagne**	**Tous les mercredis de 17h à 19h.** Travaille de l'expression des émotions, l'improvisation, le lâcher-prise. Des scènes sont écrites, préparées, répétées toute au long de l'année. Organisation des représentations en totale autonomie au sein du foyer ou à l'extérieur. activité professionnelle à temps partiel avec la troupe de la « Création Ephémère ».	**Contact Foyer :** 04.66.42.62.00
Atelier Danse	**Colagne**	**Jour et heure ?** Toute forme de danse structurée de groupe, créée ou transmise par apprentissage, dans laquelle les déplacements et la musique sont en accord.	**Contact Foyer :** 04.66.42.62.00

Atelier Djembé	**Colagne**	**Toutes les semaines. Jour et heure ?** L'atelier est animé par un intervenant extérieur. Le groupe participe à toutes les festivités du foyer et la Fête de la musique, les 1ères parties de spectacles, fêtes de villages, …), au sein d'un festival à Lyon (Art des sens) et au Bleymard (Scènes ouvertes).	**Contact Foyer :** 04.66.42.62.00

III. Jeux divers

QUOI	OU	QUAND	Ça m'intéresse !
Poker	**Colagne**	**Le jeudi soir** durant la période hivernale au sein de la «Bulle». Un tournoi est organisé avec les autres Foyers d'hébergement de l'Association « Le Clos du Nid » et « A2LFS ». Depuis 5 ans, les participants participent à l'action « Téléthon Poker ».	**Contact Foyer :** 04.66.42.62.00
Jeux de société	**Colagne**	Cette activité se déroule **en soirée ou les weekends**. Championnat FIFA (console de jeux) Belote, Tarot, Rami, Bonne paye, Mots mêlés, Monopoly, Dames, échecs.	**Contact Foyer :** 04.66.42.62.00

IV. Citoyenneté

QUOI	OU	QUAND	Ça m'intéresse !
Etre bénévole - Atelier Citoyenneté	**Colagne**	**Proposer son aide** lors de manifestations sportives sur le bassin marvejolais : - Semi-marathon "Marvejols/Mende", - Trail de Lozère organisé à Chanac, - Gévaudathlon, - Course de nuit Salta de Nuech, mais aussi aux initiatives menées par Les Restos du Cœur, - Animation du Festival "Détours du Monde" de Chanac ou encore dans le but de mener des actions de Nettoyage du Tam entre autres.	**Contact Foyer :** 04.66.42.62.00
	Bouldoire	**L'accès à l'atelier est libre. Un minimum de 2 participants a été fixé.** L'atelier citoyenneté est avant tout un espace de débat, de discussions et d'échanges. De nombreux supports en lien avec les actualités sont utilisés : journaux télévisés, reportages d'information, presse, questions ouvertes… Quelques exemples des thématiques évoquées ou des sorties effectuées dans le cadre de l'atelier : - Participation à un Conseil Municipal sur la commune de Montrodat. - Participation à la cérémonie du 8 mai. - Débat sur le thème des réfugiés sur le sol français. - Débat sur le thème de la violence faite aux femmes et aux hommes.	**Contact Foyer :** 04.66.32.23.81

V. Vie pratique - vie quotidienne

QUOI	OU	AU CHOIX	Ça m'intéresse !
Conduire un scooter - Prévention routière	**Bouldoire** **Colagne** **Palherets**	**Randonnée cyclomoteur :** Organisée une fois par an avec les Usagers qui le souhaitent. Un parcours à réaliser en cyclomoteur ou en voiture (selon les Usagers) est défini au préalable et une reconnaissance de l'itinéraire au moyen de logiciel Google Earth est effectuée. Toute l'organisation logistique est préparée en amont afin que les Usagers apprennent à s'organiser. Les Usagers sont accompagnés par un éducateur tout au long du trajet (communication avec un dispositif radio). Un bilan est réalisé avec le conducteur afin de corriger ses imprudences ou son manque d'organisation. Lorsque le bilan de cette randonnée est positif, l'Usager peut être amené à se déplacer avec plus d'autonomie et à investir dans son propre matériel s'il n'en dispose pas encore. Comprend plusieurs volets : • Préparation au permis AM (conduite d'un booster) • Préparation au permis B (conduite d'une voiture) • Apprentissage pour la conduite d'une voiturette, •Accompagnement à l'achat d'un véhicule ; booster, voiture ou voiturette, • Apprentissage du Code de la Route sur Internet ou grâce à des logiciels de Cyber Code, • Leçons de Code	**Contact Bouldoire :** 04.66.42.23.81 **Contact Colagne :** 04.66.42.62.00 **Contact Palherets :** 04.66.32.08.07
Ateliers Cuisine	**Bouldoire**	**L'atelier Cuisine se déroule à la cuisine de salle « La Source » une semaine sur deux,** selon la présence sur les Unités des éducateurs référents du projet. Différentes thématiques sont envisagées afin d'animer cet atelier : un travail sur le goût, les saveurs sucrées, salées, amères, acides. Mais aussi une ouverture sur les cuisines du monde. L'atelier permettra de travailler des produits de saison à partir de recettes faciles et réalisables en autonomie. **Un seuil maximum de 5 participants** semble raisonnable pour chaque séance, à juger selon les niveaux et les projets de chaque Usager qui souhaite s'investir dans cet atelier.	**Contact Foyer :** 04.66.32.23.81

Z00m - Cross régional à Anduze

Le 11 janvier, 3 sportifs de Palherets Sports et 4 d'ALSA Bouldoire ont participé à ce cross qualificatif pour le championnat de France. En fonction de ses capacités physiques, les sportifs pouvaient s'inscrire sur 2000m ou 5000m. La météo clémente pour la saison a participé à la réussite de cette rencontre. Du côté des féminines à noter les performances de 2 résidentes qui terminent chacune 1ère de leur catégorie. Côté masculin sur 2000m, 2 résidents 1er et 2ème de leur catégorie. Sur 5000m 1 résident termine sur le podium à la 3ème place. Bravo aussi à un autre résident qui échoue au pied du podium et à un nouveau participant pour une première course sur la distance de 2000m.

Z00m - Football à Jacou

Le 12 janvier, 2 équipes de Palherets et Bouldoire et une équipe commune avec nos amis de Laval Atger, ont participé à la 1ère journée du championnat régional de football à Jacou. L'équipe engagée en niveau 1 a gagné 2 matchs et perdu 2 matchs. Un bilan satisfaisant car nous avons affronté les 2 meilleures équipes du championnat. L'équipe engagée en niveau 2 a quant à elle jouée 3 matchs pour une victoire et deux défaites mais sur un score étriqué, ce qui laisse beaucoup d'espoir pour les rencontres à venir. Ce fut plus compliqué pour notre équipe Bouldoire-Palherets-Laval Atger, mais les sportifs ont été très contents de cette journée, et c'est bien là l'essentiel. Prochaine rencontre le 1er mars à Béziers.

Z00m - Championnat régional de Basketball au Ranquet de Marvejols

Le 26 janvier 21 sportifs de Palherets Sport et ALSA Bouldoire ont participé au championnat régional de basketball au gymnase du Ranquet à Marvejols. Cet évènement est organisé par le CDSA Lozère en partenariat avec nos amis de la Colagne Sports Loisirs. Afin de proposer un niveau de pratique équivalent, les sportifs des deux associations sportives de Bouldoire et Palherets ont été mixés. Nouveauté cette année puisque nous avons engagé une équipe 100% féminine (la seule de la compétition). Cette manifestation s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Au niveau des résultats l'équipe 1 termine sur le podium à la 3ème place. Mention spéciale à notre équipe féminine qui termine à la 4ième place en ayant joué contre 3 équipes masculines. La 2ème équipe masculine quant à elle n'a pas réussi à s'extraire d'une poule très relevée. Encore bravo à nos « drôles de dames », pour leur performance et leur état d'esprit sur cette rencontre.

Z00m - Trophées du Sport Adapté

Chaque année cette manifestation, organisée par le CDSA Lozère, a pour but de récompenser un sportif ou une équipe qui s'est illustré par ses résultats ou son assiduité dans un ou plusieurs sports. Une quinzaine de sportifs de Palherets Sport et une quinzaine d'ALSA Bouldoire ont participé à cette cérémonie.

Z00m - Pétanque à Nîmes

Le 23 février, 21 sportifs de Palherets Sport et 11 d'ALSA Bouldoire ont participé au championnat régional à Nîmes.

Z00m - Foot à Béziers

Le 1er mars, 2ème journée du championnat régional de football. Belle prestation de l'équipe qui gagne les 3 matchs du jour, ainsi que l'équipe de niveau 2 qui s'en sort avec 2 victoires, un nul et une défaite sur les 4 matchs. Malheureusement les 2 prochaines journées de championnat vont être annulées à cause de la pandémie de COVID-19. Le championnat et le classement définitif est arrêté au bout de 2 journées, soit la moitié.

Z00m - Adaptation de l'accompagnement pendant le 1er confinement sur site Palhers

Malgré les restrictions de déplacements et de durée, les sportifs confinés sur le site de Palhers ont pu pratiquer des activités sportives. De par sa situation géographique, en pleine campagne, il est facile d'accéder à un chemin pour s'évader un peu. Le temps clément et les températures quasi estivales, favorisaient aussi l'envie de pratiquer une activité physique en extérieur.
Ainsi les amateurs de marche et de course à pied, ont pu pratiquer ces activités régulièrement.
De nouvelles activités ont vu le jour. Grâce à l'achat d'un kit de badminton par le Foyer, certains résidents qui ne pratiquaient jamais d'activité sportive, se sont essayés aux joies des raquettes et du volant.
Avec un peu de préparation et d'imagination, un parcours de mini-golf fut créé sur le terrain de foot. Nombreux sont venu s'essayer à cette activité ludique.
Les parties de pétanque quasi quotidiennes, ont aussi rassemblé beaucoup de personnes autour du boulodrome.
Ce fut plus compliqué pour l'activité football qui est très prisée de nos sportifs sur Palherets, en raison du respect des gestes barrières à respecter. Malgré tout, quelques entrainements en groupe restreint, 3 ou 4 personnes maximum et sans contact, ont pu être mis en place.

Z00m - Adaptation de l'accompagnement de septembre

Au retour des vacances d'été, les activités physiques ont pu être à nouveau pratiquées normalement dans le respect des gestes barrières en vigueur :
Lundi : entrainement de football à Mascoussel de 17h30 à 19h30.
Mardi : tir à l'arc, badminton ou basketball au gymnase de Montrodat de 18h à 19h30.
Jeudi : renforcement musculaire à la salle de musculation de Montrodat.
Vendredi : pétanque ou marche à pied ou course à pied.

Les weekends étant consacrés aux activités de pleine nature comme la randonnée ou le VTT.

zOOm - Adaptation de l'accompagnement durant le 2ième confinement

A partir du 29 octobre un 2ème confinement fut prononcé ayant des conséquences sur les activités physiques proposées. Ainsi les sports collectifs football et basketball ne pouvaient plus se tenir.
Les activités en intérieur comme le tir à l'arc et le renforcement musculaire ont pu être maintenues en limitant le nombre de pratiquants à 3 par séance.
Les activités extérieures ont été privilégiées le vendredi après-midi et le weekend. En semaine ce fut plus compliqué de maintenir des activités extérieures, les sportifs terminant le travail vers 17h, la nuit précoce et le froid en cette période de l'année ne favorisant pas la pratique d'activités extérieures.

zOOm - Le confinement avec les personnes vulnérables sur Palherets

Afin de protéger au mieux les personnes vulnérables, celles-ci ont été invitées à passer le la suite du confinement sur le site de Palherets. Ainsi 13 résidents des 3 Foyers d'Hébergements ont passé 1 mois et demi à Palherets.
Les sorties extérieures comme la marche, la course à pied et le VTT ont été effectuées.
En intérieur, les appareils de musculation étant toujours sur site, un renforcement musculaire a pu être mis en place. Il en a été de même pour le tennis de table.
Dès que les après-midi ensoleillées le permettaient, les pétanqueurs pouvaient sortir les boules de pétanque.
En cette période compliquée, le CDSA Lozère proposait chaque semaine des petits défis à réaliser. 8 résidents présents sur site ont ainsi fait une chorégraphie sur la musique de leur choix. Cette chorégraphie a été filmée et envoyée au CDSA. Peut-être avons-nous gagné ?

Pour tenter d'endiguer l'épidémie liée à la Covid, les Usagers des Foyers d'Hébergement de l'Association ont été, comme tous les citoyens français, soumis à un confinement sur leur lieu de vie pendant lequel ils ne travaillaient pas.
Le confinement levé, la reprise du travail s'est effectuée de façon progressive permettant aux professionnels des ESAT de garantir un accueil le plus sécurisé possible aux travailleurs. Néanmoins, pour un certain nombre de personnes, il a été jugé préférable qu'elles ne reprennent pas le travail car elles sont réputées plus fragiles et vulnérables, avec des comorbidités risquant d'aggraver les conséquences d'une infection à la Covid.
Nous étions alors début mai. Plusieurs solutions s'offraient alors à nous pour organiser au mieux cette période de confinement intermédiaire, nous avons choisi celle qui présentait le plus d'avantages, à savoir proposer aux personnes un accueil au village de gîtes faisant partie du complexe Euro-méditerranéen de Montrodat.

zOOm - Les Gîtes

Le projet a été présenté aux personnes pressenties pour en bénéficier, en leur demandant leur accord pour s'y rendre. Quelques-unes d'entre-elles ont refusé préférant un confinement en chambre plus classique.

L'organisation du séjour a été mise en place rapidement. Le Directeur d'un Foyer a piloté l'opération avec l'aide d'un chef de services et d'un économe. Celle-ci pouvant être se résumer comme suit :

- 22 des 30 gîtes du village ont été loués,
- Une équipe de 21 professionnels a été mise en place avec des plannings de jour et de nuit.
- L'accompagnement avec un panel d'activités proposées important.
- La restauration avec des prestataires extérieurs.
- L'organisation matérielle pour faciliter le quotidien aux gîtes.

Finalement, plus de cinquante personnes des trois Foyers ont souhaité profiter de l'opportunité et les emménagements se sont échelonnés du 27 au 29 mai.

2 des personnes accueillies aux gîtes ont préféré regagner leur Foyer respectif après quelques jours. Pour les autres, après un temps de mise en place des activités qui a pu générer un peu d'ennui, elles ont rapidement trouvé un rythme de vie qui leur convenait tout à fait, avec un sentiment d'être en vacances, renforcé par l'organisation du quotidien plutôt souple. Les possibilités de sorties à la journée dans des espaces protégés loin de la foule, ont permis aux personnes de ne pas souffrir d'immobilisme, qui aurait pu rendre le séjour pesant. Pour certaines personnes habitant près de la ville, il a manqué la proximité des commerces et des cafés qui étaient alors ouverts.

Les témoignages nombreux recueillies à postériori illustrent ce vécu.

Madame D *« Le logement pour deux, c'était super. J'ai bien aimé la piscine, la pétanque et faire du dessin avec les autres. J'ai rencontré des nouvelles personnes. Les repas étaient bons. Je me suis reposé »*

Monsieur C *« Le confinement était plus facile à vivre. Les activités étaient sympas, c'était bien de rencontrer les résidents des autres Foyers. J'ai apprécié le rythme de vie »*

Madame S *« J'ai bien vécu cette période, l'ambiance était sympa, le logement pour 2, les activités. Ne pas pouvoir sortir librement était un peu difficile des fois »*

Monsieur F *« j'ai tout aimé aux gîtes, j'avais l'impression d'être en vacances et partager mon logement à 2, c'était vraiment cool »*

Concernant le seul Foyer de Bouldoire, 3 des personnes accueillies aux gîtes qui pouvaient hésiter sur une orientation future sont depuis parties vivre en Foyer de vie.

Les professionnels ont aussi apprécié le partage avec leurs pairs, pouvoir découvrir des modalités d'accompagnements différentes, échanger sur leur métier. Les conditions d'exercice de leurs missions détachées de leur quotidien habituel étant aussi un élément de satisfaction et de remotivation.

Parmi d'autres, quelques enseignements peuvent en être retirés et confirment des observations faites par ailleurs :

- ✓ Habiter dans un logement à deux personnes a été très apprécié, les moments collectifs étant alors choisis puisqu'il n'y avait pas d'obligations formelles à participer aux activités, celles-ci restant fortement conseillées malgré tout.
- ✓ La possibilité offerte de choisir ses temps de vie, au moment des repas par exemple, conforte l'idée de distribution individuelle.
- ✓ La mutualisation des moyens augmente le panel d'activités proposées, renforçant de fait l'attractivité des établissements.
- ✓ La sensation de dépaysement ressentie par les Usagers, malgré l'éloignement géographique des Foyers de quelques kilomètres seulement.
- ✓ Le travail a manqué à peu de personnes.
- ✓ Pouvoir faire ses courses seul, ou aller au café retrouver des amis, a manqué à plus de monde, sans que cela ne génère trop de frustrations.

Pour conclure, la parenthèse des gîtes a été une belle expérience pour les personnes accueillies et les professionnels qui les accompagnent dans un contexte général plein d'incertitudes et anxiogène.

Il serait intéressant de tenter cette expérience dans un contexte sanitaire différent.

4. Santé

A. Soins

En une année de fonctionnement (septembre 2020), le Dispositif Ressources et Soins est devenu la référence en terme de coordination du parcours de soins de chaque personne accueillie au sein du Pôle Travail et Habitat Inclusif. En effet, ce lieu et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire ont été pleinement investis. Nous enregistrons une affluence moyenne de 25 personnes par jour. Depuis début septembre, l'équipe du Foyer d'Hébergement de La Colagne a rejoint l'effectif déjà en place. Le Dispositif est donc ouvert à 317 personnes dont 58 personnes externes. Cette évolution ne permet pas pour l'heure un comparatif sur plusieurs années.

Consultations : les consultations chez le médecin traitant représentent 497 rendez-vous sur l'année 2020.

S'agissant des consultations spécialistes, 736 rendez-vous ont été pris, organisés, accompagnés et suivis par le personnel du Dispositif Ressources et Soins.

Spécialité	Foyers d'hébergement Service Accompagnement Extérieur		TOTAL
	Nombre de consultations		
Dentiste	104	36	**176**
Ophtalmologie	107	23	**130**
Gynécologie	72	40	**112**
Chirurgie	42	15	**57**
Radiologie	57	16	**73**
ORL	46	12	**58**
Dermatologie	15	4	**19**
Neurologie	20	2	**22**
Cardiologie	21	7	**28**
Gastro-entérologie	6	-	**6**
Pneumologie	11	1	**12**
Rhumatologie	5	-	**5**
Endocrinologie	13	4	**17**
Stomatologie	9	5	**14**
Néphrologie	1	-	**1**
Urologie	4	1	**5**
Sage-femme	-	1	**1**

S'ajoutent au suivi du parcours de soins, les actes infirmiers et les soins prodigués par les aides-soignantes de l'équipe.

Arrêts de travail :

Type d'arrêt de travail (en jours)	**Période**		
	Avant mutualisation	*à partir du 07/09*	*Total 2020*
Maladie	1315	601	1916
Hospitalisation	61	0	61
Accident du travail	6	34	40

Hospitalisation en psychiatrie	0	0	0

Suivis psychologiques et psychiatriques au sein du dispositif Ressources et Soins :

Critères et nombre de suivi	Suivi Psychologique	Suivi Psychiatrique
Plusieurs fois par semaine	3	108 personnes suivies soit 761 consultations
Suivi hebdomadaire	43	
Suivi par quinzaine	65	
Mensuel	17	
Trimestriel	13	
Annuel (dans le cadre du projet personnalisé)	72	
Aucun suivi	82	

B Actions de promotion de la santé

zOOm – Confinement et prévention

Le confinement du mois de mars a été difficile à gérer pour certaines personnes accueillies. Ainsi et conformément à sa mission les équipes de proximité ont été épaulées par le Dispositif Ressources et Soins.

L'équipe soignante composée de 2 infirmières et 2 aides-soignantes a été scindée en deux pour adapter de nouveaux plannings. Deux binômes identiques ont été constitués pour que l'équipe du Dispositif Ressources et Soins soit disponible 7 jours/7. La secrétaire, quant à elle, a conservé ses horaires habituels.
Au quotidien, l'équipe s'est déplacée sur les sites d'hébergements afin de maintenir du lien, du soin, avec les Usagers et les professionnels éducatifs. Les « espaces Covid » ont été équipés pour être prêts à accueillir des malades. Les équipes du Dispositif ont aussi de manière régulière, informé et formé les équipes éducatives à l'utilisation des équipements de protection et auprès des personnes accueillies au respect des gestes barrières.

5. Activités citoyennes / Inclusion

Exercer sa citoyenneté en temps de confinement pour les personnes accompagnées au Foyer d'Hébergement Bouldoire avec le devoir de protection qui nous incombe est un exercice d'équilibriste. Outre un statut juridique et des rôles sociaux, la citoyenneté se définit aussi par des valeurs. On peut en évoquer au moins trois, qui lui sont traditionnellement attachées :

- La **civilité** : il s'agit d'une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens (ex. : politesse), mais aussi envers les divers bâtiments et lieux de l'espace public. C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société ;
- Le **civisme** : il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique, qui le conduit à agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers ;
- La **solidarité** : dès lors que les citoyens, dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun, la solidarité s'impose. Elle correspond à une attitude d'ouverture à autrui, illustrant le principe républicain de fraternité.

zOOm – Exercer sa citoyenneté

« Un jardin pour se confiner ! »

Comment réinventer son quotidien quand le confinement du mois de mars 2020 vient chambouler ses habitudes de vie ?
Les résidents du Foyer Bouldoire ont su profiter de cet évènement déroutant pour investir l'espace extérieur de leur habitat, s'appuyant sur le « projet d'aménagement des extérieurs » initié par l'équipe éducative du Foyer.
Partant des demandes exprimées par les uns et les autres, le besoin de rendre les abords des différents lieux d'habitation plus agréables, a pris consistance autour d'actions diverses, telles que : l'achats de mobilier de jardin, la participation à des travaux de jardinage, l'aménagement d'espace de détente, et la réalisation ou réhabilitation d'objets décoratifs.
Cette période particulière qui a déclenché du stress et de l'anxiété, a aussi permis de constater que face à une situation inédite, de nombreux Usagers ont su mettre en œuvre des ressources créatrices et garder une attitude positive.

Ce projet mobilisant au départ qu'une poignée de résidents a suscité un certain engouement par la suite. Le printemps, doublé d'une météo clémente, a participé de cette envie d'être à l'extérieur, pour s'occuper ou s'activer, se relaxer, ou simplement pour discuter et être ensemble.
Cette dynamique a fortuitement contribué à renforcer le vivre ensemble et amoindrir considérablement les effets d'un isolement imposé. Ce que l'on pouvait redouter : à savoir le repli sur soi, ou des formes plus ou moins sévères de déprime sont restées rares et assez limitées dans le temps. Un accompagnement plus spécifique a été proposé dans ce cas.
L'équipe éducative a pu constater qu'au cours des ateliers bricolage et jardinage, des gestes bienveillants et solidaires se sont manifestés. Ceci illustrant que les capacités de pair-aidance repérées ainsi chez certains pouvaient être valorisées, soutenues et accompagnées.
Des initiatives pour embellir çà et là les terrasses bordant le bâtiment principal, ou pour participer au concours photos sur le thème « La vie en vert » ont permis de mieux investir l'espace extérieur. La convergence de ces différentes activités a apporté de la convivialité et de la sociabilité dans les échanges. L'équipe éducative a pu percevoir une nette diminution des tensions relationnelles durant cette période.
À présent, le printemps est loin, et même si la crainte de revivre une situation difficile, reste présente, intéressons-nous aux témoignages des résidents sur cette période :
<u>M. C :</u>
« J'ai entamé un gros chantier qui a duré une semaine, avec l'aide d'un éducateur on a passé un gros coup de Karcher sur la terrasse. Après une semaine de travail elle est passée de marron au blanc.
À l'atelier bricolage, j'ai aussi fait une jardinière et des petites palissades en bois de récup' pour protéger les fleurs.
Ces moments étaient vraiment importants pour sortir et s'occuper mais surtout pour embellir l'extérieur ce qui donne encore plus envie de passer du temps dehors.
Du coup il y avait de plus en plus de monde dehors et l'ambiance était vraiment bonne. »
<u>Mme. G :</u>
« Avec une éducatrice on est allé chercher des meubles pour les jardins en terrasse. Nous avons choisi ensemble des chaises longues et des fauteuils pour se détendre et profiter du soleil. J'ai aidé à monter les pieds, j'ai eu du mal mais ça valait le coup.
J'ai beaucoup souffert du confinement mais ces moments dehors avec les autres et les éducateurs c'était bien. »
<u>M. D :</u>
« C'était vraiment sympa j'ai pu bricoler des trucs pour chez moi mais aussi pour les autres et avec les autres.
J'ai pu donner quelques conseils. C'était des moments de partages plutôt cool. »

Illustration majeure de la transformation de notre offre d'habitat pour venir répondre aux projets inclusifs des personnes que nous accueillons :

zOOm – Emménagement sur le site de La Rodde

Témoignage d'un professionnel :

« L'inclusion anime notre travail au quotidien. Le principal pour être citoyen, c'est de vivre dans la cité et eux veulent être reconnus comme des citoyens normaux. On ne peut pas demander aux gens de reconnaître le handicap si on ne vit pas ensemble. Ce type de dispositif doit aider à l'évolution des mentalités. Cette installation en ville est à mi-chemin entre l'hébergement ordinaire et l'hébergement en institution. On ne parle plus de la personne en collectivité mais dans son individualité et ces nouveaux lieux vont nous permettre d'être au cœur de leur projet. L'équipe éducative occupe un espace au 1er étage où les résidents peuvent venir à tout moment. C'est nous qui sommes chez eux et pas l'inverse. »

Témoignage des résidents de La Rodde :

« On a beaucoup plus de liberté. Plus besoin de demander à un moniteur de nous descendre en ville, on peut se balader, aller faire nos courses. On peut même rentrer quand on veut ! Mais vivement le vaccin contre le corona afin que tout redevienne normal et qu'on puisse profiter vraiment de notre nouvelle vie ! ».

Quelques mois après cet emménagement nous avons souhaité diffuser un questionnaire de satisfaction auprès des personnes accueillies sur La Rodde, dont voici les résultats :

Emménagement LA RODDE (19pers./20 ont répondu)				
Insatisfait	**Peu satisfait**	**Plutôt satisfait**	**Satisfait**	**N'a pas d'opinion**
3,6%	**3,1%**	**10,9%**	**78,8%**	**3,6%**

6. Séjours vacances/transferts organisés par l'établissement

Les camps en organisme ont été annulés pour la période des vacances d'été. Seul un transfert a été organisé, à Villefort, en Lozère, en respectant un protocole sanitaire.

La période des congés d'été a été ponctuée quotidiennement par des propositions de sorties et d'activités à la journée, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur alors. La plupart se sont déroulées en pleine nature pour faciliter la distanciation sociale, une sortie canoë dans les Gorges du Tarn ou une randonnée pédestre autour de la cascade du Déroc, vélo rail, visite de la grotte de l'Aven Armand, canoë/pédalo, etc.Répondant aux besoins d'oxygénation des personnes accueillies.
Les Usagers s'inscrivaient individuellement pour chacune d'entre elles.
Pour les vacances de Noël les camps en organisme ont été maintenus, seul deux Usagers ont souhaité y participer.

Les autres et ceux qui le pouvaient ont préféré rentrer passer les fêtes de fin d'année en famille, qui pour la plupart ne les avaient pas vu depuis Noël dernier.

Z00m - Kayak dans les Gorges du Tarn

Six résidents du Foyer d'Hébergement Bouldoire ont profité de leurs vacances et du beau temps pour une promenade au fil de l'eau entre Prades et Ste Énimie.
Départ 10h30 du Foyer : on charge les pique-niques, on n'oublie pas les casquettes et la crème solaire, il va faire chaud aujourd'hui. On a prévu les maillots de bain, on ne sait jamais.
Arrivée à Ste Énimie à 11h30 : il faut trouver une place pour se garer, les touristes sont nombreux, et on comprend pourquoi, l'endroit est magique.
Après un pique-nique au bord de la rivière, le petit groupe rejoint le local de « La Casette » et nous faisons connaissance avec notre Guide en eau vive pour la journée.
Au programme une descente de 7 kilomètres. Il faut se rendre au débarcadère de Prades, et c'est Martin qui prend le volant pour nous conduire avec nos Kayaks sur le lieu de départ. Avant de mettre nos embarcations à l'eau nous écoutons les recommandations de notre guide. Certains n'en sont pas à leur première expérience, alors nous faisons des équipes pour que la descente se déroule au mieux.
14h30 : c'est parti ! Premiers coups de pagaies, il faut s'accorder avec celui qui est devant si on veut avancer droit et dans la bonne direction - Facile à dire ! -
Le petit groupe est vite dans le rythme. Heureusement, des passages calmes permettent de se familiariser avec les techniques de manœuvre. Mais il y a aussi quelques petits rapides qu'il faut négocier grâce aux conseils bien utiles de Martin. Cela donne lieu à des « retournements » de situation, pertes de contrôle, et autres télescopages style auto-tamponneuse, suivis d'éclats de rires.

Une pause en milieu de parcours a permis de goûter à la température très agréable de l'eau en piquant une petite tête bien rafraichissante.
Nous enchaînons les boucles du Tarn, quelques passages où il faut porter sur deux ou trois mètres notre canoë et bientôt nous apercevons les hauteurs de Ste Ènimie, qui sonnent l'approche de la ligne d'arrivée.
Il est prêt de 17h30 et la fatigue se fait ressentir. Il est temps de prendre le chemin du retour, mais avant nous repassons par le local pour y déposer nos gilets et pagaies. Le groupe est ravi de sa journée et remercie Martin pour sa prestation. Notre guide nous donne rendez-vous pour une prochaine fois et félicite le groupe pour le bon déroulement de la journée.

7. Transport

Afin de suppléer à l'absence de transports en commun et contenu du contexte géographique, de nombreux transports sont organisés pour les résidents par les établissements du fait de leur éloignement du centre-ville. Ces derniers sont augmentés du fait de la multiplication des accompagnements individuels que ce soit dans le cadre du projet professionnel (temps partiel, Service d'Accompagnement au Temps Libéré, etc.) ou du soin. Nous avons mis en place une organisation pour les transports le soir et le week-end sous forme de navettes à horaires fixes afin de veiller à la qualité du service rendu aux personnes. Nous répondons aux besoins de transports de semaine de façon mutualisée entre les Foyers d'Hébergement et les ESAT.
Les Usagers utilisent régulièrement à titre personnel et selon leur projet, la plateforme de covoiturage, le train ou l'avion pour leurs déplacements en autonomie.

8. Restauration

a) Foyer d'Hébergement Bouldoire

En 2020, 31 812 repas à visée éducative ont été servis.

Le projet de déménagement du site de production de l'ESAT de Bouldoire sur Marvejols (site de Bouldoire et du Gévaudan) impacte la prestation cuisine du Foyer d'Hébergement Bouldoire. Ce sont 65 travailleurs (et les professionnels les accompagnants) qui sont concernés.
Nous souhaiterions mettre à profit ce changement afin de répondre à quatre enjeux :

- Continuer d'améliorer la prestation actuelle en prenant en considération des attentes des consommateurs par un travail sur l'élaboration des menus, leur réalisation et la présentation des repas.

- Proposer la possibilité aux Usagers de prendre leur repas le soir en chambre et/ou avec les personnes avec lesquelles ils souhaitent le partager. Nous avons jusqu'alors imaginé et mis en œuvre des aménagements mais qui ne sont pas totalement satisfaisants pour les résidents. Ils souhaitent en effet vaquer à leurs activités et ainsi prendre le repas sur un horaire moins contraint. Malgré l'assouplissement des modalités de restauration qui ont d'ailleurs conduit à une diminution du nombre de demande de se préparer seul les repas par défaut, les contraintes horaires imposées par la liaison chaude sont encore prégnantes.
- Garder une prestation directe le midi en semaine mais en self-service sur le lieu de travail choisi par l'ESAT Bouldoire.
- Travailler en partenariat avec une équipe de travailleur de l'ESAT pour permettre un apprentissage du savoir-faire auprès des cuisiniers du Foyer d'Hébergement Bouldoire.

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE I - Conduite de la définition et de la mise en œuvre du PE et ou de service						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESP**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
FH Bouldoire	AUDIT	Veiller au respect du plan de nettoyage : contrôle régulier	CDS	30/12/2020	oui	
FH Bouldoire	AUDIT	Préparation des fêtes de fin d'année : propositions à transmettre pour le 15/11/2020	CDS	15/11/2020	oui	
FH Bouldoire	AUDIT	Commandes et achats petits matériels	D	30/10/2020		Liste à faire par Karine Feybesse, à transmettre à NGP
FH Bouldoire	AUDIT	Prévoir une réunion en décembre pour l'avancement du plan d'actions	CDS	16/10/2020	oui	
FH Bouldoire	AUDIT	Revoir les menus (produits de saison, équilibre alimentaire, faits-maisons et mise en forme)	CDS	05/10/2020	non	A finaliser pour décembre avec Cyril Richard
FH Bouldoire	AUDIT	Utiliser un seul modèle de commande des produits en fonction des menus	CDS	05/10/2020	non	A finaliser pour décembre avec Karine Feybesse
FH Bouldoire	AUDIT	Revoir le planning des cuisines en fonction des besoins de production	CDS	30/09/2020	oui	
FH Bouldoire	AUDIT	Redéfinir les postes et l'organisation en fonction de l'Audit	CDS	30/09/2020	oui	

FH Bouldoire	AUDIT	Audit à réaliser sur le fonctionnement de la Cuisine	D	01/02/2020	oui	

D : Direction
CDS : Chef de Service

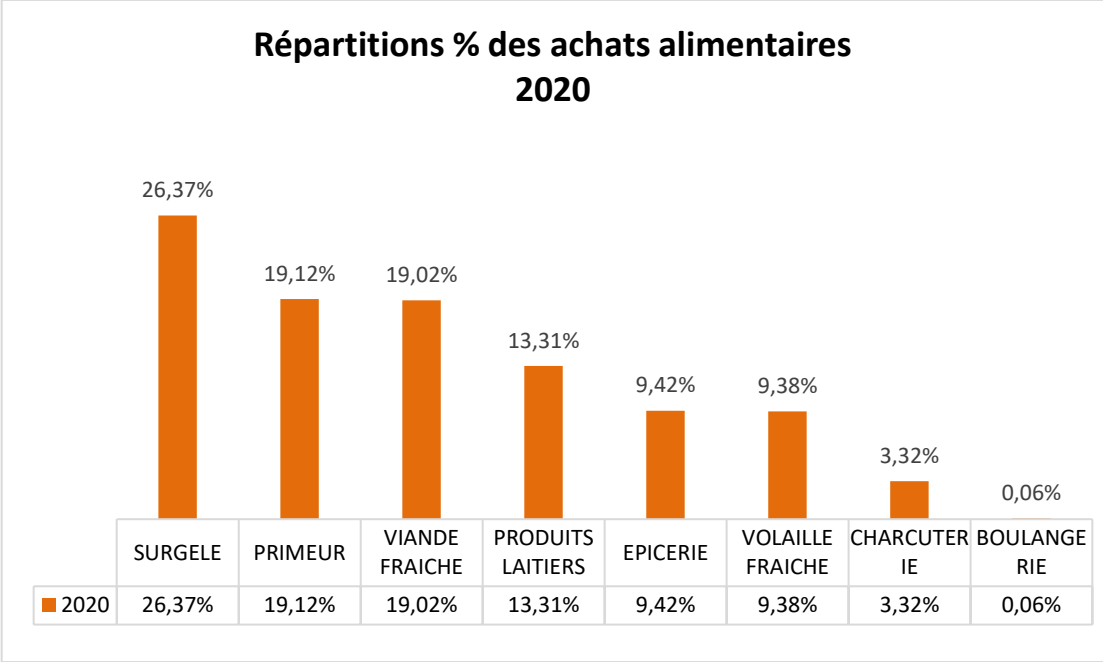

b) Foyers d'Hébergement de Palherets et de la Colagne

Rappel des missions du service Production Culinaire et de ses évolutions récentes :

Le service Production Culinaire est un service de la Direction Générale dédié à la préparation et à la distribution des repas. Celui-ci intègre une équipe administrative : le chef de service coordonne les activités du service, l'économe gère l'ensemble des achats du service, la diététicienne est la garante de l'équilibre alimentaire, le responsable d'unités fait le lien entre l'administratif, les cuisines centrales,

les office-relais et les établissements partenaires ; 2 équipes de cuisiniers en production réparties sur les 2 cuisines centrales associatives, 13 cuisiniers intervenant sur les 8 office-relais.

Le service Production Culinaire s'engage à proposer des repas équilibrés conformes aux recommandations du GEMRCN et du PNNS, à tenir compte des besoins nutritionnels des consommateurs, tout en favorisant l'utilisation de produits frais et des préparations « maison ». Les menus sont élaborés par la diététicienne, en collaboration avec le responsable d'unités et les 2 Chefs de cuisine ; ils tiennent compte des particularités et spécificités des besoins et attentes des différentes populations consommant les repas confectionnés. La diététicienne intervient sur sollicitation des services soins des établissements pour le suivi de régimes le cas échéant.

Les achats sont réalisés par l'économe du service, privilégiant les produits de qualité, les viandes fraîches et les circuits de proximité.

Le service Production Culinaire a produit 296 777 repas en 2020. Ces repas, préparés jusqu'à J-3 en liaison froide, conformément à l'agrément sanitaire européen de chaque unité de production, sont livrés sur les établissements par l'Entreprise Adaptée du Gévaudan.

Total des repas facturés par Etablissement

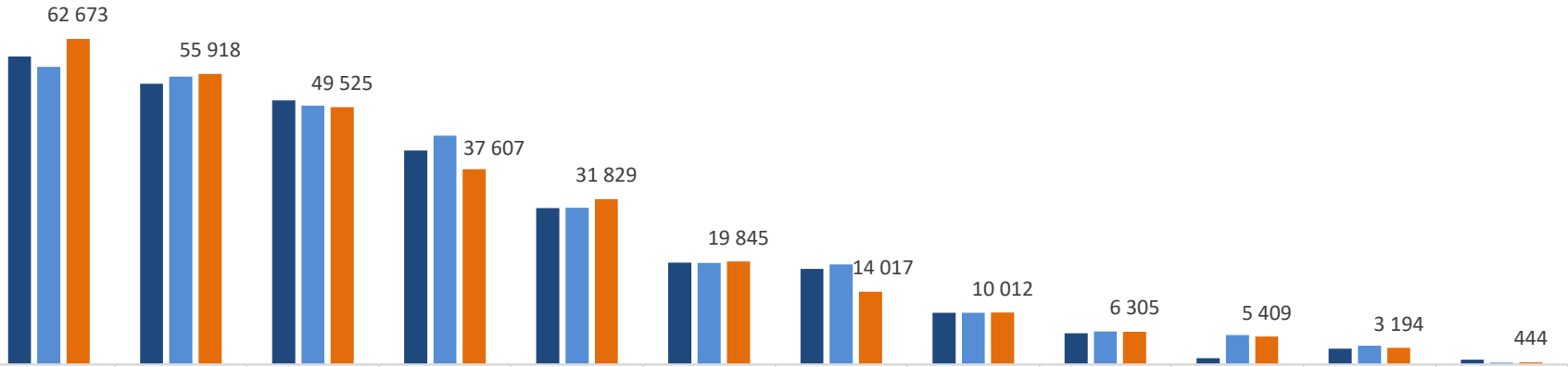

	FH Colagne	MAS Luciole	MAS Aubrac	FH Palherets	Fv Horizon	Fv St Hélion	EATU Maison des Sources	FAM St Hélion	ESAT Colagne	Siège	FH Bouldoire	ESAT Valette
2018	59 311	54 019	50 819	41 203	30 129	19 625	18 425	9 945	6 026	1 216	3 024	951
2019	57 292	55 417	49 838	44 030	30 172	19 545	19 265	9 956	6 374	5 700	3 597	336
2020	62 673	55 918	49 525	37 607	31 829	19 845	14 017	10 012	6 305	5 409	3 194	444

Evolution du service :

En 2013, le service Production Culinaire devient l'un des services de la Direction Générale mutualisant le personnel restauration du Foyer la Colagne, ceux de la cuisine centrale de Saint Germain du Teil et l'économe du Foyer de Palherets. La production des repas s'organise par secteur géographique.

En 2014, intégration de l'économe à temps plein et du personnel cuisinant du Foyer de Palherets.

En 2015, intégration des cuisiniers du Foyer de Vie et FAM Saint Hélion.

En 2017, production des repas par type de population.

Dans le cadre de sa recherche d'optimisation de son service Production Culinaire, la direction de l'Association a souhaité courant 2020 confier à une société de conseil le soin de réaliser une mission d'audit. Suite à ses conclusions, un travail est engagé dans le but d'apporter des solutions d'amélioration de la prestation. L'année 2021 sera l'année du changement pour le service :

- ✓ De nouveaux cycles de menus verront le jour, tenant compte des besoins des résidents et alliant la notion de plaisir
- ✓ La loi EGALIM confortera la politique achats dans la sélection de produits de qualité, tout en continuant à favoriser les circuit-courts
- ✓ La réorganisation fonctionnelle du service apportera davantage de souplesse, et permettra de renforcer les relations en la Production Culinaire, les établissements et les convives.

L'office-relais

- **Foyer d'Hébergement Colagne**

D'importants travaux de réhabilitation de l'espace restauration ont débuté en septembre 2020 pour une durée de 12 mois. Durant cette phase d'indisponibilité de la cuisine et de la salle de restauration, l'officier-relais est présent quotidiennement, il réalise l'assemblage et le dressage des préparations froides et des plats chauds, distribués individuellement en liaison froide aux convives, qui effectueront la remise en température dans les appartements de manière autonome.

La présence de l'officier-relais permet également de palier tout imprévu (régime ou entrée de dernière minute, modification de textures…). Les régimes alimentaires sont pris en compte, sur prescription médicale.

Début 2021, la dissociation du rattachement des officier-relais* constituera une évolution importante dans le changement de stratégie et offrira de nouvelles perspectives :

- Implication plus efficiente des cuisiniers sur site
- Participation active dans les projets et dans la vie de la structure.

**Rattachement hiérarchique à la Direction de l'établissement et rattachement fonctionnel à la Direction Culinaire pour la partie technique*

- **Foyer d'Hébergement Palherets**

L'officier-relais est présent quotidiennement sur le site de l'ESAT la Valette sur lequel la majorité des usagers du foyer travaille. Il réalise l'assemblage et le dressage des préparations froides, la remise en température des plats chauds et la distribution au niveau du self. Sa présence permet également de palier tout imprévu (régime ou entrée de dernière minute, modification de textures…). Les régimes alimentaires sont pris en compte, sur prescription médicale.

Pour les repas consommés au Foyer Palherets et au Foyer Costevieille, le service éducatif prend en charge la remise en température des plats chauds.

Début 2021, la dissociation du rattachement des officier-relais* constituera une évolution importante dans le changement de stratégie et offrira de nouvelles perspectives :

- Implication plus efficiente des cuisiniers sur site
- Participation active dans les projets et dans la vie de la structure.

**Rattachement hiérarchique à la Direction de l'établissement et rattachement fonctionnel à la Direction Culinaire pour la partie technique*

V. Démarche d'amélioration continue de la qualité

1. Organisation de la démarche d'amélioration de la Qualité

Il apparaît que le projet d'établissement ou de service doit être considéré comme le référentiel de la démarche. En effet, ce dernier contient les valeurs et principes irriguant l'intervention auprès des Usagers, les actions menées et les améliorations structurelles à venir, au profit des personnes accompagnées ou à accompagner.
La démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques ne doivent pas seulement concerner l'accompagnement direct des personnes en situations de handicap mais également les services dits « support » tels que les Ressources Humaines, la Gestion, les Systèmes d'informations, la Comptabilité, etc. S'agissant de services associatifs, des groupes de travail ad hoc pourront être mis en place.
La démarche s'appuiera sur des outils partagés afin d'assurer sa cohérence, notamment les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (HAS notamment), le Dossier Unique de l'Usager, etc.
La construction à poursuivre consiste à rechercher une organisation opérante harmonisée entre les établissements et services des deux Associations. Le rôle de chaque acteur tend par conséquent à répondre à cette ambition.

- Directeur : il est celui qui impulse et décide. Il fixe les orientations de travail du Copil à partir du Projet d'établissement, des améliorations à apporter observées, des remontées des Usagers, professionnels et proches, de l'analyse des fiches de déclaration d'évènements indésirables, des préconisations issues des évaluations internes et externes, des orientations associatives, du Projet associatif et des orientations des pouvoirs publics. Il valide les propositions d'organisation de travail en matière de démarche qualité émises par le CoPil (groupe de travail, rencontres, etc.).
- Chef de services : il assure l'animation et la coordination de la démarche qualité, co-organise le fonctionnement du « CoPil Qualité », dont il est membre de droit, avec le référent « CoPil » (convocation, ordre du jour, compte-rendu). Participe à l'élaboration de la politique qualité. Assure le bon déroulement de la démarche et son adaptation au sein de l'établissement ou service. Il propose les modalités d'organisation de la démarche (inclusion de temps ad hoc dans les plannings, mise en place de partenariats, etc.) au Directeur.
- CoPil « Qualité » : le CoPil a la charge de proposer les modalités d'action de la démarche d'amélioration continue de la qualité (questionnaire, groupe de travail, formations, organisation, partenariat, etc.) sur la base des orientations posées par la Direction. Il assure le suivi et la continuité de l'action. Il rend compte des actions menées, de leur déroulement et de celles à mener repérées.

Son rôle n'est pas de conduire l'ensemble des travaux relatifs à la démarche mais de proposer une organisation à la direction et de conduire lesdits travaux.

Composé de 5 membres issus des Usagers (selon les possibilités des personnes accompagnées) et des personnels des différents services. Afin de faire de la démarche une culture institutionnelle, il apparaît nécessaire que chaque salarié puisse être éligible. Le mandat de membre du CoPil est de 3 ans pour les personnels, sa durée pour les membres issus des Usagers est adaptée en fonction des possibilités de ceux-ci. Il est renouvelé par tiers chaque année. La désignation des membres du CoPil est effectuée par le Directeur après un appel à candidature.

- Référent « CoPil » : il est désigné par le Directeur parmi les membres dans la deuxième année de leur mandat (assurant ainsi la connaissance du fonctionnement du CoPil et des dossiers en cours). Il anime le CoPil et assure son fonctionnement avec l'appui du Chef de services. Il assure le lien entre les acteurs de l'établissement ou service et la direction s'agissant de la démarche. Sa mission est d'une durée d'un an.
- Secrétariat : chargé de « l'assurance qualité » : collecte de documents, classification, mise en forme, suivi, etc.
- Usagers : au-delà de ceux membres du CoPil, les Usagers sont conduits à participer à la démarche d'amélioration continue de la qualité et gestion des risques. Cette participation est à déterminer au sein de chaque établissement ou service : elle peut être active (questionnaire de satisfaction, plaintes et réclamations, déclaration d'évènements indésirables, etc.) ou passive (besoins collectifs repérés dans les projets personnalisés, recueil/observation par les professionnels, retours des proches, etc.).
- Familles/représentants légaux : peuvent être conduits à participer à la démarche via des recueils d'information.
- CSSCT : selon les sujets traités, il peut être amené à participer à la démarche.
- CVS : selon les sujets traités, il peut être amené à participer à la démarche. Il est informé des actions menées.
- Groupes de travail : peuvent être mis en place par la direction sur proposition du CoPil ou d'autres acteurs.
- Direction générale : traite les remontées d'informations quant aux orientations, aux actions menées, aux outils mis en place, à la durée de validité des outils, aux comptes rendus de CoPil, aux comptes rendus de CVS, de CSSCT, aux plans de formation, etc. Participe à la création des outils nécessaires à la démarche, assure la formation des membres du « CoPil Qualité », coordonne les actions menées par les établissements et services, propose des orientations associatives, participe à la démarche lorsque cela est opportun en appui des acteurs.

2. Réalisation des Evaluations internes et externes

Cycle d'évaluation interne et d'évaluation externe	FOYER HEBERGEMENT BOULDOIRE	FOYER HEBERGEMENT PALHERETS	FOYER D'HEBERGEMENT LA COLAGNE	SATeLi
La programmation des cycles d'évaluation interne et externe est-elle réalisée	Oui	Oui	Oui	Oui
Date du dernier rapport d'évaluation interne	15/06/2015	03/10/2013	01/02/2007	Décembre 2016
Date du dernier rapport d'évaluation externe	29/12/2014	28/01/2015	28/01/2015	Mai 2018
Formalisation et suivi : La démarche d'évaluation continue est-elle formalisée ?	Oui	Oui	Non	Oui
Formalisation et suivi : La démarche d'évaluation continue de la qualité est-elle retracée chaque année dans le rapport d'activité à travers un plan d'actions ?	Oui	Oui	Non	Oui

3. Retour sur le plan d'actions 2020

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE I - Conduite de la définition et de la mise en œuvre du PE et ou de service						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	PE	Mise en œuvre du Programme de Développement Affectif et Social	D	31/12/2020	oui	Programmée
TOUTES	PE	Participer au projet Théâtre sur le thème de la parentalité	CDS	31/12/2020	oui	
TOUTES	PE	Élaboration d'une trame commune de bilan de stage au sein des FH Palherets, Bouldoire et SATeLi	CDS	31/12/2020	oui	
TOUTES	EE	Piloter le Copil et la démarche qualité	CDS	31/12/2020	en cours	
TOUTES	D	Mise en place d'un atelier sur la question parentalité, vie affective et sexuelle	Psychologue	31/12/2020	oui	
TOUTES	PE	Intégrer dans le projet personnalisé un volet en faveur de la santé	CDS DRS	31/12/2020		En lien avec le projet des 3 FH
TOUTES	PE	Évaluer les besoins d'accompagnement psychologique	CDS	31/12/2020		Coordination mise en place fin 2020
TOUTES	PE	Élargir les propositions de séjours vacances	D et CDS	30/03/2020	oui	
FH Bouldoire	EE	Lors de la prochaine évaluation interne nommer des pilotes pour aider à la diffusion des actions	D	31/12/2020		
FH Bouldoire	CVS	Adapter la fiche d'évènement indésirable aux Usagers	DG	31/12/2020		

FH Bouldoire	Equipe	Groupe de travail et élaboration d'une PC sur la gestion d'un décès	CDS	31/12/2020		
FH Bouldoire	PE	Développer un atelier citoyenneté régulier	CDS	31/12/2020		Reporté en raison de la pandémie
FH Bouldoire	PE	Afin d'aménager la salle cafétéria : proposer un atelier fresque	D	31/12/2020	non	
FH Bouldoire	AUDIT	Veiller au respect du plan de nettoyage : contrôle régulier	CDS	30/12/2020	oui	
FH Bouldoire	AUDIT	Préparation des fêtes de fin d'année : propositions à transmettre pour le 15/11/2020	CDS	15/11/2020	oui	
FH Bouldoire	AUDIT	Commandes et achats petits matériels	D	30/10/2020		Liste à faire parla référente, à transmettre à la direction
FH Bouldoire	AUDIT	Prévoir une réunion en décembre pour l'avancement du plan d'actions	CDS	16/10/2020	oui	
FH Bouldoire	AUDIT	Revoir les menus (produits de saison, équilibre alimentaire, faits-maisons et mise en forme)	CDS	05/10/2020	non	À finaliser pour décembre avec le référent
FH Bouldoire	AUDIT	Utiliser un seul modèle de commande des produits en fonction des menus	CDS	05/10/2020	non	À finaliser pour décembre avec la référente
FH Bouldoire	AUDIT	Revoir le planning des cuisines en fonction des besoins de production	CDS	30/09/2020	oui	
FH Bouldoire	AUDIT	Redéfinir les postes et l'organisation en fonction de l'Audit	CDS	30/09/2020	oui	
FH Bouldoire	CVS	Multiplier les sorties des Usagers en boîte de nuit	CDS	30/04/2020		Reporté en raison de la pandémie
FH Bouldoire	AUDIT	Audit à réaliser sur le fonctionnement de la Cuisine	D	01/02/2020	oui	

FH Palherets	PE	Prévoir des rencontres formalisées avec les Usagers sur l'avancement des projets personnalisés	CDS	31/12/2020	non	
FH Palherets	PE	Évaluer la nécessité d'élargir l'accueil de jour	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	PE	Établir une fiche d'évènement indésirable adaptée	DG	31/12/2020	non	
FH Palherets	PE	Proposer de nouveaux organismes pour les séjours vacances	D et CDS	30/03/2020	oui	
SATeLi	PE	Valoriser les Usagers à travers la paire aidance	CDS	31/12/2020		En lien avec la SAESAT
SATeLi	EE	Engager le déplacement du service au centre-ville de Marvejols	D	31/12/2020	reporté	
SATeLi	EE	Utiliser la démarche qualité pour l'atteinte des objectifs du PE	CDS	31/12/2020		

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE II - Gestion et Animation des Ressources Humaines						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	PE	Réorganisation des fonctions comptables	DG	31/12/2020	oui	
TOUTES	D	Repenser l'accompagnement des Usagers sur site pendant les vacances : taux d'encadrement à revoir	CDS	31/12/2020		Reporté en raison de la pandémie
TOUTES	PE	Actualiser les fiches de poste	CDS	31/12/2020		
TOUTES	D	Formation ME sur vie affective et sexuelle mettre un place un atelier	D	31/12/2020	oui	

TOUTES	D	Organiser une intervention avec Alice Casagrande	D	31/12/2020	oui	
TOUTES	D	Mettre en place une formation sur l'accompagnement à l'hygiène	D	31/12/2020	oui	Programmée
TOUTES	D	Refaire passer, tous les ans, les entretiens annuels et professionnels	D et CDS	31/12/2020		
FH Palherets	PE	Formation sur l'accompagnement à l'hygiène	D	31/12/2020	oui	Planifiée en 2020
FH Palherets	PE	Formation des cadres sur les risques de maltraitance	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	PE	Redéploiement SAESAT : 1 ETP	D	30/03/2020	oui	
FH Palherets	PE	Redéploiement SAE : 1 ETP	D	30/03/2020	oui	

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE III - Administration Générale						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	CVS	Mise en place d'internet dans les chambres	DG	31/12/2020	Non	
TOUTES	DUERP	Nettoyage des véhicules	CDS	31/12/2020		
TOUTES	D	Déployer calendrier Ogirys	CDS	31/12/2020	annulé	pas fonctionnel
FH Bouldoire	PE	Réaménagement groupe 1 en cuisine	D	31/12/2020		possiblement reporté en raison des travaux sur réseau d'eau

FH Palherets	CVS	achat lecteur DVD	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	DUERP	Accès aux produits à sécuriser	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	DUERP	Installation de moustiquaires services administratifs, lingerie et chambres des Usagers	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	D	Remplacement des bancs	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Installer un filet de badminton	D	31/12/2020	annulé	
FH Palherets	CVS	Repositionné l'abri à scooter sur le parking de Palhers	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Installation canal sport	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Bar Lou Païo	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Meuble Lou Païo pour ranger cartons électro ménager	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Changer table groupe Ecir	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Plaques inductions studios Costevieille	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Compléter équipement office relai par égouttoir	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Éclairage scooter Costevieille	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	CVS	Éclairage nouveau container	D	31/12/2020	oui	

FH Palherets	CVS	Changer de lessives pour les buanderies	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	PE	Mise à plat des droits CAF des Usagers au regard de leur accueil	D	31/12/2020	oui	
FH Palherets	D	Volets et moustiquaires lingerie	D	31/01/2020	annulé	

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE IV - Gestion économique						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
FH Bouldoire	D	Indicateur suivi activité	D	31/12/2020	oui	
FH Bouldoire	D	PPI	D	31/12/2020	en cours	
FH Palherets	PE	Mise en place indicateur suivi activité	D	31/12/2020	oui	

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE V - Coordination avec les Institutions et les intervenants extérieurs						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	PE	Réfléchir à la mise en place d'un pôle ressources et soins	D	31/12/2020	oui	
TOUTES	D	Travailler sur la question de la priorisation des candidatures	SAMO	31/12/2020		Fait mais à retranscrire dans le projet de Pôle

TOUTES	D	Développer l'inclusion sociale, club sportif, soins, suivi psy, associations	CDS	31/12/2020		Reporté en raison de la pandémie
TOUTES	D	Mise en place d'une commission mobilité interne	SAMO	31/01/2020	oui	
FH Bouldoire	D	Participation au projet "Campus" avec la mairie	CDS	31/12/2020	annulé	
FH Bouldoire	D	Organiser fête des 30 ans du Jumbo Run et fête avec les familles	D	30/09/2020	annulé	
SATeLi	PE	Prévoir la promotion du service auprès de nos services notamment les ESAT	CDS	31/12/2020	non	
SATeLi	PE	Mutualiser les moyens humains et matériels avec un autre dispositif	D	31/12/2020	oui	
SATeLi	PE	Réalisation fresque pour MAS Aubrac	CDS	31/12/2020	non	Non mis en œuvre

DG : Direction Générale
D : Directeur
CDS : Chefs de Service
PE : Projet Etablissement
CVS : Conseil de la Vie Sociale
EE : Évaluation Externe
SAMO : Service d'Accompagnement à la Mobilité et l'Orientation
DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

4. Plan d'actions envisagé année 2021

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE I - Conduite de la définition et de la mise en œuvre du PE et ou de service						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**

TOUTES	PE	Trame Projet Personnalisé sur la base de la grille Serafin PH	DG	31/12/2021	en cours	
TOUTES	D	Rédaction d'une arborescence et d'un projet de Pôle Travail et Habitat Inclusifs	D	31/12/2021		
TOUTES	EE	Utiliser la méthode FALC (règlement de fonctionnement, PE…)	D	31/12/2021		Traduction du PE et autres outils loi 2002 : formation CDS terminée
TOUTES	PE	Repenser l'accompagnement à l'hygiène des Usagers	CDS	31/12/2021	en cours	
TOUTES	D	Préparer la réécriture un PE commun aux deux FH, SATeLi et DRS	D	31/12/2021	en cours	Ce PE sera commun avec les ESAT
TOUTES	CPOM	Favoriser les actions et accompagnement de loisir, culturel et sportif en milieu ordinaire	CDS	31/12/2021		
TOUTES	PE	Développer un atelier vie affective et sexuelle	PP	31/12/2021		
TOUTES	EE	Revoir le suivi médical dans son ensemble	CDS DRS	31/12/2021	en cours	Harmonisation des pratiques avec le FH Colagne
TOUTES	D	Développer des actions de prévention	CDS DRS	31/12/2021	oui	chaque année
TOUTES	CVS	Mise en place de navette pour faciliter les allers et venues des Usagers et la mise en œuvre de leur projet	ESAT	31/12/2021		
TOUTES	PE	Veiller à un état des lieux régulier des chambres	CDS	31/12/2021		
TOUTES	PE	Recherche des appartements dans les villages aux alentours pour le SAE	SAE	31/12/2021	oui	
TOUTES	PE	Proposer une visite virtuelle des établissements	D	31/12/2021	en cours	

TOUTES	PE	Élections CVS : revoir les périmètres en fonction des Dispositifs	D	31/12/2021	en cours	
FH Bouldoire	D	Étudier les chariots de liaison froide	CDS	31/12/2021		
FH Bouldoire	D	Réaménager la plonge	D	31/12/2021		
FH Bouldoire	D	Réactualiser le livret d'accueil des salariés	CDS	30/03/2021		
FH Palherets	PE	Mettre les outils de la loi de 2002 sur les groupes à disposition des Usagers	CDS	31/12/2021	oui	
FH Palherets	PE	Ouverture d'une chambre stagiaire à Costevieille	D	31/12/2021	oui	
FH Palherets	PE	Étude IME les Sapins	D	31/12/2021		
SATeLi	PE	Finaliser la procédure pour la mise en place des projets et leur actualisation tous les 12 mois	CDS	31/12/2021		

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE II - Gestion et Animation des Ressources Humaines						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	D	Revoir management équipe des psychologues	D	31/12/2021	oui	
TOUTES	D	Formation des salariés à l'accompagnement des personnes avec des troubles du développement	D	31/12/2021		
TOUTES	D	Poursuivre la transformation du plateau technique	D	31/12/2021		

TOUTES	D	Réorganisation du plateau administratif FH	D	31/12/2021		
TOUTES	D	Présentation des Dispositifs et cartographie aux salariés du Pôle	D	30/06/2021		
SATeLi	PE	Inscrire la professionnelle dans une dynamique d'équipe afin d'éviter son isolement	CDS	31/12/2021	oui	Cela sera réalisé dans un autre contexte : rapprochement SAESAT mais présence cadre

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE III - Administration Générale						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	DG	Consolidation du Pôle	D	31/12/2021		
TOUTES	DG	Suivi des indicateurs du Pôle dans le cadre du CPOM	D	31/12/2021		
TOUTES	PE	Mise à plat des droits CAF au regard de notre accueil	D	31/12/2021		
TOUTES	D	Mise en place navette entre les dispositifs	D ESAT	31/12/2021		
TOUTES	D	Arborescence du réseau à revoir : mise en place d'une solution via le "Cloud"	D + I	31/12/2021		
TOUTES	D	Mettre en place un outil de promotion des établissements et services	D	31/12/2021		
TOUTES	D	Mettre en place le service repas en plateau individuel	CDS	31/12/2021		

FH Bouldoire	PE	Favoriser le tri sélectif	D	31/12/2021		
FH Bouldoire	PE	Mettre en place un plan de nettoyage	D	31/12/2021		
FH Palherets	PE	Mettre en place une chambre froide à Costevieille ? Ou plus d'armoires positives	D	31/12/2021	oui	PPI
FH Palherets	PE	Aménager tous les studios de Costevieille en kitchenette	D	31/12/2021	en cours	
FH Palherets	CVS	Changer les sols des studios de Costevieille	D	31/12/2021		
FH Palherets	PE	Suppression des boîtes de conserves lors de la livraison des repas	DG	31/12/2021		
FH Palherets	PE	Ouvrir des locaux techniques à Costevieille	D	31/01/2021	oui	
SATeLi	DUERP	Stockage produits d'entretien	D	31/12/2021	annulé	

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE IV - Gestion économique						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	DG	Mise en œuvre d'une politique d'achat	D	31/12/2021		
TOUTES	DG	Participation au dialogue de gestion du Pôle	D	31/12/2021		
TOUTES	D	Mettre en place un suivi budgétaire par Dispositif	D	31/12/2021		

TOUTES	D	Résoudre la problématique des frais de séjour avec l'UDAF	D	31/12/2021		
TOUTES	D	Mettre en place des indicateurs de suivi : activité, Groupe II dépense et investissement	D	31/12/2021		
FH Palherets	D	PPI	D	31/12/2021		
SATeLi	D	PPI	D	31/12/2021		

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE V - Coordination avec les Institutions et les intervenants extérieurs						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	D	Poursuivre et renforcer la coordination Chefs de Services	D	31/12/2021		
FH Palherets	PE	Chantier commun avec Jardin de Cocagne sur le Four à pain	D	31/12/2021	annulé	

DG : Direction Générale
D : Directeur
CDS : Chefs de Service
I : Informaticiens
PE : Projet Etablissement
CVS : Conseil de la Vie Sociale
EE : Évaluation Externe
SAMO : Service d'Accompagnement à la Mobilité et l'Orientation
DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyen
SAE : Service d'Accompagnement Extérieur
DRS : Dispositif Ressources et Soins

5. Focus outils

Au regard de la transformation de l'offre et de la mise en place des différents Dispositifs et Services à l'échelle des Foyers d'Hébergement et des ESAT, il est apparu essentiel de revoir les modalités de communication et notamment la finalité de chaque temps de réunion, leur rythme, leur animateur et leur destinataire. Ainsi, nous espérons que chaque acteur au sein du Pôle Travail et Habitat Inclusifs, de sa place, puisse contribuer et comprendre les changements à l'œuvre.

OUTILS	FOYER HEBERGEMENT BOULDOIRE	FOYER HEBERGEMENT PALHERETS	FOYER HEBERGEMENT COLAGNE	SATELI
Projet d'Etablissement Révision - Validation	Oui 2018	Oui 2016	Oui 2019 (en cours)	Oui 2019
Livret d'accueil Révision - Validation	Oui 2019	Oui 2019	Oui	Oui 2019
Règlement de Fonctionnement Révision - Validation	En cours d'adaptation avec la méthode Facile A Lire et à Comprendre, le règlement a été révisé en 2020	Oui 2020	Oui	Oui 2019
Contrat de séjour-DIPC	Oui 2019	Oui 2019	Oui 2019	Oui 2019

VI. Gestion des Risques

1. Focus sur la lutte contre la maltraitance

a) Foyer d'Hébergement Bouldoire

4 signalements ont été adressés conjointement au Conseil Départemental 48, à l'ARS 48, l'ARS Occitanie et au Procureur de la République, au cours de l'année 2020

b) Foyer d'Hébergement de Palherets

En 2020, 2 signalements ont été effectués auprès du Conseil Départemental 48, de l'ARS 48, de l'ARS Occitanie et du Procureur de la République.

c) Service d'Accompagnement au Temps Libéré

Aucun signalement n'a été effectué sur ce service en 2020.

d) Foyer d'Hébergement de La Colagne

4 signalements ont été adressés au Conseil Départemental 48, à l'ARS 48, l'ARS Occitanie et au Procureur de la République, au cours de l'année 2020

zOOm – Groupe de réflexion éthique

L'émergence de la question éthique

Le questionnement éthique émerge à travers des cas de conscience, des divergences de points de vue, des difficultés à choisir la meilleure réponse possible… Il révèle l'existence de « dilemmes éthiques », de difficultés d'arbitrer entre des principes contradictoires, par exemple entre :

- Le droit à la liberté et la sécurité de la personne.

- Les volontés individuelles et le cadre collectif.
- La confidentialité et le partage de l'information.
- La logique de mission et la logique de gestion.
- Les convictions personnelles, les rôles professionnels, les missions institutionnelles, etc.

La réflexion éthique prolonge le questionnement, et permet d'argumenter une décision en :
- Reconnaissant l'Usager comme *« le premier fondement d'une décision éthique »*.
- « *Questionnant le sens* » : dimension incontournable des professionnels de santé, du social et du médico-social.
- Renforçant une *« pratique de la distanciation et de la réflexion »*.
- Renforçant une recherche collégiale de décisions éclairées.
- Améliorant de façon continue les pratiques de bientraitance au service de l'Usager.

Objectifs du travail en Groupe

Le Groupe de Réflexion Éthique contribue à :

- La visée de la bientraitance, centrée sur le meilleur respect possible de l'intérêt et de la dignité de la personne accueillie dans les établissements.
- L'amélioration de la dynamique institutionnelle et de la gestion de la qualité relatives à la mise en œuvre de pratiques et de décisions suffisamment satisfaisantes.
- La prévention des différents risques pouvant découler du travail avec les Usagers, avec leurs représentants ou avec leurs familles.
- La visée associative, porteuse d'un sens construit et partagé entre les établissements, et les différentes instances de l'association.

Composition des Groupes

Dans le cadre de la démarche initiée par les associations le Clos du Nid et A2LFS pour leurs Foyers d'hébergement, MAS et ESAT, cinq Groupes de Réflexion Éthique sont mis en place. Deux groupes Foyers, deux groupes MAS, un groupe ESAT. Chaque groupe est constitué d'un maximum de 14 participants (les membres de l'instance éthique) représentatifs de la diversité des professions intervenant auprès des personnes accompagnées. Chaque participant apporte à parité sa contribution à la réflexion éthique.
Ces GRE se réuniront deux fois dans l'année, avec les mêmes participants. Au fil des années, un renouvellement progressif des membres pourra permettre la diffusion de la culture éthique au sein des équipes.

Animation du Groupe

Le GRE est animé par un binôme d'intervenants extérieurs aux établissements qui ne disposent d'aucun pouvoir de décision.
Le temps de travail du GRE est réparti en trois phases :

- La présentation de la situation (exposé, recueil de données) et la formulation des enjeux éthiques.
- L'analyse, la discussion et l'étayage argumenté des différentes options.
- La formulation de propositions et l'identification des effets attendus.

Fonctionnement du Groupe

Le GRE est chargé de produire une réflexion éthique et de formuler des propositions. Son rôle est consultatif.
Le GRE choisit en son sein un ou plusieurs Secrétaire(s) chargé(s) de faire valider par les membres la synthèse des travaux rédigée par les intervenants après chaque séance. Ces contributions sont alors adressées à la Direction des établissements impliqués, qui les partagent avec la Direction Générale afin d'enrichir le Projet et la dynamique globale de l'association.

Thèmes Aborder en 2020

« Faut-il respecter le choix et la liberté d'un résident de s'enfermer chez lui alors que sa sécurité semble compromise » ?

« La gestion de la crise sanitaire Covid-19 pour des personnes en situation de handicap justifie-t-elle des écarts aux conditions générales appliquées à la population générale ? »

2. Actions de gestion des risques

Lors du déploiement des Fiches de déclaration d'évènement indésirable, nous avons souhaité insister sur l'importance de ces déclarations qui ne doivent pas se limiter qu'aux évènements graves pouvant entrainer un signalement aux autorités. Elles viennent aussi contribuer à l'amélioration des pratiques en termes de gestion des risques et participent à alimenter, à ce titre, le plan d'actions. Ainsi nous avons ré-insisté, au cours de l'année, sur l'importance de cet outil.

Il n'y a eu aucune Fiche d'évènement indésirable au sein du Service d'Accompagnement au temps Libéré.

Foyer d'Hébergement Bouldoire

		Gravité			
		1	2	3	4
Fréquence	4	4	8	12	16
	3	3	6	9	12
	2	2	4	6	8
	1	1	2	3	4

Tableau de criticité

	Provenance	date	source de l'évènement	corrections apportées	fréquence	gravité	criticité
1	USAGER	17/01/2020	accusation agression physique entre usagers	signalement autorités compétente	1	4	4
2	USAGER	24/01/2020	mésentente entre Usagers	régulation équipe éducative	1	1	1
3	EDUCATIF	30/01/2020	violence physique et verbale entre usager	signalement autorités compétente	1	4	4
4	EDUCATIF	17/02/2020	Refus prise de traitement	lien fait avec le Dispositif Ressources et Soins	1	1	1
5	USAGER	28/02/2020	violence verbale entre usager	rencontre avec le Chef de Service	1	2	2
6	USAGER	01/03/2020	constatation déplacement effets personnels d'un usager	vigilance éducative	1	1	1
7	USAGER	02/03/2020	agression physique entre usagers	rencontre avec le Chef de Service	1	2	2
8	USAGER	11/03/2020	violence verbale d'un usager envers un salarié	rencontre avec la Direction	1	2	2
9	EDUCATIF	21/07/2020	comportement violent d'un usager envers un salarié	réunion pour accompagnement adapté	1	2	2
10	EDUCATIF	02/09/2020	attouchement physique entre usager	signalement autorités compétente	1	3	3
11	EDUCATIF	06/09/2020	altercation entre usager et menaces avec arme blanche	signalement autorités compétente	2	4	8
12	NUIT	21/09/2020	matériels électriques défectueux	devis pour remplacement	1	1	1
13	USAGER	30/09/2020	agression physique entre usager	rencontre avec le Chef de Service pour reprendre les codes de bienséances	1	2	2
14	USAGER	02/10/2020	perte effet personnel	vérification en blanchisserie et remboursement sur facture	1	1	1
15	USAGER	04/10/2020	agression verbale entre usager	accompagnement éducatif	1	2	2
16	EDUCATIF	07/11/2020	dommage matériel causé par des usagers	rencontre avec le Chef de Service rappel des règles de vie en collectivité	3	2	6
17	EDUCATIF	11/11/2020	provocation d'un usager et non respect des règles	rencontre avec le Chef de Service	1	1	1
18	EDUCATIF	25/11/2020	mésentente entre Usagers	rencontre avec le chef de service	1	2	2

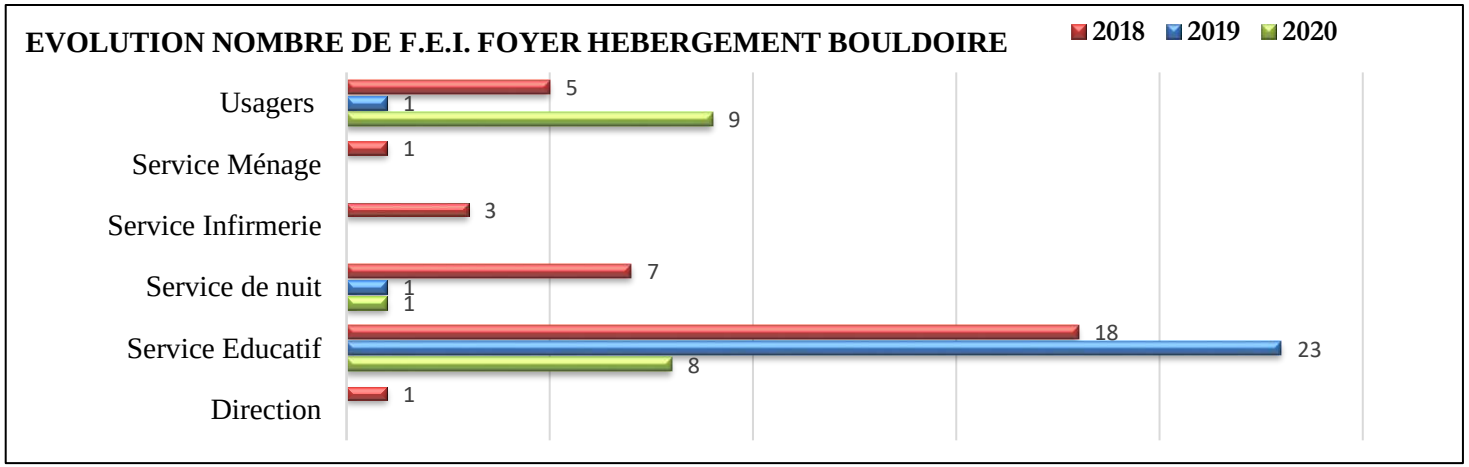

Foyer d'Hébergement Palherets

		Gravité			
		1	2	3	4
Fréquence	4	4	8	12	16
	3	3	6	9	12
	2	2	4	6	8
	1	1	2	3	4

Tableau de criticité

	Provenance	date	source de l'évènement	corrections apportées	fréquence	gravité	criticité
1	EDUCATIF	09/01/2020	violences entre usager	rencontre chef de service	1	1	1
2	EDUCATIF	11/01/2020	matériel défectueux	achat nouveau matériel	1	1	1
3	USAGER	22/01/2020	violences entre usager	Action éducative	1	2	2
4	EDUCATIF	28/01/2020	dispute entre usager	Action éducative	2	1	2
5	DIRECTION	03/02/2020	constat tentative de vol avec infraction	dépôt de plainte	1	3	3
6	EDUCATIF	11/02/2020	agression verbale et menace d'un usager alcoolisé	rencontre chef de service	1	2	2
7	EDUCATIF	03/06/2020	violences entre usager	rencontre chef de service	1	3	3
8	NUIT	12/06/2020	Constatation tentative de vol	dépôt de plainte	2	3	6
9	EDUCATIF	12/06/2020	Constatation disparition vélo	dépôt de plainte	2	3	6
10	USAGER	12/06/2020	Constatation disparition vélo	dépôt de plainte	2	3	6
11	NUIT	08/07/2020	violence physique d'un usager envers un salarié	rencontre chef de service	2	3	6
12	USAGER	23/07/2020	Altercation entre usager	Action éducative	1	2	2
13	DIRECTION	16/10/2020	Constatation vol par effraction	dépôt de plainte	3	3	9
14	NUIT	18/10/2020	Effraction des locaux administratifs	appel gendarmerie installation alarme anti-infraction sur l'ensemble des étab	4	3	12

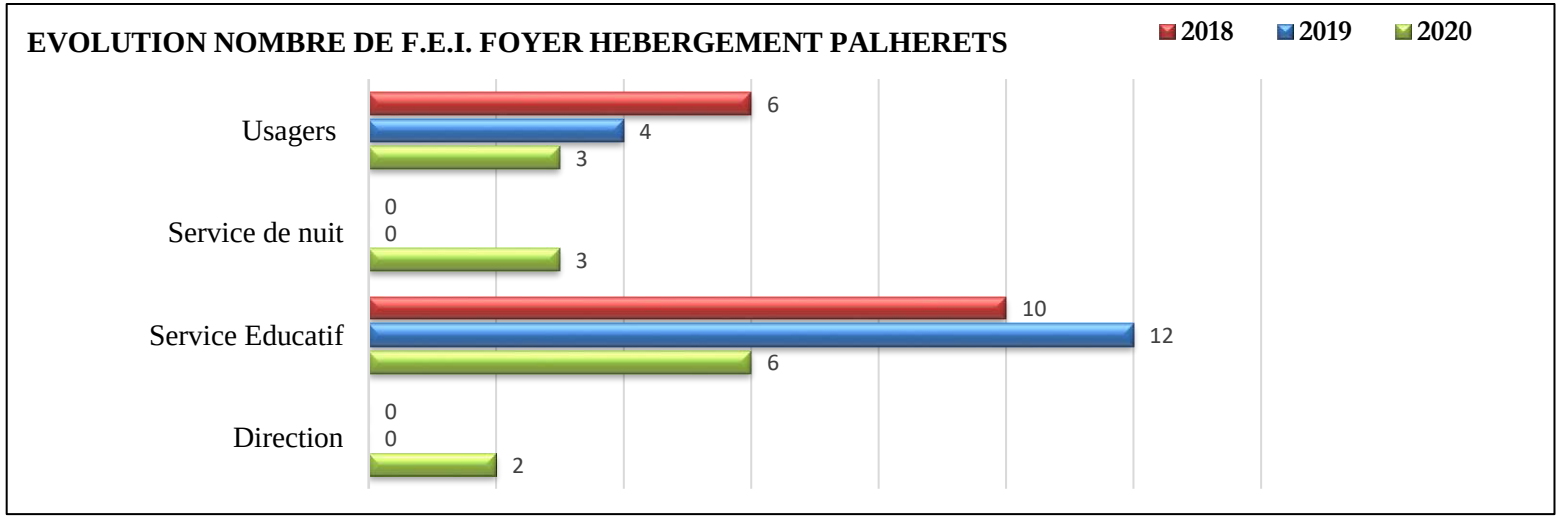

Foyer d'Hébergement Colagne

Tableau de criticité

	Provenance	date	source de l'évènement	corrections apportées	fréquence	gravité	criticité
1	EDUCATIF	30/08/2020	violence d'un Usager envers un professionnel	renforcement de l'encadrement	1	1	1
2	EDUCATIF	07/09/2020	Violence entre deux résidents	Rencontre direction	1	1	1
3	USAGER	07/09/2020	Déclaration situation préoccupante dans une famille de ses amis	Signalement Procureur	1	3	3
4	EDUCATIF	11/10/2020	Suspicion de viol sur une résidente par une personne expérieure	Dépôt de plainte et signalement procureur	1	4	4
5	EDUCATIF	10/11/2020	Chute d'une résidente suite au travaux en cours Bat HLM	Amélioration des condtions d'accés	1	1	1
6	EDUCATIF	08/12/2020	Problème de cuisson des laiments au service de production culinaire		1	1	1

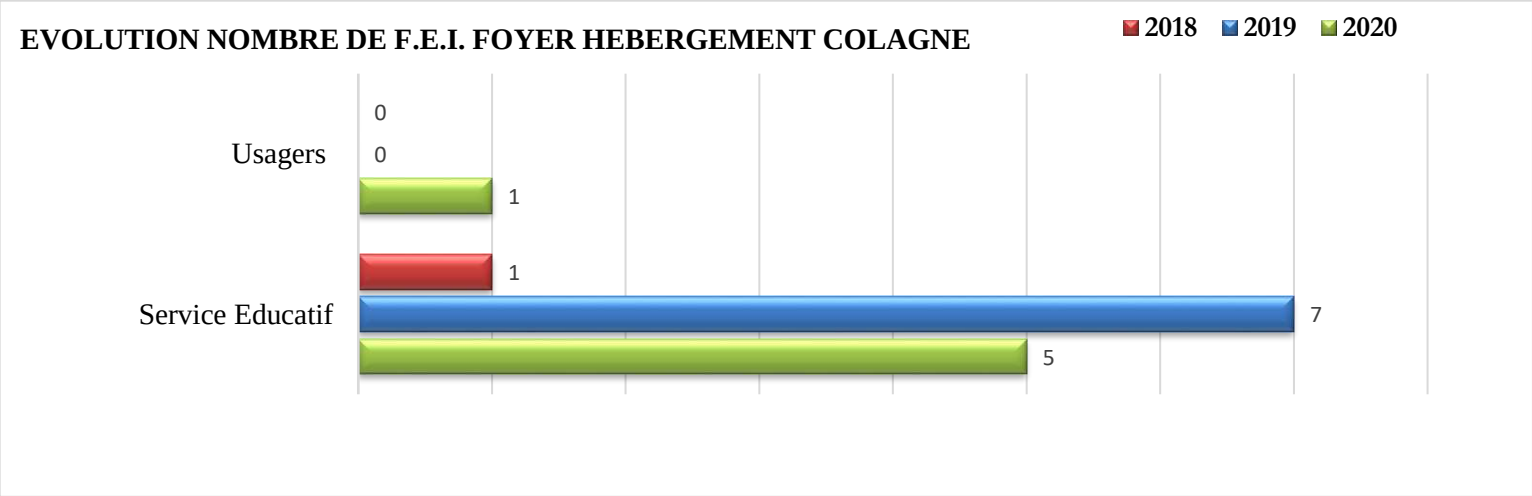

3. Ressources patrimoniales et sécurité

<table>
<tr><th rowspan="2">RESSOURCES ET SECURITE</th><th rowspan="2">FOYER HEBERGEMENT BOULDOIRE</th><th colspan="2">FOYER HEBERGEMENT DE PALHERETS</th><th rowspan="2">FOYER D'HEBERGEMENT DE LA COLAGNE</th><th rowspan="2">SATeLi</th></tr>
<tr><th>Site de Palhers Avant déménagement</th><th>Site de Costevieille</th></tr>
<tr><td>Contraintes architecturales spécifiques</td><td>Aucune</td><td>Éloignement géographique du centre-ville de Marvejols nécessitant beaucoup de transports.</td><td>Aucune</td><td>Aucune</td><td>Éloignement géographique du centre-ville de Marvejols nécessitant beaucoup de transports.</td></tr>
<tr><td>Date de construction (ou date de la dernière grosse rénovation assimilable à une reconstruction)</td><td>Rénovation complète du bâtiment principal en 1997 et construction d'un nouveau bâtiment en 2014 venant compléter l'offre.</td><td>2010</td><td>2003</td><td>1er février 2013</td><td>2010</td></tr>
<tr><td>Réalisation du diagnostic accessibilité des bâtiments</td><td>Oui</td><td rowspan="2">Pas nécessaire en raison de l'année de construction respectant les normes d'accessibilités</td><td>Oui</td><td>Oui</td><td rowspan="2">Pas nécessaire en raison de l'année de construction respectant les normes d'accessibilités</td></tr>
<tr><td>Date de réalisation du diagnostic</td><td>29 juin 2015</td><td>05 juin 2015</td><td>22 juin 2015</td></tr>
</table>

Date de passage de la dernière commission de sécurité et avis favorable de la commission de sécurité ?	Passage commission sécurité le 17/05/17 Avis favorable le 27/06/17	Passage commission sécurité le 07/11/19 Avis favorable le 26/11/19	Passage de la commission sécurité le 19/10/17. Avis favorable le 07/11/17		Le service étant sans hébergement il n'est pas soumis aux mêmes contraintes.
Respect de la réglementation incendie ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Respect de la réglementation relative à l'amiante ?	Oui, diagnostic réalisé le 27/09/17 et les matériaux ont été identifiés sur l'ensemble des bâtiments.	Oui	Oui	Oui	Oui
Respect de la réglementation énergétique ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Respect de la règlementation accessibilité ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre de chambres individuelles	Bâtiment principal : 47 studios ou chambres. Nous louons 10 appartements sur la ville de Marvejols.	40 chambres	29 studios	118 chambres	-
Nombre de chambres installées	Bâtiment principal : 47 studios ou chambres. Nous louons 10 appartements sur la ville de Marvejols.	40 chambres	29 studios	118 chambres	-
Organisation des transports	Des navettes sont organisées chaque soir en semaine et les après-midis le weekend. Des accompagnement individuels et collectifs sont organisés selon les besoins et attentes des Usagers.				
Nombre de véhicules adaptés au 31/12	0	0	0	0	0

Nombres de véhicules hors adaptés au 31/12	2 véhicules 9 places 1 véhicule 7 places 2 véhicules 5 places 1 scooter 1 véhicule utilitaire	3 véhicules 5 places 2 véhicules 9 places 1 fourgon	2 véhicules 9 places	13 Véhicules	1 Véhicule 5 places.
Accessibilité au transport collectif ?	Non	Non	Non	Non	Non
Plateau technique, équipement propre ? Nombreux choix ? (ex : balnéo, salle de soins, pharmacie à usage interne…)	Non	Non	Non	Non	Non

VII. Actions en faveur de l'environnement

Les actions majeures en faveur de l'environnement se situent à plusieurs niveaux :

- Au niveau alimentaire : nous essayons de privilégier les circuits courts, l'achat de produits frais et parfois bio s'agissant des denrées périssables.

Ainsi nous avons revisité nos modes de commande et d'approvisionnement afin de valoriser les produits locaux et la cuisine interne à l'établissement pour le Foyer d'Hébergement Bouldoire. Le reste des achats est quant à lui revu afin d'être rationnalisé à travers un groupement d'achat. Nous poursuivrons nos efforts sur l'année 2020 car nos ambitions sont plus larges et doivent répondre à une attente forte des Usagers de bénéficier de plateaux repas individuels.

- Nous remplaçons progressivement l'ensemble des luminaires par des dispositifs « LED » moins énergivores sur les trois établissements et Services.

- L'ensemble des logiciels actuels, pour la gestion des temps de travail des salariés, pour la gestion du dossier Unique de l'Usager permettent de mettre un terme au format papier « projet accompagnement personnalisé ». Nous espérons, par le déploiement d'Internet, supprimer en 2020 un maximum des tableaux d'affichage.

- Acquisition de véhicules électriques au regard des nombreux déplacements dans la ville (trajets courts).

- Sensibilisation de la démarche écoresponsable auprès des personnes accompagnées et des professionnels.

- Passage progressif au « zéro vaisselle plastique » engagée en 2019.

VIII. Perspectives pour les années à venir de l'établissement

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE I - Conduite de la définition et de la mise en œuvre du PE et ou de service						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	PE	Améliorer l'inclusion sociale	CDS	31/12/2022		
TOUTES	PE	Déployer les outils relatifs à l'accompagnement des personnes autistes	CDS	31/12/2022		
FH Bouldoire	PE	Repenser et mettre en œuvre le projet cuisine au regard du probable déménagement de l'ESAT et du besoin de service en plateau individuel	D et CDS	31/12/2023		
FH Palherets	PE	Maison en partage : réflexion projet et mise en œuvre	D	31/01/2022		
SATeLi	PE	Réévaluer le questionnaire de satisfaction	CDS	31/12/2022		

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE II - Gestion et Animation des Ressources Humaines						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	D	Finaliser l'organisation du pôle	D	31/12/2022		
TOUTES	D	Renforcer les compétences des ES.CO	D	31/12/2022		
FH Palherets	DUERP	Proposer une formation gestes et postures	D	31/12/2022	annulé	

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE III - Administration Générale						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
FH Bouldoire	CVS	Aménager la terrasse de la maisonnette	D	31/12/2024		
FH Bouldoire	D	Travaux chambres pour inclure des toilettes privatives	D	31/12/2024		
FH Bouldoire	CVS	Aménager la lingerie en enlevant le coin cuisine de la maisonnette	D	31/12/2023		
FH Bouldoire	CVS	Achat d'un abri à moto	D	31/12/2023		
FH Bouldoire	CVS	Changement des salles à manger sur les groupes	D	31/12/2022	oui	PPI
FH Bouldoire	PE	Isolation extérieure de la maisonnette	D	31/12/2022		

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE IV - Gestion économique						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
TOUTES	DG	Planification des travaux immobiliers nécessaire à la transformation de l'offre	D	31/12/2022		

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE V - Coordination avec les Institutions et les intervenants extérieurs						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**OBSERVATION**
SATeLi	PE	Ouvrir l'établissement à d'autres intervenants et Usagers pour favoriser la fluidité des parcours et la diversité des modes d'accompagnement	D	31/12/2025	oui	
SATeLi	PE	Développer la coordination avec les autres services, établissements et dispositifs ESAT et FH	CDS	31/12/2024	oui	

DG : Direction Générale
D : Directeur
CDS : Chefs de Service
I : Informaticiens
PE : Projet Etablissement
CVS : Conseil de la Vie Sociale
EE : Évaluation Externe
SAMO : Service d'Accompagnement à la Mobilité et l'Orientation
DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyen
SAE : Service d'Accompagnement Extérieur
DRS : Dispositif Ressources et Soins

Au-delà des perspectives propres à chaque Direction, la coordination du Pôle Travail Habitat Inclusif offre la possibilité de déployer des actions d'envergure nécessaire à la cohérence du système et donc à la lisibilité de l'offre pour les résidents, les salariés et les partenaires extérieurs. Cette année 2021 sera consacrée aux points suivants :

PLAN D'ACTIONS DU PÔLE TRAVAIL ET HABITAT INCLUSIF

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE I - Conduite de la définition et de la mise en œuvre du PE et ou de service						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**FINALITE**
Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Déployer Ogirys à l'échelle du Pôle	NGP	31/12/2021		Utilisation d'un outil unique de gestion du dossier du résident et de son accompagnement. Outil existant mais non utilisé uniformément sur le Pôle.
Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Créer un Process d'élaboration du projet personnalisé à l'échelle du Pôle	VL	31/12/2021		Harmoniser l'élaboration des projets d'accompagnement personnalisé de façon à respecter le choix des personnes accueillies et renforcer la cohérence des accompagnements.
Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Mettre en œuvre le Service de Remobilisation au Travail	PM	31/12/2021		Mettre en place conformément au CPOM cette offre à destination d'un public en « décrochage » et nécessitant un accompagnement très individualisé.
Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Lancer la démarche RSE à l'échelle du Pôle	NGP	31/12/2021		Inscrire nos établissement dans une démarche qualité tourné vers des objectifs de développement durable.

Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Rédaction d'un projet de Pôle	NGP	31/12/2021		S'appuyer sur une réflexion commune, définir des objectifs communs et prospectifs. Projeter nos organisations vers des réponses au service des besoins de demain.

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE II - Gestion et Animation des Ressources Humaines						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**FINALITE**
Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Clarifier les organisations à l'échelle du Pôle	NGP	31/12/2021		Assurer la cohérence du Pôle par une organisation lisible au service de la transformation de notre offre.
Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Consolidation de l'équipe Cadres du Pôle	NGP	31/12/2021		S'appuyer sur une réflexion commune, définir des objectifs communs et prospectifs. Projeter nos organisations vers des réponses au service des besoins de demain.

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE III - Administration Générale						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**FINALITE**
Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Créer un plan de communication à l'échelle du Pôle	NGP	31/12/2021		Assurer la cohérence du Pôle par une organisation lisible au service de la transformation de notre offre.

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE IV - Gestion économique						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**FINALITE**
Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Mutualisation des transports à l'échelle du Pôle	NGP	31/12/2021		Répondre à un besoin existant de façon mutualisée et permettre des économies d'échelle.
Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Harmonisation des pratiques et de l'utilisation des produits d'entretien et les procéder de nettoyage des locaux à l'échelle du Pôle	NGP	31/12/2021		Répondre à un besoin existant de façon mutualisée et permettre des économies d'échelle.

PLAN D'ACTIONS - CHAPITRE V - Coordination avec les Institutions et les intervenants extérieurs						
STRUCTURE	**ORIGINE**	**AXE D'AMELIORATION**	**RESPONSABLE**	**DATE DE MISE EN ŒUVRE**	**FAIT OUI/NON**	**FINALITE**
Pôle Travail Habitat Inclusif	D	Renforcer le partenariat avec le Pôle Enfance afin de faciliter les parcours	NGP	31/12/2021		S'appuyer sur une réflexion commune, définir des objectifs communs et prospectifs. Projeter nos organisations vers des réponses au service des besoins de demain.

Le 29 mars 2021

Nathalie GAUMOND PLAZA

La Directrice

Docteur Jacques BLANC, Le Président
P/o Docteur Didier CHADEFAUX

Le Secrétaire

Vincent LLORET

Le Directeur